

1

Avec

1247

Voir a

ci

1897

ALMANACH
DE MONTREAL



QUATRIEME ANNEE

EDITEURS

A. BOUESNEL & CIE.

Avec les Compliments de _____

J. A. VAILLANT _____

Marchand Epicier

1247 Rue Ste-Catherine, Coin Champlain

MONTREAL.

Voir annonce page 118

J. B. LORGE & Co

Chapeliers-Manchonniers



Manteaux et Collerettes pour Dames, Casques, Manchons, etc., dans les derniers goûts.

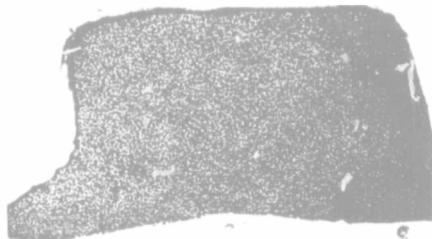
Chapeaux de soie faits sur commande, casquettes de tous genres et de tous les âges, chapeaux mous de toutes formes et de toutes couleurs.

Assortiment complet de chapeaux anglais et américains fabriqué spécialement pour nous.

Specialite de Chapeaux Ecclesiastiques

Venez voir nos marchandises et nos prix qui défient toute compétition.

Fourrures réparées avec soin et dans le plus court délai.



J. B. LORGE & Co



21 Rue St. Laurent

MONTREAL

Promotez au Bon Marche



Notre Grande vente a réduction pour les Fêtes de
NOEL ET DU JOUR DE L'AN
commencera

MARDI LE 15 DECEMBRE

Vous épargnerez une piastre pour chaque
cinq piastres d'achat en achetant vos
épiceries pour les fêtes chez

J. A. Vaillant,

1247 STE. CATHERINE

Nous avons en magasin le plus grand choix de
Vins et Liqueurs que l'on puisse désirer et nous
sommes prêts à vous les vendre à des prix in-
croyables de bon marché.

Voici quelques-uns de nos prix qui vous don-
neront une idée de ces réductions immenses.

Vins et Liqueurs

Nous prétendons que notre département de Vins

et Liqueurs n'a pas d'égal dans la partie est de la ville tant sous le rapport de la quantité que de la qualité. Jugez par vous-même.

100 Caisses de Cognac Comerade et Cie.
(Old Brandy) notre importation vendu
ordinairement90c
que nous vous offrons pour....55c
la bouteille.

Nous venons de recevoir 67 caisses de Cognac d'une marque spéciale supérieure à n'importe quel autre Cognac d'une piastre que nous vous offrons à 59c. la btle.

A part de nos deux marques spéciales de Cognac nous tenons en stock toutes les autres marques de Cognac que nous vendons certainement 20% meilleur marché que partout ailleurs.

Nous avons aussi une très grande variété de brandy au gallon que nous vendrons au prix du gros.



Nous avons acheté la balance du stock de Gin d'une maison de gros en liquidation et nous croyons pouvoir vous les vendre meilleur marché que les marchands l'achètent dans le gros.

Gin
Gin

Nous

Nous
petit
le gin
fiant
Rye
y a
bien
pur a

Notre
perme
impor
Notre
un très
65c à
\$1.35
rieurs

Jugez de nos prix.

Gin de la marque C. A. Nollet, le meilleur
Gin reconnu en Europe par tout les connaisseurs

Flacon de 3 demiards impérial 44c
Valant au moins 55c partout.

Flacon de 5 demiards impérial 75c
Valant au moins 85c.

Nous offrons la marque **John De Kuyper**
Petits flacons 50c. | Gros flacons 79c

Nous avons aussi de bonnes marques à 39c. le petit flacon et 64c. le gros. Nous vendons aussi le gin au gallon de toutes marques à des prix défiant toute compétition. Notre assortiment de **Rye et Whisky** consiste en tout ce qu'il y a de mieux et à bon marché. Remarquez bien que notre **High Wine** est toujours vendu pur au prix de \$1 la pinte et 50c la chopine.

 **VINS** 

Notre importation de Vin Rouge Tarragone nous permet de vous vendre une bonne qualité de Vin importé à 99 cents le gallon valant 2.00 le gallon. Notre Vin Canadien est considéré comme étant un très bon vin que nous vous vendrons depuis 65c à \$1.05 le gallon. Vin blanc bonne qualité \$1.35 le gallon. Nous avons aussi des vins supérieurs à très bon marché.

192497

EPICERIES

Nous avons un très bel assortiment de belles épicerie que nous vendons à prix réduit pour les fêtes. Voici quelques prix :

Sucreries, 5½c, 6 et 6½c la livre. 100 seaux de Sucreries (Halifax Mix), prix réduit, à 6½c la lb. Sucreries françaises, 8½ à 13c la livre. Sucreries à la crème. de différentes essences, 17c la livre, etc. 500 Boîtes de Bonbons de fantaisies, contenant ½ lb, 1 lb et 2 lbs à 5, 7½, 8, 9 et 10c, etc.

Sucres. Sucre Blanc 4½c la lb. Sucre Jaune 3, 3¼ 3½ et 3¾ la livre. Biscuits, 60 boîtes, Rich Mixéd, à 8½c la livre, valant 12c.

Différentes autres sortes de biscuits depuis 4½c la livre. Oranges, Citrons, Citronnelle, Raisin de Malaga, Raisin de table, Raisin Corinthe, etc.

Nous avons décidé de réduire les prix de toutes nos bières qui nous sont fournies directement par les brasseries.

Nous vendrons n'importe quelle sorte de bière pour 80c la douz. 95c et \$1.00 le quart de 4 gals.

Pour plus de détail venez faire une visite à notre magasin

J. A. VAILLANT

Marchand-Epicier

1247 RUE STE-CATHERINE

N. B.—Marchandises livrés promptement dans toutes les parties de la ville.

Commandes par téléphone ou par la malle, une spécialité.

Bell Tel, 7247

Tel. des Marchands 176

Ce
B
Com
solid

Aussi t
nouve

N.

Un catal
demande e

Cette superbe.....

Bibliothèque

*Combinee avec ecritoire en Chene
solide avec miroir anglais bizaute*



\$12.50

Aussi un assortiment de meubles de toutes sortes les plus
nouveaux aux plus bas prix. Venez juger vous-même
.....chez.....

N. G. VALIQUETTE,

1575 Rue Ste. Catherine, Montreal.

Un catalogue illustré avec prix sera envoyé à toute personne qui en fera la
demande en mentionnant l'Almanach de Montréal.

ANNEE 1897

Comput ecclésiastique pour 1897.

Nombre d'or (cycle ou révolution de dix-neuf ans pour accorder l'année lunaire avec l'année solaire)..... 17

Epacte (nombre de onze jours que le soleil a en plus sur l'année lunaire)..... **XXVI**

Cycle solaire (il est de 28 ans)..... **II**

Indiction romaine (période de quinze ans, employée dans les bulles du Saint-Siège)..... **10**

Lettre dominicale (indiquant le dimanche durant toute l'année) **C**

Lettre du Martyrologe

Fêtes mobiles.

Septuagésime.....	14 février	Pentecôte.....	6 juin
Les Cendres.....	3 mars	Sainte-Trinité.....	13 juin
Dim. de la Passion.....	4 avril	Fête-Dieu.....	17 juin
“ des Rameaux,....	11 avril	1er dim. de l'Avent.....	28 nov.
PAQUES.....	18 avril	Dimanches après la Pen-	
Rogations.....	24, 25 et 26 mai	tecôte.....	24
Ascension.....	27 mai		

Quatre-Temps.

Printemps.....	les 10, 12 et 13 mars.
Été.....	les 9, 11 et 12 juin.
Automne.....	les 15, 17 et 18 septembre.
Hiver.....	les 15, 17 et 18 décembre.

Commencement des quatre Saisons

LE PRINTEMPS, le 20 mars, à 3 h. 14 m. du matin, (*Equinoxe*), c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée.

L'ÉTÉ, le 20 juin, à 11 h. 35 m. du soir.

L'AUTOMNE, le 22 septembre, à 1 h. 55 m. du soir. (*Equinoxe*), c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée.

L'HIVER, le 21 décembre, à 8 h. 18 m. du matin.

Fêtes religieuses d'obligation.

Tous les dimanches de l'année.	Le 27 mai, l'Ascension.
Le 1er janvier, la Circoucision.	Le 8 déc., l'Immaculée Con.
Le 6 janvier, l'Épiphanie.	Le 25 décembre, Noël.

Nos

Nos p
et
dans le

Lisez m
convainc
les fêtes.

LAF

Co

N. B.—I
sorti et le p
une plus gr
Montréal, e

Nos Jours de Bargains

 **N**OUS avons été les premiers à inaugurer les jours de Bargain, sur la rue Ste-Catherine Est. Chaque vendredi notre magasin est rempli de clients qui veulent bénéficier du bas prix incroyable de nos marchandises. Nous offrons chaque semaine de nouveaux bargains qui sont la terreur de nos concurrents; nous leur faisons une concurrence loyale, mais nous faisons une guerre sans merci à tous leurs prix.

Nos prix de Bargains pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'An n'ont pas de précédent dans le Commerce de Marchandises Sèches.

Lisez nos circulaires et nos annonces sur " La Presse " pour vous convaincre des prix incroyables que nous avons à vous offrir pour les fêtes.

LARAMEE & MASSICOTTE

Importateurs de Marchandises Sèches

Coin des Rues Ste-Catherine et Wolfe

MONTREAL.

N. B.—Notre Stock de Marchandises Sèches est certainement le mieux assorti et le plus considérable de la partie Est. Notre soubassement contient une plus grande vente d'ustensils de cuisine que n'importe quel magasin de Montréal, et nos prix sont plus bas que ceux de nos concurrents.

1897.

x-neuf ans pour
..... 17
eila en plus sur
..... **XXVI**
..... **II**
employée dans
..... 10
e durant toute
..... **C**

..... 6 juin
5..... 13 juin
..... 17 juin
Avent. 28 nov.
près la Pen-
..... 24

1 mars.
juin.
septembre.
décembre.

sons

n, (Equinoxe.)
gale durée.

r. (Equinoxe.)
gale durée.

1.

ension.
aculée Con.
Noël.

Jeûnes de précepte avec abstinence.

1o Tous les mercredis, vendredis et samedis des Quatre-Temps de l'année ;

2o Les jours de *Vigile* de la PENTECÔTE (5 juin) ; de la solennité des Apôtres SS. PIERRE ET PAUL (3 juillet) ; de la solennité de l'ASSOMPTION (14 août) ; de la TOUSSAINT (30 octobre), et de NOËL (24 décembre) ;

3o Le mercredi des CENDRES et les trois jours suivants, 4, 5 et 6 mars.

4o Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du carême ;

5o Le dimanche des RAMEAUX et les six autres jours de la SEMAINE SAINTE ;

6o Tous les mercredis et vendredis de l'*Avent*.

N.B.—Tous les jours du carême sont jeûnes de précepte, cependant les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines du carême, il n'y a point d'abstinence *totale*, mais seulement *partielle* ; c'est-à-dire qu'en ces jours, on peut faire *un seul repas en gras* (le midi), et il n'est pas permis de faire usage de poisson à ce repas. Si l'on use de viande, on ne peut manger de poisson au même repas, mais on peut renoncer à la viande et manger du poisson, etc. Les œufs ne sont défendus ni avec la viande ni avec le poisson.

Fêtes légales. (Jours non juridiques).

Tous les dimanches de l'année.	Le 24 mai, Fête de la Reine.
Le 1er Janvier, la Circoncision.	Le 27 mai, l'Ascension.
Le 6 janvier, l'Épiphanie.	Le 1er juil. fête de la puissance
Le 3 mars, les Cendres.	Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 16 avril, Vendredi Saint.	Le 8 déc., l'Immaculée Conception.
Le 19 avril, Lundi de Pâques.	Le 25 décembre, Noël.

Célébration solennelle du Mariage.

Cette année, on pourra célébrer la solennité des *Noces*, du 7 janvier au 2 mars inclusivement, et du 26 avril au 27 novembre aussi inclusivement.

Lever et coucher de la Lune.

Au quatrième jour de son âge, elle éclaire jusque vers 10 hrs du soir.	Au 15e jour elle est pleine et se lève à six heures du soir.
Au cinquième jours, vers 11 hrs.	Au 16e, vers 8 h. et quart.
Au sixième jours, vers minuit.	Au 17e, vers 8 heures et demie.
Au septième jours, vers une heure du matin.	Au 18e, vers 10 heures.
	Au 19e, vers 11 heures.
	Au 20e, vers minuit.

Coutellerie

Couteaux de Table, Canifs, Ciseaux,
Razoirs "L. J. A. SURVEYER," bien
connus dans le marche, et garantis

AUSSI

FERRONNERIE de BATISSE

SERRURES, PENTURES EN CUIVRE, BRONZE OU ACIER

Outils de toute sorte, chez

L. J. A. SURVEYER

6 Rue St-Laurent, Montréal.

Dr. J. G. A. GENDREAU

CHIRURGIEN-DENTISTE

20 Rue St-Laurent, Montréal.



TEL. BELL 2818

Fausse dents sans palais.
Couronnes en or ou en porcelaine posées sur de vieilles racines.
Dentiers en Aluminium incassable, faits d'après les procédés les plus nouveaux.
Dents plombées en or, platine, argent et ciment.

Extraction des dents sans douleurs par l'électricité et par anesthésie locale.

Heures de consultations : de 9 a. m. a 6 p. m.

Eres de l'année 1897.

De la création (4931 suivant les Bénédictins).....	6860
De la période Julienne.....	6610
De la naissance de Jésus-Christ (ère chrétienne), 25 déc...	1897
De la fondation de Rome, selon Varron, 21 avril.....	2650
“ “ de Québec, 3 juillet.....	289
“ “ de Montréal, 17 mai.....	255
De la découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb, 11-12 octobre.....	405
De la découverte du Canada, par Jacques-Cartier, 16 juillet.....	363
De la cession du Canada à l'Angleterre, 9 février.....	134
De la république des Etats-Unis, 4 juillet.....	121
De la république française, 4 septembre.....	27
De la Puissance du Canada, 1er juillet.....	30
Du règne de S. S. Léon XIII, 20 février.....	19
“ de la reine Victoria I, 20 juin.....	60

Eclipses durant l'année 1897.

Il y aura cette année, deux éclipses, toutes les deux du soleil.
Le 1er février, éclipse annulaire du soleil, visible en Canada.
Le 29 juillet, éclipse annulaire du soleil, visible en Canada,
commencement de 9 h. 6 m. du matin à 11 h. 6 m. du matin.

Apparence des Planètes pour 1897.

Mercure sera étoile du matin du 22 janvier au 1er avril, du 21 mai au 5 juillet et du 22 septembre au 8 novembre, et étoile du soir les autres parties de l'année.

Vénus sera étoile du soir jusqu'au 28 avril, et étoile du matin le reste de l'année.

Mars sera étoile du soir jusqu'au 1er novembre, et étoile du matin le reste de l'année.

Jupiter sera étoile du soir jusqu'au 13 septembre, et étoile du matin le reste de l'année.

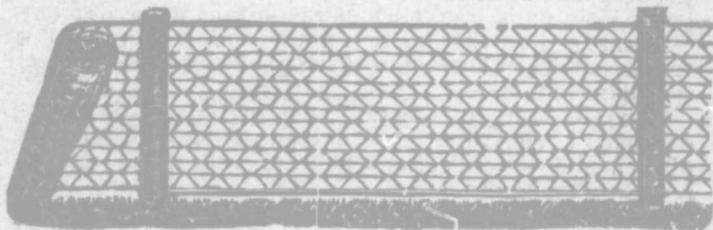
Saturne sera étoile du matin jusqu'au 18 février et après le 25 novembre à la fin de l'année; étoile du soir le reste de l'année.

J. N. DUGUAY & Cie

LA BAIE, Co Yamaska

MANUFACTURIERS DE LA

Cloture en Fil de Fer Croise de Kitzelman



A remporté tous les premiers prix à Chicago, Montréal et Toronto. A l'épreuve de tous les animaux. La moins dispendieuse, la meilleure, fabriquée en fil de fer galvanisé.

...**N**OUS nous occupons comme par le passé, de la vente des fromages sur le marché de Montréal.

Commission 5c par boîte, claire de toute dépense

Les ventes se feront chaque semaine comme par le passé, et le retour de chaque envoi sera fait aussitôt après la vente.

Les patrons sont intéressés dans ce système de ventes, il est beaucoup moins dispendieux et obtient un meilleur résultat. Nous pouvons garantir aux patrons le plus haut prix du marché.

Nous sommes maintenant prêts à faire les arrangements avec les patrons, pour la vente de leurs fromages pour la saison de 1897.



vente de leurs fromages pour la saison de 1897.

J. N. DUGUAY & CIE.

6860
6610
1897
2650
289
255
405
363
134
121
27
30
19
60

soleil.
Canada.
Canada,
atin.

vril, du
t étoile

matin

oile du

oile du

près le
este de

HOROSCOPE

Janvier. — Les personnes qui naissent dans ce mois sont d'une constitution faible, mais vivent longtemps ; elles sont industrieuses et réussissent dans toutes leurs entreprises. Les filles sont d'une forte constitution, bonnes et aimables.

Février. — Ceux qui naissent dans le mois de Février sont probes, constants, discrets, entreprenants et passionnés pour les affaires, dans lesquelles ils réussissent généralement.

Mars. — Bonté, franchise, générosité, économie et travail, telles sont les qualités qui distinguent les personnes qui naissent dans ce mois.

Avril. — Ceux qui naissent en Avril ont plus de bon sens que d'esprit ; ce sont des amis fidèles, patients et zélés. La vue d'une bonne action les rend heureux, celle d'une mauvaise les remplit d'indignation.

Mai. — Ceux qui naissent dans ce mois sont passionnés pour les sciences, les arts et les lettres ; leur caractère manque de fermeté ; au physique, ils ne sont ni beaux ni laids.

Juin. — Bon cœur, caractère excellent, aimant l'instruction et faisant honneur à leurs affaires, tels sont au moral ceux qui naissent dans le mois de Juin. Leur taille est petite et ils sont enclins à la maladie, surtout aux affections de poitrines, auxquelles ils succombent avant leur quarantième année.

Juillet. — Ceux qui naissent dans ce mois ont l'esprit ouvert, mais ils sont doués d'une grande douceur de caractère ; ils sont ennemis des contestations, et ne transigent jamais avec la lâcheté et le déshonneur. Les filles sont modestes et d'un caractère pénétrant.

Aout. — Ceux qui naissent dans ce mois joignent à la beauté de leurs traits une grande douceur de caractère ; ils sont affables, obligeants, mais mélancoliques et boudeurs.

Septembre. — Ceux qui naissent en Septembre sont d'un caractère changeant et peu discrets. Ils ont la passion des voyages et des aventures.

Octobre. — Ceux qui naissent dans ce mois sont intelligents, mais d'une humeur sombre, acariâtres, vindicatifs et altiers. Ils recherchent les jouissances terrestres et la bonne société. Ce sont des modèles d'économie, surtout les personnes du sexe.

Novembre. — Les personnes nées dans le mois de Novembre sont d'un extérieur charmant, polies dans leurs manières, aimantes, propres, de belle taille et d'un physique avantageux. S'il leur arrive d'être exposées aux coups de la fortune, leur esprit ingénieux ne tarde pas à les faire triompher.

Décembre. — Ceux qui naissent dans ce mois sont d'un tempérament faible et délicat, susceptibles et colères, maîtres discrets. Ils ont l'esprit intelligent et la figure assez agréable.

Farine Préparée

de **BRODIE.**

Cette farine célèbre est bien connue des ménagères. Sa réputation est solidement établie depuis plus de 25 ans et elle mérite sa désignation de

Bienfait du Menage.

En vente dans toutes les épiceries
à la ville et à la campagne



— AVIS —

Vérifiez attentivement si chaque paquet porte bien le nom de **Brodie** car on vous offre quelquefois des imitations : : : : : : :

BOIS DE SCIAGE

Bureau, 512 Lagachetiere
MONTREAL

Telephone Bell
No 6678

CLOS

CANAL LACHINE

Bassin No 3

Vis-à-vis rue Ottawa

Telephone Bell

NO. 8303





Nouvelle lune le 2 à 1 h 9 m du soir.
Premier quartier le 10 à 4 h 51 m du matin.
Pleine lune le 18 à 3 h 22 m du matin.
Dernier quartier le 25 à 3 h 14 m du matin.

Jours de la semaine	FETES RELIGIEUSES.	SOLEIL		Lune	
		Lev.	Cou.	L.	C.
		H	M	H	M
Vend	1 CIRCONCISION, doub. 2 cl. (d'oblig.)	7 47	4 21	6 34	
Samedi	2 Octave de St Etienne, doub.	7 47	4 22	7 35	
DIM	3 Octave de St Jean, doub.	7 47	4 23	couc.	
Lundi	4 Octave des SS. Innocents, doub.	7 46	4 24	6 15	
Mardi	5 Vigile de l'Epiphanie, semid.	7 46	4 25	7 29	
Merc	6 EPIPHANIE, 1re cl. (d'obligation).	7 46	4 26	8 42	
Jeudi	7 De l'Octave, semid.	7 45	4 28	9 50	
Vend	8 De l'Octave, semid.	7 45	4 29	10 55	
Samedi	9 De l'Octave, semid.	7 44	4 30	mat.	
DIM	10 Du dim. dans l'Octave, semid.	7 44	4 31	0 2	
Lundi	11 De l'Octave, semid.	7 43	4 32	1 7	
Mardi	12 De l'Octave, semid.	7 42	4 33	2 12	
Merc	13 Octave de l'Epiphanie, doub.	7 42	4 34	3 17	
Jeudi	14 St Hilaire, Ev. et Doct., doub.	7 42	4 35	4 23	
Vend	15 St Paul, Ermite, doub.	7 40	4 37	5 23	
Samedi	16 St Marcel, P.M., semid.	7 40	4 38	6 19	
DIM	17 2 Ep. S. NOM DE JESUS, doub. 2 cl.	7 39	4 39	7 5	
Lundi	18 Chaire de St Pierre à Rome, d. m.	7 39	4 41	Lev.	
Mardi	19 St Canut, M., semid.	7 38	4 42	5 56	
Merc	20 SS. Fabien et Sébastien, MM., doub.	7 37	4 43	7 12	
Jeudi	21 Ste Agnès, V.M., doub.	7 36	4 45	8 28	
Vend	22 SS. Vincent et Anastase, MM., semid.	7 35	4 46	9 43	
Samedi	23 Epousailles de la B. V. M., d. m.	7 34	4 47	11 2	
DIM	24 3 Ep. STE FAMILLE J. M. J., doub., 2 cl.	7 33	4 49	mat.	
Lundi	25 Conversion de St Paul, d. m.	7 32	4 51	0 21	
Mardi	26 St Polycarpe, E.M., doub.	7 32	4 52	1 41	
Merc	27 St Jean-Chrysostôme, E. D., doub.	7 32	4 53	3 3	
Jeudi	28 St Raymond de Penn., C., semid.	7 31	4 54	4 18	
Vend	29 St François de Sales, E. D., doub.	7 31	4 56	5 23	
Samedi	30 Ste Martine, V. et M., semid.	7 30	4 58	6 15	
DIM	31 4 Ep. St Pierre Nolasque, C. double.	7 28	5 0	6 54	

TEMPÉRATURE : Du 1er au 5, temps doux avec neige ; du 5 au 8, tempête avec neige et poudreries ; du 8 au 11, très froid mais beau ; du 12 au 15, plus doux avec un peu de neige ; 16 et 17, très froid ; du 18 au 21, tempête de neige ; du 21 au 25, beau ; du 26 au 28, dégel, grésil et pluie ; du 28 au 31, froid avec neige.

RECETTES DE LA BONNE CUISINIÈRE

VIANDE DE BOUCHERIE

BOEUF.

BOUILLI.—Servez-le entouré de légumes qui ont cuit dans pot-au-feu, ou bien accompagné d'une sauce tomate, Robert, aux anchois, ou enfin avec des oignons glacés, une purée de légumes, de la choucroute ou des choux hachés.

BOUILLI EN PERSILLADE.—Mettez au fond d'un plat pouvant aller sur le feu, un peu de graisse de rôti ou de beurre ; faites un lit de persil et de champignons hachés très menu ; couvrez ce lit de chapelure et posez dessus vos tranches de bouilli, placées les unes à côté des autres ; continuez ainsi jusqu'à ce qu'il ne vous reste plus de viande ; finissez en mettant de la chapelure et de petits morceaux de beurre placés de distance en distance. Mouillez avec de bon bouillon, et humectez-en de temps en temps votre préparation ; faites cuire doucement

EXIGEZ

Cette marque de Commerce

SUR CHAQUE

Bouteille de Sirop d'Anis

QUE VOUS ACHETerez



DURS

Lune
L. C.

H M
6 34
7 35
couc.

6 15
7 29
8 42
9 50
10 55
mat.

0 2
1 7
2 12
3 17
4 23
5 23
6 19
7 5

Lev.
5 56
7 12
8 28
9 45
11 2
mat.

0 21
1 41
3 3
4 18
5 23
6 15
6 54

au 8,
froid
et 17,
; du



Nouvelle lune le 1er à 3 h 19 m du matiu.
Premier quartier le 9 à 2 h 31 m du matin.
Plaine lune le 16 à 5 h 16 m du soir.
Dernier quartier le 23 à 10 h 49 m du matin.

Jours de la semaine		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL				Lune L. C.
			Lev.	Cou.	M. H.	M. H.	
Lundi	1	St Ignace, E. M. doub.					
Mardi	2	PURIFICATION DE LA B. V. Mr. d. 2 cl.	7 27	5 1			couc.
Merc	3	St Blaise, E. et M., s. b† St Joseph) (1)	7 26	5 2	6 20		
Jeudi	4	St André Corsini, E. et C., doub.	7 25	5 3	7 31		
Vend	5	Ste Agathe, V. M. doub.	7 23	5 5	8 39		
Samedi	6	St Tite, E. et C., doub.	7 22	5 6	9 45		
DIM	7	3 Ép. St Romuald, abbé, d. (sol. de la	7 20	5 8	10 49		
Lundi	8	St Jean de Matha, C. doub. [Pur.	7 19	5 9	11 56		
Mardi	9	St Cyrille d'Alexandrie, E. et D., doub.	7 18	5 11	mat.		
Merc	10	Ste Scholastique, V., doub.	7 17	5 13	1 1		
Jeudi	11	SS. Sept Fondateurs des Servites, d.	7 16	5 14	2 17		
Vend	12	N.-D. de Lourdes, d. m.	7 14	5 16	3 11		
Samedi	13	Ste Geneviève, V. doub.	7 13	5 17	4 8		
DIM	14	SEPTUAGÈSIME, semid., 2 cl.	7 11	5 18	4 56		
Lundi	15	SS. Martyrs Japonais, doub.	7 9	5 19	5 39		
Mardi	16	Prière de Notre-Seigneur, d. M.	7 8	5 20	6 11		
Merc	17	De la Férie, (b† St Joseph).	7 6	5 22	6 39		
Jeudi	18	St Siméon, D. M. doub.	7 4	5 24	Lev.		
Vend	19	De la Férie (1† Passion de N.-S.)	7 3	5 25	7 28		
Samedi	20	De l'Immaculée Conception, semid.	7 1	5 27	8 45		
DIM	21	SEXAGÈSIME, semid., 2 cl.	7 0	5 28	10 7		
Lundi	22	Chaire de St Pierre à Antioche, d. m.	6 59	5 30	11 30		
Mardi	23	Vig. de la Passion de N. S. d. m.	6 57	5 31	mat.		
Merc	24	St Mathias, Ap., doub. 2 cl.	6 55	5 33	0 51		
Jeudi	25	Ste Marguerite de C., pénit., semid.	6 53	5 34	2 8		
Vend	26	St Pierre Damien, E. D., doub. (du 23).	6 51	5 35	3 18		
Samedi	27	De l'Immaculée Conception, semid.	6 49	5 37	4 12		
DIM	28	QUINQUAGÈSIME, semid., 2 cl.	6 47	5 39	4 54		
			6 46	5 39	5 24		

TEMPÉRATURE : Du 1er au 4, très froid, le thermomètre se maintiendra en bas de zéro ; du 4 au 7, tempêteux, neige et poudrière ; du 8 au 12, beau temps d'hiver ; du 13 au 16, beau temps, mais plus froid ; du 17 au 21, tempêteux et changeant ; du 22 au 25, pluie froide et grésil ; du 25 au 28, beau.

pendant trois quart d'heure. Servez avec une garniture de pommes de terre sautées au beurre.

BOUILLI EN MIROTON.—Mettez dans une poêle un morceau de beurre, faites-y revenir des oignons coupés en tranches, couvrez la poêle et laissez bien cuire. Saupoudrez alors avec de la farine, mouillez avec peu de bouillon ou de jus, ajoutez du sel et du poivre, du persil haché, une pointe d'ail et un filet de vinaigre. Coupez le bouilli en tranches minces et mélangez-le aux oignons pour le faire chauffer.

BOUILLI EN BOULETTES.—Hachez votre bœuf avec des pommes de terre cuites sous la cendre et un morceau de lard ; si vous pilez ensuite, ce sera préférable. Ajoutez quelques œufs entiers, sel, poivre, etc.; pétrissez bien le tout ; formez-en des boulettes que vous passerez au beurre, et servez avec une sauce piquante.

BOUILLI EN HACHIS.—Procédez de même que pour les boulettes. Placez le hachis dans un plat préalablement beurré, saupoudrez avec de la chapelure et faites prendre couleur sous le four de campagne.

BOUILLI FRIT—Mettez du beurre dans la poêle ; quand il est chaud, placez-y le bouilli coupé en tranches, faites frire des deux côtés, ajoutez une pointe d'ail et servez en versant le reste du beurre sur les tranches.

Montréal, le 12 Septembre 1895.

M. J. A. E. GAUVIN, pharmacien.

Après avoir essayé plusieurs préparations pour notre bébé qui était malade de coliques causés par sa dentition nous avons sur la recommandation d'un ami fait usage de votre sirop d'anis qui donna à notre bébé un soulagement immédiat.

MDE JOS. GAREAU,
1284 Ste Catherine.

Lune
L. C.

M H M

1 couc.

2 6 20

3 7 31

5 8 39

6 9 45

8 10 49

9 11 56

1 mat.

3 1 1

4 2 17

6 3 11

7 4 8

8 4 56

9 5 39

0 6 11

2 6 39

4 Lev.

5 7 28

7 8 45

8 10 7

0 11 30

1 mat.

3 0 51

4 2 8

5 3 18

7 4 12

9 4 54

9 5 24

main-
drerie ;
s, mais
au 25,



Nouvelle lune le 2 à 7 h 2 m du soir.
Premier quartier le 10 à 10 h 34 m du soir.
Plaine lune le 18 à 4 h 33 m. du matin.
Dernier quartier le 24 à 7 h 3 m du soir.

Jours de la semaine	FÊTES RELIGIEUSES	SOLEIL		Lune	
		Lev.	Cou.	L.	C.
		H	M	H	M
Lundi	1 De la Férie (b†, SS. Anges.)	6 44	5 42	5 49	
Mardi	2 De la Férie (r† SS. Apôtres).	6 42	5 43	6 7	
Merc	3 LES CENDRES. (1)	6 40	5 44	CO. 1c.	
Jeudi	4 St Casimir, C., serv. id.	6 39	5 45	7 30	
Vend	5 De la Couronne d'Epines, d m	6 37	5 47	8 35	
Samedi	6 De la Férie.	6 36	5 48	9 42	
DIM	7 1ER DU CAREME, semid, 1 cl.	6 34	5 49	10 47	
Lundi	8 St Jean de Dieu, Conf., doub.	6 31	5 51	11 53	
Mardi	9 Ste Françoise, Ve. doub.	6 29	5 53	mat.	
Merc	10 Q. Tps. SS. 40 Martyrs, semid.	6 27	5 54	0 56	
Jeudi	11 St Thomas d'Aquin, C. D., (du 7).	6 25	5 55	1 55	
Vend	12 Q. Tps. Ste-Lance et SS. Clous, d. m.	6 24	5 56	2 49	
Samedi	13 Q. Tps. St Grégoire, P et D., d. (du 12)	6 22	5 58	3 32	
DIM	14 2ME DU CAREME, semid, 2 cl.	6 20	5 59	4 9	
Lundi	15 De la Férie (b† SS. Anges).	6 18	6 1	4 38	
Mardi	16 De la Férie (r† SS. Apôtres).	6 16	6 2	5 2	
Merc	17 St Patrice, E, et C., double m.	6 14	6 3	5 23	
Jeudi	18 St Cyrille de Jérusalem, E. D., doub.	6 11	6 4	Lev.	
Vend	19 St JOSEPH, pat. de l'Egl. C., d., r cl.	6 10	6 6	7 43	
Samedi	20 St Gabriel Archange, d.m.	6 9	6 7	9 8	
DIM	21 3ME DU CAREME, s. 2 cl. (b. Sol. S. Jos)	6 7	6 8	10 32	
Lundi	22 St Benoit, abbé, doub. m. (du 21).	6 5	6 9	11 56	
Mardi	23 St Thuribe, E. et C., doub.	6 3	6 11	mat.	
Merc	24 Du St Suaire, doub. maj. (du 19).	6 1	6 12	1 8	
Jeudi	25 ANNONCIATION, 1re cl. (non d'oblig.)	5 59	6 13	2 9	
Vend	26 Des Cinq Plaies de N. S., d. m.	5 57	6 14	2 57	
Samedi	27 St Jean Damascène, C. D., doub.	5 55	6 16	3 27	
DIM	28 4ME DU CAREME, s. 2 cl (b Sol de l'Ann)	5 53	6 17	3 54	
Lundi	29 De la Férie (b† SS. Anges).	5 52	6 18	4 13	
Mardi	30 De la Férie (r† des SS. Apôtres).	5 50	6 20	4 30	
Merc	31 De la Férie (b† de S. Joseph).	5 47	6 21	4 46	

TEMPÉRATURE : Du 1er au 3, beau ; du 4 au 7, grande tempête, obstruction causée par la neige ; du 8 au 11, température hivernale ; 12 et 13, beau ; du 14 au 17, petite tempête ; du 18 au 23, très beau temps ; du 25 au 27, température variable avec pluie et neige ; du 27 au 31, variable, grands vents.

Bou
mettez
hachés
relevés

Vou
des fil
rondel

ALO
ches d

paré, a
une he

faite a
très fi
Une

Ros
d'un
chaud

beurré
durer
au bo
jus se

M. J.

Je s
souffr
plèten
d'anis

N. E
boute

soir.
ir.

DIÈRE, Lune
v. Cou. L. C.

M	H	M	H	M
14	5	42	5	49
12	5	43	6	7
10	5	44	couc.	
19	5	45	7	30
17	5	47	8	35
16	5	48	9	42
14	5	49	10	47
11	5	51	11	53
9	5	53	mat.	
7	5	54	0	56
5	5	55	1	55
4	5	56	2	49
2	5	58	3	32
0	5	59	4	9
8	6	1	4	38
6	6	2	5	2
4	6	3	5	23
1	6	4	Lev.	
0	6	6	7	43
9	6	7	9	8
7	6	8	10	32
5	6	9	11	56
3	6	11	mat.	
1	6	12	1	8
9	6	13	2	9
7	6	14	2	57
5	6	16	3	27
3	6	17	3	54
2	6	18	4	13
0	6	20	4	30
7	6	21	4	46

le tempête,
hivernale ;
très beau
neige ; du

BOUILLI EN VINAIGRETTE.—Coupez le bouilli en tranches, mettez-le dans un saladier avec beaucoup de fines herbes hachées, assaisonnez comme une salade ordinaire, mais plus relevée.

Vous pouvez y ajouter des cœurs de laitues, de la betterave, des filets d'anchois ou de harengs saurs, des œufs coupés en rondelles, etc., etc.

ALOYAU.—Faites une marinade avec de l'huile, des tranches d'oignon, du laurier, poivre et sel. Placez-y l'ailoyau bien paré, au moins une journée. Embrochez ensuite et faites cuire une heure ou deux suivant la grosseur. Servez avec une sauce faite avec le jus de l'ailoyau et une ou deux échalotes hachées très fin, des cornichons, sel, poivre et un filet de vinaigre.

Une sauce tomate accompagne très bien l'ailoyau.

ROSBIF A L'ANGLAISE.—Parez-le en lui donnant la forme d'un carré long, ficelez-le, versez dessus un verre d'eau chaude et mettez-le au four après l'avoir couvert d'un papier beurré. Vous l'arrosez de temps en temps. La cuisson doit durer un quart d'heure par livre de viande. Retirez le papier au bout de quelque temps pour laisser prendre couleur. Le jus se sert à part dans une saucière.

Montréal, le 14 Mars 1895.

M. J. A. E. GAUVIN, pharmacien.

Cher monsieur,

Je suis heureux de vous apprendre que notre petite fille qui souffrait d'insomnie depuis près d'un mois s'est trouvée complètement guérie après avoir pris deux bouteilles de votre sirop d'anis.

Votre tout dévoué,

F. E. FONTAINE,
257 rue Champlain.

N. B.—Exigez la signature de J. A. E. Gauvin sur chaque bouteille.



Nouvelle lune le 1 à 11 h 29 m du matin.
Premier quartier le 9 à 3 h 32 m du soir.
Pleine lune le 16 à 1 h 30 m du soir.
Dernier quartier le 23 à 4 h 53 m du matin.

Jours de la semaine	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		Lune	
		Lev.	Cou.	L.	C.
		H	M	H	M
Jeudi	1 De la Férie (b† SS. Sacrement).	5	44	6	22
Vend	2 Précieux Sang de N. S., d. m.	5	44	6	23
Samedi	3 De la Férie (b† de l'Imm. Concept.	5	42	6	24
DIM	4 PASSION, semid. 1 cl. (1)	5	41	6	25
Lundi	5 St Vincent Ferrier, C., doub.	5	39	6	27
Mardi	6 St Isidore, E. et D., doub. (du 4).	5	37	6	29
Merc	7 De la Férie.	5	36	6	30
Jeudi	8 De la Férie.	5	33	6	31
Vend	9 Notre-Dame de Pitié, doub. m.	5	32	6	32
Samedi	10 De la Férie.	5	30	6	33
DIM	11 RAMEAUX, 1 cl. semid.	5	28	6	34
Lundi	12 De la Férie.	5	26	6	36
Mardi	13 De la Férie.	5	24	6	37
Merc	14 De la Férie.	5	22	6	38
Jeudi	15 JEUDI SAINT, 1 cl.	5	20	6	40
Vend	16 VENDREDI SAINT, 1 cl.	5	18	6	42
Samedi	17 SAMEDI SAINT, 1 cl.	5	17	6	43
DIM	18 PAQUES, doub. 1 cl.	5	15	6	44
Lundi	19 De l'Octave } doub, 1 cl.	5	13	6	45
Mardi	20 De l'Octave }	5	11	6	47
Merc	21 De l'Octave, }	5	10	6	48
Jeudi	22 De l'Octave, }	5	8	6	49
Vend	23 De l'Octave, } semid,	5	6	6	50
Samedi	24 De l'Octave, }	5	5	6	51
DIM	25 1 Pag. QUASIMODO, d. (Process Rog vl)	5	3	6	53
Lundi	26 SS. Clet et Marcelin, PP. et MM. (2)	5	2	6	54
Mardi	27 N.-D. du Bon Conseil, doub. maj.	5	0	6	56
Merc	28 St Paul de la Croix, Conf. d.	4	58	6	57
Jeudi	29 St Pierre, M., doub.	4	56	6	58
Vend	30 Ste Catherine de Sienne, V., doub.	4	55	6	59

TEMPÉRATURE : Du 1er au 5, froid intense ; du 5 au 9, plus doux avec pluie intermittente ; du 9 au 14, premières effluves printanières accompagnées de pluies chaudes ; du 15 au 19, beau et chaud, propice aux travaux des champs ; du 20 au 25, variable avec pluies locales ; du 26 au 30, grosses pluies accompagnées très probablement de tonnerre.

tin.

HEIL	Lune
Cou.	L. C.

H	M	H	M
6	22	couc.	
6	23	7	30
6	24	8	36
6	25	9	41
6	27	10	43
6	29	11	47
6	30	mat.	
6	31	0	39
6	32	1	27
6	33	2	4
6	34	2	38
6	36	3	3
6	37	3	24
6	38	3	44
6	40	4	4
6	42	4	25
6	43	Lev.	
6	44	9	28
6	45	10	51
6	47	11	59
6	48	mat.	
6	49	0	51
6	50	1	29
6	51	1	57
6	53	2	19
6	54	2	36
6	56	2	53
6	57	3	10
6	58	3	25
6	59	3	41

plus doux
es printa-
s, beau et
, variable
gnées très

ENTRECOTE GRILLÉ.—Il doit avoir environ quatre centimètres d'épaisseur. Faites-le cuir comme un beefsteak et servez-le avec des pommes de terres frites ou sur une maître d'hôtel.

ENTRECOTE AUX CHAMPIGNONS.—Faites revenir des deux côtés l'entrecôte dans du beurre. Ajoutez de la farine, laissez la roussir, mouillez avec moitié vin blanc et moitié bouillon. Laissez cuire une heure. Un quart d'heure avant de servir, ajoutez des champignons blanchis et passés au beurre. Dégraissez et ajoutez un jus de citron.

COTE DE BOEUF A LA BOURGEOISE.—Désossez deux côtes de bœuf, faites revenir dans du beurre. Mouillez avec du bouillon jusqu'à mi-hauteur, ajoutez du sel, un bouquet garni, de petits oignons et quelques carottes. Couvrez hermétiquement la casserole, laissez cuire, puis découvrez afin de faire réduire la sauce. Servez-la entourée des carottes et des oignons.

TOURNE-DOS SAUCE TOMATE.—Coupez de minces tranches de filet de bœuf, faites-les mariner plusieurs heures. Laissez bien égoutter, puis sautez-les vivement au beurre. Dressez-les et servez-les sur de la sauce tomate. Vous pouvez ajouter des croûtons frits au beurre.

BEEFSTEAKS.—Ils doivent avoir au moins un doigt d'épaisseur et être mis sur le gril avec du feu vif. Ne les retournez

Montréal, le 12 Septembre 1895.

M. J. A. E. GAUVIN, pharmacien.

Après avoir essayé plusieurs préparations pour notre bébé qui était malade de coliques causés par sa dentition nous avons sur la recommandation d'un ami fait usage de votre sirop d'anis qui donna à notre bébé un soulagement immédiat.

MDE JOS. GAREAU,
1284 Ste Catherine.



Nouvelle lune le 1 à 3 h 52 m du matin.
 Premier quartier le 9 à 4 h 42 m du matin.
 Pleine lune le 15 à 9 h 0 m. du matin.
 Dernier quartier le 22 à 4 h 40 m du soir.
 Nouvelle lune le 30 à 7 h 31 m du matin,

Jours de la semaine	FETES RELIGIEUSES.	SOLEIL		Lune	
		Lev.	Cou.	L.	C.
Samedi	1 SS. PHILIPPE ET JACQUES. ap., 2 cl.	4 54	7 0	couc.	
DIM	2 2 Pâq. St Athanase, E. D., doub.	4 53	7 1	8	36
Lundi	3 INV. DE LA STE CROIX. d. 2 cl.	4 51	7 3	9	39
Mardi	4 Ste Monique, Ve, doub.	4 50	7 4	10	35
Merc	5 St Pie, V., P. C., doub.	4 49	7 5	11	25
Jeu	6 St Jean, devant la porte latine, d. m.	4 47	7 7	mat.	
Vend	7 St Stanislas, E. et M., doub.	4 45	7 8	0	4
Samedi	8 App. de St Michel, arch., d. m.	4 43	7 9	0	37
DIM	9 3 Pâq. PATRONDE ST JOSEPH, d 2 cl.	4 42	7 10	1	4
Lundi	10 St Antonin, E. C., doub.	4 41	7 11	1	27
Mardi	11 St François Hiéronimo, C., doub.	4 40	7 12	1	47
Merc	12 SS. Nérée. etc., MM., semid.	4 39	7 13	2	5
Jeu	13 B. Jean-Bte de la Salle, Conf., doub.	4 37	7 15	2	27
Vend	14 St Marc, évangéliste, (du 25 avril).	4 36	7 16	2	47
Samedi	15 St Isidore, le laboureur, C. d.	4 35	7 17	3	13
DIM	16 4 Pâq. Du Dimanche, semid.	4 34	7 18	Lev.	
Lundi	17 St Paschal, conf., doub.	4 33	7 19	9	37
Mardi	18 St Venant, M., doub.	4 32	7 20	10	40
Merc	19 St Pierre, Célestin, P. C., d.	4 31	7 20	11	26
Jeu	20 St Bernardin, C, semid.	4 30	7 22	11	58
Vend	21 St Jean, Népomucène, M. doub.	4 29	7 23	mat.	
Samedi	22 St Léon, P, D., doub, (du 11 avril,)	4 28	7 24	0	23
DIM	23 5 Pâq. Du Dimanche, semid.	4 27	7 25	0	42
Lundi	24 Rog. N.-D, de Bonsecours, d. m.	4 27	7 27	1	0
Mardi	25 Rog. St Grégoire VII, P. et C., doub.	4 26	7 28	1	15
Merc	26 Rog. St Philippe de Néri, C., doub.	4 25	7 29	1	33
Jeu	27 ASCENSION, d. 1re classe (d'obl.)	4 24	7 30	1	49
Vend	28 St. Augustin, Ev. de Cantorbéry, d.	4 23	7 31	2	10
Samedi	29 St Anselme, E. D., doub. (du 21 avril).	4 22	7 32	2	36
DIM	30 Du Dimanche dans l'Octave, semid.	4 21	7 33	3	3
Lundi	31 Ste Angèle de Mérici, V., d.	4 20	7 34	couc.	

TEMPÉRATURE : Du 1er au 6, temps frais avec tendance au froid ; du 2 au 9, beau temps ; du 9 au 15, pluies chaudes accompagnées de tonnerre ; du 16 au 20, variable, très doux ; du 21 au 26, premières grandes chaleurs ; du 27 au 31, très beau, mais avec orages et tonnerre.

jours

L.	Lune
u.	L. C.
M	H M
0	couc.
1	8 36
3	9 39
4	10 35
5	11 25
7	mat.
8	0 4
9	0 37
0	1 4
1	1 27
2	1 47
3	2 5
5	2 27
6	2 47
7	3 13
8	Lev.
9	9 37
0	10 40
0	11 26
2	11 58
3	mat.
4	0 23
5	0 42
7	1 0
8	1 15
9	1 33
0	1 49
1	2 10
2	2 36
3	3 3
4	couc.

ce au
ccom-
21 au
3 avec

qu'une fois et ne salez qu'en les retirant pour ne pas leur faire perdre leur jus. On les sert principalement avec des pommes de terre frites au beurre ou bien encore sur un beurre d'anchois.

CHATEAUBRIAND.—C'est un beefsteak épais ; il peut avoir environ six centimètres d'épaisseur. Faites-le griller sur un feu doux et retournez-le plusieurs fois.

FILET DE BŒUF ROTI.—Parez-le et mettez le à la broche avec un feu vif pour qu'il soit bien saisi. Servez-le un peu saignant et mettez dans une saucière le jus qu'il aura rendu et que vous aurez dégraissé.

On peut encore le piquer de lardons moyens et le faire mariner plusieurs heures dans de l'huile, sel, poivre, tranches d'oignons et laurier. Dans ce cas on ajoute au jus un filet de vinaigre et des échalotes hachées très fin.

FILET DE BŒUF A LA GELÉE.—Piquez le filet avec du lard maigre ou mieux du jambon, roulez-le, ficellez-le en l'entourant de bardes de lard. Placez-le dans une braisière avec des débris de viande et du jarret de veau. Salez un peu fortement, ajoutez des oignons, un bouquet garni et trois ou

Montréal, le 14 Mars 1895.

M. J. A. E. GAUVIN, pharmacien.

Cher monsieur,

Je suis heureux de vous apprendre que notre petite fille qui souffrait d'insomnie depuis près d'un mois s'est trouvée complètement guérie après avoir pris deux bouteilles de votre sirop d'anis.

Votre tout dévoué,

F. E. FONTAINE,

257 rue Champlain.

N. B.—Exigez la signature de J. A. E. Gauvin sur chaque bouteille.



Premier quartier le 7 à 2 h 8 m du soir.
 Pleine lune le 14 à 4 h 7 m du matin.
 Dernier quartier le 21 à 6 h 29 m du matin.
 Nouvelle lune le 29 à 10 h 1 m du matin.

Jours de la semaine	FETES RELIGIEUSES.	SOLEIL					
		Lev. Cou.		L.		C.	
		H	M	H	M	H	M
Mardi	1 N.-D. de Grâce, doub. maj.	4	20	7	34	9	21
Merc	2 St Grég. de Naz., E. D., (du 9 mai.)	4	20	7	36	10	5
Jeudi	3 Octave de l'Ascension, doub.	4	19	7	37	10	40
Vend	4 St François Car., conf., doub.	4	19	7	37	11	8
Samedi	5 <i>Jeûne</i> . Vigile de de la Pentecôte.	4	18	7	38	11	32
DIM	6 PENTECÔTE, double 1re cl.	4	18	7	38	11	51
Lundi	7 De l'Octave } doub. 1re cl.	4	17	2	39	mat.	
Mardi	8 De l'Octave } doub. 1re cl.	4	17	7	40	0	11
Merc	9 4 <i>Tps. Jeûne</i> . De l'Octave }	4	17	7	40	0	28
Jeudi	10 De l'Octave } semid.	4	17	7	41	0	48
Vend	11 4 <i>Tps. Jeûne</i> . De l'Octave }	4	17	7	42	1	11
Samedi	12 4 <i>Tps. Jeûne</i> . De l'Octave }	4	16	7	42	1	41
DIM	13 1 Pent. STE-TRINITÉ, d. 2e cl.	4	16	7	43	2	21
Lundi	14 StBazile, E. et D., doub.	4	16	7	43	Lev.	
Mardi	15 St Barnabé, Ap., d. m., (du 11).	4	16	7	44	9	16
Merc	16 St Jean Frs. Régis, C., doub.	4	16	7	44	9	55
Jeudi	17 FÊTE-DIEU, 1re cl., (non d'oblig.)	4	16	7	44	10	24
Vend	18 De l'Octave, semid.	4	16	7	45	10	46
Samedi	19 Ste Julienne de Falcon, V. doub.	4	16	7	46	11	4
DIM	20 2 Pent. Du Dim., (sol et Proc. du S. S)	4	16	7	46	11	21
Lundi	21 St Louis de Gonzague, C., doub.	4	16	7	46	11	37
Mardi	22 De l'Octave, semid.	4	16	7	47	11	56
Merc	23 (<i>Vigile</i>) de l'Octave, semid.	4	17	7	47	mat.	
Jeudi	24 (Octave) St JEANBAPTISTE, 1re cl.	4	17	7	47	0	13
Vend	25 SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, doub. 1re cl.	4	18	7	47	0	36
Samedi	26 SS. Jean et Paul, MM., MM. doub.	4	18	7	47	1	5
DIM	27 3 Pent. Du Dim., sem. (Sol de S. J.,-B.	4	18	7	46	1	41
Lundi	28 <i>Vig.</i> St Léon II, P. et C., semid.	4	19	7	46	2	44
Mardi	29 SS. Pierre et Paul, d. 1re cl. (non d'ob.	4	19	7	46	couc.	
Merc	30 Commémoration de St Paul, d. m.	4	20	7	46	8	42

TEMPÉRATURE : Du 1er au 6, beau et chaud ; du 7 au 11, très chaud avec orages, tonnerre et grands vents ; du 12 au 17, très beau avec chaleurs excessives ; du 18 au 21, temps variable ; du 22 au 27, chaud avec pluies locales ; du 27 au 30, très beau.

quatr
vin l
comr
quatr
en g
chée
Fr
le fil
préfé
Ento
cière
Fr
est d
qués,
gnon
Fr
ou a
saiso
Bc

M. J

Je
que
Je
de sc
tion.

N.
bout

quatre clous de girofle. Mouillez avec du bouillon et de bon vin blanc, du madère si c'est possible. Dès que l'ébullition commence, modérez le feu, laissez cuire doucement pendant quatre heures. Retirez le filet, passez le jus, qui se prendra en gelée, et que vous servirez le lendemain grossièrement hachée autour de la viande.

FILET DE BŒUF AUX TOMATES FARCIES. — On peut braiser le filet que l'on veut sortir comme entrée, mais il est bien préférable de le faire cuire à la broche après l'avoir piqué. Entourez-le de tomates farcies et servez le jus dans la saucière.

FILET DE BŒUF A LA GODARD. — Faites-le cuire comme il est dit précédemment. Servez-le entouré de riz de veau piqués, quenelles, rognons et crêtes de coq, truffes, champignons, etc., cuits dans une sauce périgieux. (Voy. *Sauces.*)

FILET DE BŒUF JARDINIÈRE. — Quand il est cuit à la broche ou au four, vous le servez entouré de tous les légumes de la saison blanchis à part et sautés au beurre.

BŒUF A LA MODE. — La franche est le morceau préférable

Mangog, 10 Février 1896.

M. J. A. E. GAUVIN, pharmacien, Montréal.

Cher monsieur,

Je crois de mon devoir de vous féliciter du résultat magnifique que j'ai obtenu par l'emploi de votre sirop d'anis.

Je puis le recommander avantageusement contre le manque de sommeil chez les enfants, les coliques, la toux et la dentition.

Bien à vous,

M. GILBERT,

Ex-maire de Mangog.

N. B.—Exigez la signature de J. A. E. Gauvin sur chaque bouteille.

30 jours

in.
L.

HEIL	Lune
Cou.	L. C.

H	M	H	M
7	34	9	21
7	36	10	5
7	37	10	40
7	37	11	8
7	38	11	32
7	38	11	51
2	39	mat.	
7	40	0	11
7	40	0	28
7	41	0	48
7	42	1	11
7	42	1	41
7	43	2	21
7	43	Lev.	
7	44	9	16
7	44	9	55
7	44	10	24
7	45	10	46
7	46	11	4
7	46	11	21
7	46	11	37
7	47	11	56
7	47	mat.	
7	47	0	13
7	47	0	36
7	47	1	5
7	46	1	41
7	46	2	44
7	46	couc.	
7	46	8	42

u 11, très
u 17, très
le ; du 22



Premier quartier le 6 à 8 h 37 m du soir.
 Pleine lune le 13 à 11 h. 58 m du matin.
 Dernier quartier le 20 à 10 h 14 m du soir.
 Nouvelle lune le 28 à 11 h 3 m du soir.

Jours de la semaine	FETES RELIGIEUSES.	SOLEIL		Lune	
		Lev.	Cou.	L.	C.
		H	M	H	M
Jeudi	1 Oct. St-Jean-Baptiste, doub.	4	20	7	46
Vend	2 VISIT. DE LA B. V. MARIE, d. 2 cl.	4	21	7	46
Samédi	3 (<i>Jeûne</i>) SS. Irénée, etc., MM. doub.	4	22	7	46
DIM	4 P. PRÈC. SANG, d2cl (Sol. SS.P.etP.)	4	23	7	45
Lundi	5 SS Cyrille et Méthode, CC. PP. d.	4	23	7	45
Mardi	6 Octave des SS. Pierre et Paul, d.	4	24	7	44
Merc	7 St Michel des saints, Conf. doub.	4	24	7	44
Jeudi	8 Ste Elizabeth de P., reine, semid.	4	25	7	44
Vend	9 SS. Zenon et ses C., MM., doub.	4	26	7	44
Samédi	10 Les SS. 7 Frères, etc., MM, semid,	4	26	7	42
DIM	11 5 <i>Pent.</i> Du Dimanche, semid. (1)	4	27	7	42
Lundi	12 St Jean Gualbert, abbé, d.	4	27	7	42
Mardi	13 St Anaclet, P. M., semid.	4	28	7	41
Merc	14 St Bonaventure, E. D., d.	4	29	7	41
Jeudi	15 St Henri, confesseur, semid.	4	30	7	41
Vend	16 N. D. du Mont Carmel, d. M.	4	31	7	40
Samédi	17 St Alexis, conf, semid.	4	32	7	39
DIM	18 6 <i>Pent.</i> St Camille de Lellis, C. doub.	4	33	7	38
Lundi	19 St Vincent de Paul, C., doub.	4	34	7	37
Mardi	20 St Jérôme, Emilien, C. doub.	4	35	7	36
Merc	21 Ste Praxède, V., s. (b† St Joseph).	4	35	7	35
Jeudi	22 Ste Marie Madeleine, doub.	4	37	7	34
Vend	23 St Apollinaire, E. M., doub.	4	38	7	33
Samédi	24 <i>Vig.</i> St Jacques, (b† Im. Conception).	4	39	7	32
DIM	25 7 P St Jacques le maj, Ap., d.4 cl. (2).	4	40	7	31
Lundi	26 STE ANNE, pat. de la P. de Q., d., 1 cl.	4	41	7	30
Mardi	27 De l'Octave de Ste Anne, semid.	4	42	7	30
Merc	28 SS, Nazaire, etc., MM., semid.	4	42	7	28
Jeudi	29 Ste Marthe, V., semid.	4	44	7	27
Vend	30 De l'Octave de Ste Anne, semid.	4	45	7	26
Samédi	31 St Ignace, C., doub.	4	46	7	25

TEMPÉRATURE : Du 1er au 6, beau avec orages locales ; du 7 au 13, temps variable, mais chaud ; du 14 au 19, temps chaud et sec avec quelques orages locaux ; du 20 au 26, temps couvert avec pluies et vents ; du 27 au 31, beau et chaud. Le mois de juillet sera beau et chaud.

piquez-l
 bière su
 de ou c
 morceat
 d'eau-de
 lon, de
 cuire au
 soit bie
 le lende
 PAUP
 de boeu
 l'on rou
 on fait
 laisse e
 dresse l
 sur elle
 faut qu
 LANG
 vous la
 sez jusc
 alors da
 M. J. A
 O
 Je sui
 plèteme
 puis plu

N. B.
 bouteille

1 soir.
 matin.
 du soir.
 soir.

SOLEIL		Lune	
Lev.	Cou.	L.	C.
H	M	H	M
4 20	7 46	9	11
4 21	7 46	9	37
4 22	7 46	9	57
4 23	7 45	10	15
4 23	7 45	10	35
4 24	7 44	10	53
4 24	7 44	11	15
4 25	7 44	11	41
4 26	7 44	mat.	
4 26	7 42	0	15
4 27	7 42	1	1
4 27	7 42	2	3
4 28	7 41	Lev.	
4 29	7 41	8	22
4 30	7 41	8	47
4 31	7 40	9	7
4 32	7 39	9	26
4 33	7 38	9	42
4 34	7 37	10	0
4 35	7 36	10	17
4 35	7 35	10	40
4 37	7 34	11	5
4 38	7 33	11	38
4 39	7 32	mat.	
4 40	7 31	0	18
4 41	7 30	1	7
4 42	7 30	2	9
4 42	7 28	3	16
4 44	7 27	couc.	
4 45	7 26	8	3
4 46	7 25	8	22

cales ; du 7 au
 s chaud et sec
 ps couvert avec
 mois de juillet

piquez-la de lard maigre, ficelez-la et mettez-la dans une daubière sur des couennes de lard et entourée de débris de viande ou d'os, de jarret de veau ou d'un pied de veau coupé en morceaux, d'oignons, de très peu de carottes, d'un petit verre d'eau-de-vie et d'une égale quantité de vin blanc et de bouillon, de façon que la viande baigne aux trois quarts. Laissez cuire au moins cinq heures, en ayant soin que la daubière soit bien close. Servez avec des légumes, ou bien attendez le lendemain et servez froid avec le jus pris en gelée.

PAUPIETTES DE BŒUF.—Ce sont de minces tranches de filet de bœuf que l'on couvre d'une couche de farce de veau que l'on roule en les ficelant. On les fait sauter avec du beurre, on fait un roux que l'on mouille avec du vin blanc et on laisse cuire doucement pendant une demi-heure. Alors on dresse les paupiettes que l'on déficelle et on verse la sauce sur elles après l'avoir fait réduire, si elle était trop claire. Il faut que cette sauce soit un peu relevée.

LANGUE DE BŒUF AU GRATIN.—Après l'avoir fait dégorger vous la mettez blanchir dans l'eau bouillante et vous l'y laissez jusqu'à ce que vous puissiez enlever la peau ; faites-la cuire alors dans une casserole baignant dans l'eau bien assaisonnée,

Waterloo, le 15 Novembre 1896.

M. J. A. E. GAUVIN, pharmacien, Montréal.

Cher monsieur,

Je suis heureux de vous apprendre que mon bébé est complètement guéri de la toux opiniâtre qui le faisait souffrir depuis plusieurs mois.

Mes remerciements,

PIERRE HUBERT,

Waterloo.

N. B.—Exigez la signature de J. A. E. Gauvin sur chaque bouteille.



Premier quartier le 5 à 1 h 30 m du matin.
 Pleine lune le 11 à 9 h 28 m du soir.
 Dernier quartier le 19 à 3 h 35 m du soir.
 Nouvelle lune le 27 à 10 h 34 m du matin.

Jours de la semaine	FETES RELIGIEUSES,	SOLEIL		Lune	
		Lev.	Cou.	L.	C.
DIM	1 8 Pent. St Pierre-ès-Liens, (Sol S. Ann.	4 48	7 24	8 41	
Lundi	2 Oct. de Ste Anne, doub.	4 50	7 22	9 0	
Mardi	3 Invention de Ste Etienne, semid.	4 51	7 21	9 22	
Merc	4 St Domingue, C., doub. maj.	4 53	7 20	9 45	
Jeudi	5 N.-D. des Neiges, d. m.	4 53	7 19	10 17	
Vend	6 Transfigur, de N. S., d. m.	4 55	7 17	10 47	
Samedi	7 St Cajetan, conf. doub	4 56	7 16	11 51	
DIM	8 9 Pent. Du Dimanche, semid.	4 57	7 14	mat.	
Lundi	9 Vig. St Alph. M. de Lig, E D., d. (duz)	4 58	7 12	0 56	
Mardi	10 St Laurent, M, 2 cl	4 59	7 11	2 9	
Merc	11 Ste Philomène, V M doub.	5 17	9 3	3 33	
Jeudi	12 Ste Claire, V, doub.	5 27	8	Lev.	
Vend	13 Dé l'Octave, semid.	5 37	7 7	7 30	
Samedi	14 Jeûne, Messe de la Vigile de l'Assomp.	5 47	5 7	7 47	
DIM	15 10 Pent. ASSOMPTION, 1 cl.	5 57	3 8	8 5	
Lundi	16 St Hyacinthe, C, doub.	5 67	2 8	19	
Mardi	17 Octave de St Laurent, d.	5 77	1 8	43	
Merc	18 St Roch, C, doub.	5 86	59	9 6	
Jeudi	19 De l'Octave, semid	5 96	57	9 36	
Vend	20 St Bernard, A. D. doub.	5 116	55	10 14	
Samedi	21 Ste Jeanne de Cantal Ve, doub	5 126	54	11 1	
DIM	22 11 Pent St Joachim, d 2 cl	5 136	52	11 55	
Lundi	23 Vig, St Philippe Beniti, C, doub	5 146	50	mat.	
Mardi	24 St Barthélemy, Ap, d, 2 cl	5 166	48	0 59	
Merc	25 St Louis, roi, C, doub.	5 186	46	2 9	
Jeudi	26 St Zéphirin, P et M, s, (b† SS. Sacr.)	5 196	45	3 19	
Vend	27 St Joseph Cal, conf, doub	5 206	43	couc.	
Samedi	28 St Augustin, E. D, doub	5 216	41	6 46	
DIM	29 12 Pent, S Cœur de Marie, doub. maj.	5 226	40	7 6	
Lundi	30 Ste Rose de Lima, V, doub.	5 236	38	7 27	
Mardi	31 St Raymond Nonnat, doub.	5 246	36	7 49	

TEMPÉRATURE : Du 1er au 6, temps chaud et pluvieux ; du 5 au 11, beau temps avec orages locaux ; du 11 au 14, très beau ; du 14 au 19, chaud avec pluies locales ; du 20 au 27, plus frais avec grands vents ; du 27 au 31, temps pluvieux et frais.

atin.

pir.
atin.OLEIL, Lune
v. Cou. L. C.

M	H	M	H	M
48	7	24	8	41
50	7	22	9	0
51	7	21	9	22
53	7	20	9	45
53	7	19	10	17
55	7	17	10	47
56	7	16	11	51
57	7	14	mat.	
58	7	12	0	56
59	7	11	2	9
	1	7	3	33
	2	7	8	Lev.
	3	7	7	30
	4	7	5	7 47
	5	7	3	8 5
	6	7	2	8 19
	7	7	1	8 43
	8	6	59	9 6
	9	6	57	9 36
	11	6	55	10 14
	12	6	54	11 1
	13	6	52	11 55
	14	6	50	mat.
	16	6	48	0 59
	18	6	46	2 9
	19	6	45	3 19
	20	6	43	couc.
	21	6	41	6 46
	22	6	40	7 6
	23	6	38	7 27
	24	6	36	7 49

rieux ; du 5 au
s beau ; du 14
plus frais avec

laissez-la refroidir et coupez-la par tranches. Hachez du persil, de la ciboule, quelques échalotes, un peu d'estragon, des câpres et un anchois ; trempez de la mie de pain mollet dans de bon bouillon, mettez le tout dans un mortier et pilez en ajoutant un peu de beurre. Garnissez le fond d'un plat d'argent avec la moitié de cette farce, mettez dessus des tranches de langue dont vous couvrirez la surface avec l'autre moitié de votre farce, versez sur le tout un peu de beurre fondu et de bouillon, posez le plat sur un feu doux et couvrez-le d'un four de campagne.

LANGUE DE BŒUF A L'ÉCARLATE.—Après avoir enlevé le cornet d'une langue de bœuf, mettez-la griller sur la braise ardente, afin de pouvoir la débarrasser de sa peau. Quand cette opération est terminée, mettez-la dans un vase de terre qui ferme bien. Frottez-la avec du poivre et un peu de salpêtre, entourez-la de sel blanc ; ajoutez quelques clous de girofle, thym, laurier. Au bout de vingt-quatre heures, frottez-la de nouveau avec du sel, et ajoutez-en chaque jour à mesure qu'il fond. Laissez ainsi baigner votre langue pendant

Mangog, 10 Février 1896.

M. J. A. E. GAUVIN, pharmacien, Montréal.

Cher monsieur,

Je crois de mon devoir de vous féliciter du résultat magnifique que j'ai obtenu par l'emploi de votre sirop d'anis.

Je puis le recommander avantageusement contre le manque de sommeil chez les enfants, les coliques, la toux et la dentition.

Bien à vous,

M. GILBERT,

Ex-maire de Mangog.

N. B.—Exigez la signature de J. A. E. Gauvin sur chaque bouteille.



Premier quartier le 3 à 6 h 15 m du matin.
 Pleine lune le 10 à 0 h 17 m du matin.
 Dernier quartier le 18 à 9 h 56 m du matin.
 Nouvelle lune le 25 à 8 h 52 m du soir.

Jours de la semaine	FETES RELIGIEUSES.	SOLEIL		Lune	
		Lev.	Cou.	L.	C.
Merc	1 Décollation de St J. B, d m, (du 29 août)	5 26	6 34	8 18	
Jeudi	2 St Etienne, roi, C semid	5 28	6 32	8 56	
Vend	3 De la Férie, (r† de la Passion)	5 29	6 30	9 46	
Samedi	4 St Laurent Justinien, E, C, semid.	5 30	6 28	10 47	
DIM	5 13 Pent. Du Dimanche, semid (1)	5 31	6 27	11 59	
Lundi	6 De la Férie (b† SS. Anges).	5 32	6 24	mat.	
Mardi	7 De la Férie (r† SS. Apotres)	5 33	6 23	1 17	
Merc	8 NATIVITÉ DE LA B. V. M., 2 cl	5 35	6 21	2 34	
Jeudi	9 St Pierre Claver, C, doub,	5 36	6 19	3 50	
Vend	10 St Nicolas Tolentin, C, d	5 37	6 17	Lev.	
Samedi	11 De l'Octave, semid	5 39	6 16	6 9	
DIM	12 14 P. St N. de Marie, d, m (S. de la Nat) (2)	5 39	6 14	6 27	
Lundi	13 De l'Octave, semid	5 40	6 12	6 47	
Mardi	14 Exaltation de la Ste Croix, d m	5 42	6 10	7 10	
Merc	15 Q. Tps. Jeûne, Oct, de la Nativité, d.	5 43	6 7	7 38	
Jeudi	16 SS Corneille et Cyp, MM, semid	5 44	6 6	8 10	
Vend	17 Q. Tps. Jeûne, Stigm, de St Frs, d	5 45	6 4	8 52	
Samedi	18 Q. Tps. Jeûne, St Jos de Cop, C, d	5 46	6 2	9 43	
DIM	19 15 Pent. N.-D. des 7 Douleurs, d. m.	5 48	6 0	10 42	
Lundi	20 Vig. SS Eustache, etc, MM, d	5 49	5 57	11 50	
Mardi	21 Tt MATHIEU, Ap, 2 cl	5 50	5 56	mat.	
Merc	22 St Thomas de Vil, E C, d	5 51	5 54	0 59	
Jeudi	23 St Lin, P M semid	5 52	5 52	2 12	
Vend	24 Notre-Dame de la Merci, d m	5 54	5 50	3 27	
Samedi	25 De l'Imm. Conception, semid	5 56	5 48	4 40	
DIM	26 16 Pent, Du Dimanche, semid	5 56	5 46	couc.	
Lundi	27 SS. Côme et Damien, MM, semid	5 57	5 45	5 52	
Mardi	28 St Wenceslas M semid.	5 59	5 43	6 19	
Merc	29 St MICHEL, et tous les SS Anges, 2 cl.	6 0	5 40	6 56	
Jeudi	30 St Jérôme, C D. doub.	6 2	5 38	7 42	

TEMPÉRATURE : Du 1er au 3, temps couvert avec pluies ; du 4 au 9, temps très frais accompagné de vents ; du 9 au 16, frais mais très beau ; du 17 au 21, plus chaud avec pluies locales ; du 21 au 25, plus frais, nuageux ; du 26 au 30, chaud et beau.

douze c
faites-
fermée

Ava

heures

clou d

cuisson

La c

pas tro

LAN

chie e

la ave

une ca

accom

de bo

girofl

le mil

plat l

piqua

On

—

M. J.

Je

plète

puis

N.

bout

1 matin.
 2 tin.
 3 u matin.
 4 soir.

SOLEIL.		Lune	
Lev.	Cou.	L.	C.
H	M	H	M
5	26	6	34
5	28	6	32
5	29	6	30
5	30	6	28
5	31	6	27
5	32	6	24
5	33	6	23
5	35	6	21
5	36	6	19
5	37	6	17
5	39	6	16
5	39	6	14
5	40	6	12
5	42	6	10
5	43	6	7
5	44	6	6
5	45	6	4
5	46	6	2
5	48	6	0
5	49	5	57
5	50	5	56
5	51	5	54
5	52	5	52
5	54	5	50
5	56	5	48
5	56	5	46
5	57	5	45
5	59	5	43
6	0	5	40
6	2	5	38

ec pluies ; du 4
 au 16, frais mais
 cales ; du 21 au
 u.

douze ou quinze jours, en ayant soin de la retourner souvent ; faites-la cuire ou faites-la sécher trois jours à la cheminée, fermée dans un boyau.

Avant de la faire cuire, faites la dégorger pendant deux heures, mettez-la dans une marmite pleine d'eau avec oignon, clou de girofle, thym, laurier ; laissez-la refroidir dans sa cuisson, puis égouttez-la et la servez froide pour entrée.

La cuisson doit être lente, afin que la langue ne se réduise pas trop.

LANGUE DE BŒUF BRAISÉE.—Après l'avoir préparée et blanchie comme nous l'avons dit, pour la mettre au gratin, piquez-la avec des lardons assaisonnés ; mettez-la ensuite cuire dans une casserole, à petit feu, pendant quatre ou cinq heures, avec accompagnement de bardes de lard, de tranches de veau ou de bœuf ; ajoutez carottes, oignons, thym, laurier, clou de girofle. Au moment de la servir, parez-la, et fendez-la par le milieu dans sa longueur, de manière à lui donner sur le plat la forme d'un cœur ; puis accompagnez-la d'une sauce piquante.

On peut encore apprêter la langue de bœuf d'un grand

Waterloo, le 15 Novembre 1896.

M. J. A. E. GAUVIN, pharmacien, Montréal.

Cher monsieur,

Je suis heureux de vous apprendre que mon bébé est complètement guéri de la toux opiniâtre qui le faisait souffrir de puis plusieurs mois.

Mes remerciements,

PIERRE HUBERT,

Waterloo.

N. B.—Exigez la signature de J. A. E. Gauvin sur chaque bouteille.



Premier quartier le 2 à 12 h 37 m du soir.
 Pleine lune le 9 à 11 h 47 m du soir.
 Dernier quartier le 15 à 4 h 14 m du matin.
 Nouvelle lune le 25 à 6 h 33 m du matin.
 Premier quartier le 31 à 9 h 42 m du soir.

Jours de la semaine	FETES RELIGIEUSES	SOLEIL		Lune	
		Lev.	Cou.	L.	C.
Vend	1 St Rémi, E C doub	6	3 5 37	8	41
Samedi	2 SS Anges Gardiens, doub maj	6	4 5 35	9	52
DIM	3 17 Pent N D DU ST ROSAIRE, d, 2 cl	6	5 5 33	11	8
Lundi	4 St François d'Ass, C, doub maj	6	7 5 31	mat.	
Mardi	5 SS Placide, etc. MM, s. (r† SS Apôr.	6	8 5 30	0	25
Merc	6 St Breno, C, doub	6	9 5 27	1	39
Jeudi	7 Du SS Sacrement, semid	6	11 5 25	2	51
Vend	8 Ste Brigitte, Ve, doub	6	12 5 24	4	1
Samedi	9 SS Denis, etc, MM semid	6	12 5 21	5	9
DIM	10 18 P. Mat de la S V, d m (S de St Mic)	6	14 5 20	Lev.	
Lundi	11 De la Férie (b† SS Anges).	6	15 5 19	5	4
Mardi	12 De la Férie (r† SS Apôtres)	6	17 5 17	5	39
Merc	13 St Édouard, conf, semid	6	18 5 14	6	9
Jeudi	14 St Calixte, P M doub	6	20 5 12	6	49
Vend	15 Ste Thérèse, V, doub	6	21 5 11	7	36
Samedi	16 De l'Imm. Conception	6	23 5 9	8	32
DIM	17 19 Pent Pureté de la Ste Vierge, d	6	24 5 7	9	36
Lundi	18 St LUC, Evang, 2 cl	6	25 5 5	10	42
Mardi	19 St Pierre d'Alcantara, C, doub	6	26 5 4	11	50
Merc	20 St Jean de Canti, C, doub	6	28 5 2	mat.	
Jeudi	21 SS Ursule, etc, VV et MM doub	6	29 5 1	1	3
Vend	22 De la Férie (r† Passion de N. S	6	31 4 59	2	14
Samedi	23 T S Rédempteur, doub maj	6	32 4 57	3	31
DIM	24 20 Pent. St Raphaël, arch, d m	6	33 4 55	4	48
Lundi	25 SS Chrys et Darie, MM, s. (b† SS Ang)	6	35 4 53	couc.	
Mardi	26 St Evariste, P et M (r† SS Apotres)	6	36 4 52	4	50
Merc	27 Vég SS Simon et Jude, Ap 2 cl.	6	38 4 50	5	33
Jeudi	28 SS SIMON ET JUDE, Ap 2 cl	6	39 4 48	6	29
Vend	29 De la Férie (r† Passion de N S)	6	41 4 47	7	40
Samedi	30 Jéane, Vig de la Toussaint (b† Imm C)	6	42 4 46	8	55
DIM	31 21 P. Pat. de la Ste V., d.m. (du dim. préc)	6	43 4 45	10	14

TEMPÉRAURE : Du 1er au 3, temps variable ; du 4 au 9, chaud avec orages locaux ; du 10 au 15, très chaud et beau ; du 16 au 19, orages, grands vents et pluies ; du 20 au 24, plus froid et nuageux avec vents ; du 25 au 28, très frais ; du 28 au 31, très frais avec pluie et vents.

soir.

matin.
 matin.
 soir.

SOLEIL	Lune
lev. Cou.	L. C,

	M	H	M	H	M
	3	5	37	8	41
	4	5	35	9	52
	5	5	33	11	8
	7	5	31	mat.	
	8	5	30	0	25
	9	5	27	1	39
11	5	25	2	5	1
12	5	24	4		1
12	5	21	5		9
14	5	20	Lev.		
15	5	19	5		4
17	5	17	5		39
18	5	14	6		9
20	5	12	6		49
21	5	11	7		36
23	5	9	8		32
24	5	7	9		36
25	5	5	10		42
26	5	4	11		50
28	5	2	mat.		
29	5	1	1		3
31	4	59	2		14
32	4	57	3		31
33	4	55	4		48
35	4	53	couc.		
36	4	52	4		50
38	4	50	5		33
39	4	48	6		29
41	4	47	7		40
42	4	46	8		55
43	4	45	10		14

au 9, chaud
 du 16 au 19,
 et nuageux
 ès frais avec

nombre de manières : la faire griller après qu'elle a cuit dans le pot-au-feu et la servir avec une maître d'hôtel ; au gratin, saupoudré de parmesan, en papillotes, etc., etc.

PALAIS DE BŒUF A LA LYONNAISE.—Mettez dégorger les palais de bœuf dans de l'eau très chaude, rafraîchissez-les, grattez-en la peau et faites-les cuire dans un blanc pendant quatre ou cinq heures. Coupez-les alors en morceaux et servez-les sur de l'oseille ou sur une purée d'oignons.

GATEAU DE BŒUF.—Prenez trois livres de tranches de bœuf, une demi-livre de veau, une demi-livre de jambon et une demi-livre de lard gras. Hachez bien le tout, avec quelques champignons, du persil, des ciboulettes, une petite branche de thym, une feuille de laurier et une petite gousse d'ail. Salez, poivrez et ajoutez un petit verre d'eau-de-vie.

Mettez des bardes de lard au fond d'une terrine à pâté, placez dessus le hachis, en l'entremêlant de quelques gros lardons. Mettez au four doux pendant plusieurs heures et laissez refroidir.

ROGNON DE BŒUF.—Blanchissez-le à l'eau bouillante salée pour lui enlever le goût désagréable qu'il a si souvent. Vous retirez tout de suite la casserole du feu, et le rognon lui-même ne doit pas rester quatre minutes dans l'eau. Vous l'avez auparavant coupé en tranches minces, sautez-le vive-

Montréal, le 12 Septembre 1895.

M. J. A. E. GAUVIN, pharmacien.

Après avoir essayé plusieurs préparations pour notre bébé qui était malade de coliques causés par sa dentition nous avons sur la recommandation d'un ami fait usage de votre sirop d'anis qui donna à notre bébé un soulagement immédiat.

MDE JOS. GAREAU,
 1284 Ste Catherine.



Pleine lune le 8 à 4 h 55 m du soir.
 Dernier quartier le 16 à 9 h 7 m du soir.
 Nouvelle lune le 23 à 4 h 25 m du soir.
 Premier quartier le 30 à 10 h 20 m du soir.

Jours de la semaine	FETES RELIGIEUSES	SOLEIL		Lune L. C.
		Lev.	Cou.	
Lundi	1 TOUSSAINT, 1 cl. (d'obligation).	6 44	4 44	II 30
Mardi	2 TRÈPASSÈS, doub.	6 46	4 42	mat.
Merc	3 De l'Octave, semid.	6 48	4 40	0 42
Jeudi	4 St Charles Borr., E. C., doub	6 49	4 39	I 52
Vend	5 De l'Octave, semid	6 51	4 37	2 58
Samedi	6 De l'Octave, semid	6 52	4 36	4 6
DIM	7 22 Pent. Du Dimanche, semid	6 54	4 34	5 17
Lundi	8 Octave de la Toussaint, d	6 55	4 32	6 19
Mardi	9 Dédic. de la Basilique de Latran, d.m.	6 56	4 31	Lev.
Merc	10 St André Avellin, C. d	6 57	4 29	4 48
Jeudi	11 St Martin, E. et C., doub	6 58	4 28	5 33
Vend	12 St Martin, P M, semid	7 0	4 27	6 28
Samedi	13 St Didace, C., semid	7 1	4 26	7 24
DIM	14 23 Pent. St Josaphat. E. M., d (1)	7 3	4 26	8 30
Lundi	13 Ste Gertrude, V., doub	7 5	4 25	9 36
Mardi	16 St Stanislas de Kostka, C., doub.	7 6	4 24	10 46
Merc	17 St Grégoire Thaum., E. C., semid	7 7	4 23	11 35
Jeudi	18 Déd. des B. de SS, Pierre et Paul, d m.	7 8	4 22	mat.
Vend	19 Ste Elisabeth de Hongrie, Ve, doub	7 11	4 21	1 7
Samedi	20 St Félix de Valois, C., doub	7 12	4 20	2 22
DIM	21 24 Pent. Présent. de la B. V. M., d. m.	7 13	4 19	3 40
Lundi	22 Ste Cécile, v. M., doub	7 14	4 18	5 2
Mardi	23 St Clément, P. M., doub	7 16	4 18	6 28
Merc	24 St Jean de la Croix, C., d	7 17	4 17	cou.
Jeudi	25 Ste Catherine, V. M., doub	7 18	4 16	5 16
Vend	26 St Sylvestre abbé, doub	7 19	4 15	6 32
Samedi	27 St Léonard de P. M., C., doub	7 21	4 15	7 55
DIM	28 IER DIMANCHE DE L'AVENT, semid 1 cl	7 22	4 14	9 14
Lundi	29 Messe de la Virgile (b ^t SS Ang)	7 23	4 13	10 29
Mardi	30 ST ANDRÉ, Apotre, 2 cl	7 25	4 12	11 44

TEMPÉRATURE : Du 1er au 7, froid et pluvieux avec neige et grésil ; du 8 au 13, plus doux et beau ; du 13 au 17, temps doux mais pluvieux et sombre ; du 18 au 23, plus froid avec grands vents et neige ; du 24, plus doux et beau mais accompagné de vents ; du 25 au 30, vents, pluies.

10 jours

dir.

JUIL.		Lune
Cou.		L. C.
H.	M.	H. M.
14	44	11 30
5	42	mat.
8	40	0 42
9	39	1 52
1	4 37	2 58
2	4 36	4 6
4	4 34	5 17
5	4 32	6 19
6	4 31	Lev.
7	4 29	4 48
8	4 28	5 33
0	4 27	6 28
1	4 26	7 24
3	4 26	8 30
5	4 25	9 36
6	4 24	10 46
7	4 23	11 35
8	4 22	mat.
11	4 21	1 7
12	4 20	2 22
13	4 19	3 40
14	4 18	5 2
16	4 18	6 28
17	4 17	cou.
18	4 16	5 16
19	4 15	6 32
21	4 15	7 55
22	4 14	9 14
23	4 13	10 29
25	4 12	11 44

avec neige et
7, temps doux
avec grands
compagné de

ment dans la poêle avec du beurre, du sel et du poivre. Mettez très peu de farine, mouillez avec du vin et un peu d'eau, retirez du feu sans laisser bouillir ; ajoutez un morceau de beurre, un jus de citron, et servez promptement.

GRAS-DOUBLE EN FRICASSEE.—Après avoir été râtissé et abondamment lavé, le gras-double doit cuire pendant six heures dans une eau assaisonnée de sel, poivre, girofle, ail et oignons. On met dans cette eau deux ou trois cuillerées de farine. Mais habituellement on achète le gras-double tout cuit. Coupez-le alors en morceaux réguliers, mettez-les dans une casserole avec du beurre et une cuillerée de farine, mouillez avec de l'eau, mettez du sel, du poivre, de la muscade rapée et, au moment de servir, une liaison avec un jus de citron.

Un peu de sauce tomate améliore beaucoup le gras-double.

GRAS-DOUBLE A LA MODE DE CAEN.—Mettez dans une daubière du gras-double coupé en morceaux réguliers, des pieds de veau, blanchis, désossés et coupés en morceaux, une demi-livre de lard coupé en petits morceaux, sel, muscade et épices, plusieurs oignons, un demi-verre d'eau-de-vie. Couvrez de bouillon et mettez au four pendant quatre heures. Servez très chaud.

Waterloo, le 15 Novembre 1896.

M. J. A. E. GAUVIN, pharmacien, Montréal,

Cher monsieur,

Je suis heureux de vous apprendre que mon bébé est complètement guéri de la toux opiniâtre qui le faisait souffrir depuis plusieurs mois.

Mes remerciements,

PIERRE HUBERT,

Waterloo.

N. B.—Exigez la signature de J. A. E. Gauvin sur chaque bouteille.



Pleine lune le 8 à 12 h 0 m du matin.
 Dernier quartier le 16 à 11 h 27 m du matin.
 Nouvelle lune le 23 à 3 h 0 m du matin.
 Premier quartier le 30 à 2 h 32 m du matin.

Jours de la semaine	FETES RELIGIEUSES	SOLEIL		Lune
		Lev.	Cou.	L. C.
Merc	1 <i>Jeûne</i> De la Férie (b† St Joseph).	H 7	M 26	H. M. 12
Jeudi	2 Ste Bibiane, V M, semid	7	28	12 0 51
Vend	3 <i>Jeûne</i> St François Xavier, C, d m	7	28	12 2 0
Samedi	4 St Pierre Chrys E D, doub	7	29	11 3 4
DIM	5 2 AVENT Du Dimanche, semid 2 cl.	7	30	11 4 11
Lundi	6 St Nicolas, E C, doub	7	31	11 5 15
Mardi	7 St Ambroise, E D doub	7	32	11 6 19
Merc	8 <i>Jeûne</i> L'IMM-CONC, de Ire cl (d'obl)	7	33	11 Lev.
Jeudi	9 De l'Octave, semid	7	35	11 4 21
Vend	10 <i>Jeûne</i> , Transl de la S M de L, d m	7	35	11 5 19
Samedi	11 St Damase, P et C semid	7	36	11 6 22
DIM	12 3 AVENT Du Dimanche semid 2 cl	7	37	11 7 27
Lundi	13 Ste Lucie, V M doub	7	38	11 8 35
Mardi	14 De l'Octave, semid	7	39	11 9 43
Merc	15 <i>Q Tps Jeûne</i> Oct de l'Imm Concept, d.	7	39	12 10 52
Jeudi	16 St Eusèbe, E M, semid	7	40	12 mat.
Vend	17 <i>Q Tps Jeûne</i> De la Férie	7	41	12 3
Samedi	18 <i>Q Tps Jeûne</i> Expect de la Ste V, d m,	7	42	12 1 17
DIM	19 4 AVENT Du Dimanche, semid	7	42	13 2 34
Lundi	20 <i>Messe Vigile</i> de St Thomas	7	43	13 3 57
Mardi	21 ST THOMAS, Ap 2 cl	7	43	13 5 19
Merc	22 <i>Jeûne</i> De la Férie	7	44	14 6 38
Jeudi	23 De la Férie	7	44	15 cou.
Vend	24 <i>Jeûne Vigile</i> de Noël.	7	45	15 5 24
Samedi	25 NOÛL, Ire cl, (d'obligation)	7	45	16 6 47
DIM	26 St IYTIENNE, M 2 cl	7	45	17 8 7
Lundi	27 St JEAN, Apôtre et Evang, 2 cl	7	45	18 9 24
Mardi	28 SS Innocents, MM, 2 cl	7	46	18 10 37
Merc	29 St Thomas de C E M, d	7	46	19 11 47
Jeudi	30 Du Dim dans l'Octave de Noël, sedim	7	46	20 mat.
Vend	31 St Sylvestre, P C doub	7	46	20 0 53

TEMPÉRATURE : Du 1er au 7, temps variable mais plus froid avec neige qui devra rester, du 8 au 13, froid mais beau ; du 13 au 17, plus doux avec neige ; du 18 au 23, pluies, grésil, neige, tempêtes ; du 24 au 27, très froid et beau ; du 27 au 31, plus doux avec neige.

Di
 —
 diab
 cons
 Le
 au co
 —
 ça d'
 gifles
 à me
 De
 —
 ment
 —
 que,
 le do
 Un
 qui g
 amis :
 —J
 —N
 colui
 Pou
 disait
 C'e
 MI
 que le
 Pou
 C'e
 aucun
 Touj

tin.
du matin.
matin.
du matin.

SOLEIL		Lune	
Lev.	Cou.	L.	C.
H	M	H	M.
7 26	4 12	mat.	
7 28	4 12	0 51	
7 28	4 12	2 0	
7 29	4 11	3 4	
7 30	4 11	4 11	
7 31	4 11	5 15	
7 32	4 11	6 19	
1) 7 33	4 11	Lev.	
7 35	4 11	4 21	
7 35	4 11	5 19	
7 36	4 11	6 22	
7 37	4 11	7 27	
7 38	4 11	8 35	
7 39	4 11	9 43	
d. 7 39	4 12	10 52	
7 40	4 12	mat.	
7 41	4 12	3	
n, 7 42	4 12	1 17	
7 42	4 13	2 34	
7 43	4 13	3 57	
7 43	4 13	5 19	
7 44	4 14	6 38	
7 44	4 15	cou.	
7 45	4 15	5 24	
7 45	4 16	6 47	
7 45	4 17	8 7	
7 45	4 18	9 24	
7 46	4 18	10 37	
7 46	4 19	11 47	
im 7 46	4 20	mat.	
7 46	4 20	0 53	

mais plus froid
beau ; du 12 au
grésil, neige, tem-
pérature, plus doux avec

Deux maris, très agacés, causent de leur légitime.
—Moi, je voudrais bien envoyer la mienne à tous les diables
—Moi, je mettrais bien la mienne à la caisse des dépôts et consignations : je serais sûr de ne la revoir jamais !

Le colonel Pestamboul parle sans cesse de ses duels. Hier, au cercle, M. Prud'homme l'interpelle.

—Eh ! mon Dieu, s'écrie-t-il, ce n'est pas plus difficile que ça d'avoir des duels. Il y a huit jours encore, j'ai reçu deux gifles, et je vous affirme que si j'avais tenu le moins du monde à me battre.....

Deux Marseillais causent de leurs chagrins intimes.

—Mon cher, dit Marius, ma belle-mère ronfle si terriblement, qu'elle fait éclater les vitres !

—Et moi, riposte Sextius, la mienne louche à un tel point que, pour regarder quelqu'un, elle est obligée de leur tourner le dos!!!

Un célibataire entre deux âges préoccupé de ses cheveux qui grisonnent, disait l'autre jour à un homme d'esprit de ses amis :

—Je blanchis ; faut-il me faire teindre ?

—Non, dit l'homme d'esprit ; la teinture ne trompe que celui qui se teint.

Pourquoi donc la vérité est-elle représentée dans un puits, disait Aurélien Scholl à Monselet.

C'est bien simple, la pauvre fille, elle est si souvent altérée.

Mlle X*** du gymnase possède une maman assez pincée ; que les autres pensionnaires appellent la mère Caspienne.

Pourquoi lui donner ce nom ? demandait Aurélien.

C'est, répondit S... parce qu'elle ne communique avec aucune mère.

SERGINES.

Toujours prête et sûre la gomme du Dr Adam.

Pape actuellement régnant.

SA SAINTETE le Pape LÉON XIII (Vincent Joachim Pecci), 258^e successeur de Saint-Pierre, né à Carpineto, Italie, le 2 mars 1810, élu le 20 février 1870, couronné le 3 mars suivant.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE QUÉBEC

Archidiocèse de Québec.

Archevêque.—Son Eminence le Cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau, né à Ste-Marie de la Beauce, le 17 février 1820, sacré évêque le 19 mars 1871, créé cardinal le 7 juin 1886.

Coadjuteur.—Mgr Louis Nazaire Bégin, archevêque de Cyrène, né à la Pointe-Lévis le 10 janvier 1840, sacré évêque de Chicoutimi le 28 octobre 1888, nommé archevêque de Cyrène et coadjuteur de Québec le 22 décembre 1891.

Secrétaire.—Rév. B.-Ph. Garneau.

Diocèse des Trois-Rivières.

Evêque.—Mgr Louis François Lafèche, né à Ste-Anne de la Pérade, le 4 septembre 1818, sacré évêque le 25 février 1867.

Chancelier : Rév. J. H. F. Béland, Ptre-Chanoine.

Diocèse de Rimouski.

Evêque.—Mgr André Albert Blais, né à St. Valier le 26 août 1842, sacré évêque le 28 mai 1890, évêque de Rimouski le 6 février 1891.

Diocèse de Chicoutimi.

Evêque.—Mgr Michel-Thomas Labrecque, né à St-Anselme le 20 décembre 1849, sacré évêque le 22 mai 1892.

Secrétaire : Rév. Thomas Roberge.

Diocèse de Nicolet.

Evêque.—Mgr Elphège Gravel, né à St. Antoine de Chambly le 12 octobre 1838, sacré évêque le 2 août 1885.

Secrétaire : Rév. L. V. Thibaudier.

La gomme du Dr Adam pour le

P
Ar
le 28
Mont
8 mai
Chu

Evê
le 1er
Coc
Druzi
Sec

Evê
Monn
précor
Sec

Evê
Lapra.
sacré
Sec

Ar
cœur l
Sec

Vico
St-Mar
Cythè

mal

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Archidiocèse de Montréal.

Archevêque.—Mgr Edouard Charles Fabre, né à Montréal le 28 février 1827, sacré évêque le 1er mai 1873, évêque de Montréal le 11 mai 1876, premier archevêque de Montréal le 8 mai 1886.

Chancelier : Rev. A. Archambault, ptre-chanoine.

Diocèse de St-Hyacinthe.

Evêque.—Mgr. Louis-Zéphirin Moreau, né à Bécancourt, le 1er avril 1824, sacré évêque le 16 janvier 1876.

Coadjuteur.—Mgr Maxime Decelles, évêque titulaire de Druzipara, sacré le 9 mars 1893.

Secrétaire : Rèv. A. X. Bernard.

Diocèse de Sherbrooke.

Evêque.—Mgr Paul-Stanislas LaRoque, né à Ste-Marie de Monnoir le 28 octobre 1846 ; ordonné prêtre le 9 mai 1869 ; préconisé évêque de Sherbrooke le 30 septembre 1893.

Secrétaire : Rèv. G. A. Lemieux.

Diocèse de Valleyfield.

Evêque.—Mgr Joseph-Médard Emard, né à St-Constant de Laprairie le 31 mars 1853 ; ordonné prêtre le 10 juin 1876 ; sacré évêque (1er évêque) le 9 juin 1892.

Secrétaire : Rèv. J. C. Allard.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE D'OTTAWA

Archidiocèse d'Ottawa.

Archevêque.—Mgr Joseph-Thomas Duhamel, né à Contre-cœur le 6 novembre 1841 ; sacré évêque le 28 octobre 1874.

Secrétaire : Rèv. J. C. W. Deguire.

Vicariat apostolique de Pontiac.

Vicaire apostolique : Mgr Narcisse-Zéphirin Lorrain, né à St-Martin (île Jésus) le 13 juin 1842 ; sacré évêque de Cythère le 21 septembre 1882. Résidence : Pembroke, Ont.

mal de dents se vend 10 cents,

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE TORONTO

Archidiocèse de Toronto.

Archevêque.—Mgr John Walsh, né à Mooncoin, Irlande, le 24 mai 1830 ; sacré évêque de Sandwich, plus tard de London, le 16 novembre 1867 ; nommé archevêque de Toronto le 25 juillet 1889.

Secrétaire : Rév. James Walsh, St. John's Grove, Toronto.

Diocèse d'Hamilton.

Evêque.—Mgr Thsmas-Joseph Dowling, né à Limerick, Irlande. en 1840 ; sacré évêque le 1er mai 1887.

Chancelier : Rév. J. J. Craven.

Diocèse de London.

Evêque.—Mgr Denis O'Connor, sacré évêque le 19 oct. 1890.

Secrétaire : Rév. J. Kennedy.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE KINGSTON.

Archidiocèse de Kingston.

Archevêque.—Mgr James Vincent Cleary, né à Dungarvan, Irlande, le 18 septembre 1828 ; sacré évêque le 21 novembre 1880 ; nommé archevêque le 28 juillet 1869.

Secrétaire : Rév. Thomas A. Kelly.

Diocèse de Peterboro.

Evêque.—Mgr Richard A. O'Connor, né en Irlande en 1838 ; sacré évêque le 1er mai 1889.

Secrétaire : Rév. P. Rudkins.

Diocèse d'Alexandria.

Evêque.—Mgr Alex. MacDonell, sacré évêque le 28 octobre 1890.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE D'HALIFAX.

Archidiocèse d'Halifax.

Archevêque.—Mgr Cornelius O'Brien, né à New-Glasgow, île du Prince Edouard, le 4 mai 1843, sacré évêque le 21 janvier 1883.

O'est votre faute si vous avez mal aux dents la

1821
E
1821
Se
E
le 4
Se
E
28 ao
Se
PRO
Arc
sacré
Sec
E
Cour,
1850.
E
France
polis l
ter le
gomm

Diocèse d'Antigonish.

Evêque.—Mgr John Cameron, né à Antigonish le 16 février 1827, sacré évêque le 22 mai 1870.

Secrétaire : Rév. A. Thompson.

Diocèse de St-Jean.

Evêque.—Mgr John Sweeny, né à Clones, Irlande, en mai 1821, sacré évêque le 15 avril 1860.

Secrétaire : Rév. J. J. Walsh.

Diocèse de Chatham.

Evêque.—Mgr James Rogers, né à Mount-Charles, Irlande, le 4 juillet 1826, sacré évêque le 15 août 1860.

Secrétaire : Rév. J. S. Knight.

Diocèse de Charlottetown.

Evêque.—Mgr James Charles McDonald, sacré évêque le 28 août 1840 : évêque de Charlottetown le 1er mai 1891.

Secrétaire : Rév. Alex. McAulay.

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE.

Archidiocèse de St-Boniface.

Archevêque.—Mgr Louis Philippe Adélarde Langevin, sacré archevêque de St-Boniface le 14 mars 1895.

Secrétaire : Rév. Elie Rocan.

Diocèse de St-Albert.

Evêque.—Mgr Vital Justin Grandin, né à St-Pierre-la-Cour, France, le 3 février 1829, sacré évêque le 30 novembre 1850.

Diocèse de New-Westminster.

Evêque.—Mgr Paul Dudrieu, né à St. Paul-de-Mons, France, le 4 décembre 1830, sacré évêque titulaire de Marcopolis le 24 octobre 1875 ; nommé évêque de New-Westminster le 2 septembre 1890.

gomme du Dr Adam vous guérira pour 10 cents.

Vicariat Apostolique d'Arthabaska-Mackenzie.

Evêque.—Mgr Emile Grouard, né à Brûlon, Mans., le 2 février 1840, sacré évêque titulaire d'Ibora, le 1er août 1891.

Evêque auxiliaire.—Mgr Isidore Clut, né le 11 février 1832, à Saint-Rambert, Valance, France, sacré évêque titulaire d'Arindèle le 15 août 1867.

Vicariat Apostolique de la Saskatchewan.

Evêque.—Mgr Albert Pascal, sacré évêque dans la cathédrale de Viviers, France, le 28 juin 1891.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE D'OREGON (E. U.)

Diocèse de l'Île Vancouver.

Evêque.—Mgr J. N. Lemmens, né en Hollande le 3 juin 1850, sacré évêque le 5 août 1888.

Province de Québec.

SIÈGE DU GOUVERNEMENT, QUÉBEC.

Lieut.-gouverneur (*traitement* : \$10,000). Son Honneur
Jos. A. CHAPLEAU, commandant de la Légion d'honneur, etc.

Conseil Exécutif

Traitements : Premier ministre, \$5,000 ; les autres ministres, \$4,000.

Premier ministre et Commissaire des Travaux publics—
L'hon. E. J. Flynn.

Procureur-général—L'hon. L. P. Pelletier.

Commissaire des terres de la Couronne—L'hon G. A. Nantel.

Président du conseil.—L'hon. Thos. Chapais.

Secrétaire provincial—L'hon. F. Hackett.

Ministre de l'Agriculture et de la colonisation.—L'hon. L. Beaubien.

Trésorier—L'hon. A. W. Atwater.

Ministre sans portefeuille—L'hon. W. A. Morris.

Greffier du Conseil Exécutif—M. Gustave Grenier.

Ménagez pas 10 cents pour guérir un mal

de d

Conseil Législatif.

Traitement : Orateur, \$2,000 ; chaque conseiller, \$800 ;
Orateur : L'hon. G. Ouimet.

<i>Noms des Conseillers.</i>	<i>Leur résidence.</i>
Les hon. Thos Chapais.....	Québec.
“ Horace Archambault.....	Montréal.
“ Nicodème Audet.....	St-Anselme.
“ Chs B. de Boucherville.....	Boucherville.
“ George Bryson, junior.....	Fort Coulonge.
“ N. C. Cormier.....	Plessisville.
“ J. A. Dorion.....	St-Ours.
“ Pierre Dorion.....	Québec.
“ Francis E. Gilman.....	Montréal.
“ Praxède F. X. Larue.....	St-Augustin, Portneuf.
“ J. G. Laviolette.....	Montréal.
“ David Marsil.....	St-Eustache.
“ F. X. O. Methot.....	St-Pierre-les-Becquets.
“ Thomas Pelletier.....	Trois-Pistoles.
“ Wilfrid Prévost.....	Montréal.
“ D. A. Ross.....	Québec.
“ J. J. Ross.....	Ste-Anne de la Pérade.
“ John Sharples.....	Québec.
“ Louis Silvestre.....	Ile Dupas.
“ Louis Tourville.....	Montréal.
“ J. W. Ward.....	C. S. Antoine, Montréal.
“ Thomas Wood.....	Dunham Flats.

Greffier du Conseil Législatif : Louis Fréchette.

de dents avec la gomme du Dr Adam.

Assemblée Législative.

Traitements : Orateur, \$2,000 ; chaque député, \$800.

Orateur : L'honorable P. E. LEBLANC.

<i>Comtés.</i>	<i>Députés.</i>	<i>Résidence.</i>
Argenteuil	W. J. Simpson	Lachute.
Arthabaska	J. E. Girouard.....	Drummondville.
Bagot.....	M. McDonald.....	St André d'Action
Beauce	J. Poirier.....	St-Jos. de la Beauce.
Beauharnois	E. H. Bisson.....	Beauharnois.
Bellechasse	L. A. Turgeon	Lévis.
Berthier.....	V. Allard	Berthierville.
Bonaventure	F. X. Lemieux.....	Québec.
Brome.....	R. N. England	Knowlton.
Chambly		
Champlain	P. Grenier, M.D.....	St-Maurice.
Charlevoix	Jos. Morin.....	Baie St-Paul.
Châteauguay.....	W. Craig.....	Ormstown.
Chi. et Saguenay.....	H. Petit.....	Chicoutimi.
Compton		
Deux-Montagnes	Benj. Beauchamp.....	St-Hermas.
Dorchester	L'hon. L. P. Pelletier...	Québec.
Drummond	P. J. Cook.....	Montréal.
Gaspé	L'hon. E. J. Flynn....	Québec.
Hochelaga.....		
Huntingdon.....	G. W. Stephens.....	Montréal.
Iberville	F. Gosselin, fils.....	St-Alexandre.
Jacques-Cartier ..		
Joliette.....	J. M. Tellier.....	Joliette.
Kamouraska	C. A. Desjardins	St-André de Kam.
Lac St-Jean.	J. Girard.....	St-Gédéon.
Laprairie	Cy. Doyon.....	St-Isidore.
L'Assomption	Jos. Marion.....	St-Paul l'Ermite.
Laval	L'hon. P. E. Leblanc...	Montréal.
Lévis.....	I. B. Baker.....	St-Nicolas.

Encore le mal de dents ? Essayez la gomme

L'I
Lot
Ma
M
M
M
M
M
M

Nap
Nic
Ott
Pon
Port
Qué

Rich
Rich
Rim
Rou
St. F
St-J
St-M
St-S
Sheff
Sher
Souk
Stans
Témi

du I

L'Islet	F. C. M. Déchéne	Québec
Lotbinière	F. H. Laliberté.....	Warwick.
Maskinongé	H. Caron.....	St. Léon
Matane	L. F. Pinault	Québec.
Mégantic.....	J. King.....	"
Missisquoi.....	E. E. Spencer.....	Frelighsburg.
Montcalm	O. Magnan	St-Alexis
Montmagny	N. Bernatchez.....	Montmagny.
Montmorency	Québec.
Montréal No. 1...	F. Martineau.....	Montréal.
" No. 2...()	M. Augé.....	"
" No. 3...	D. Parizeau	"
" No. 4...	A. W. Morris.....	"
" No. 5..	L'hon. J. S. Hall.....	"
" No. 6...	Dr Guérin.....	"
Napierville	L. Ste Marie.....	St-Rémi.
Nicolet.....	L'hon. L. Beaubien	Montréal.
Ottawa (comté)..	N. Tétreau.....	Hull.
Pontiac	D. Gillies.....	Braeside.
Portneuf	Jules Tessier.. ..	Québec.
Québec-Est	L'hon. Joseph Shehyn.	"
" Ouest....	F. Carbray.....	"
" Centre ..	V. Chateaufort.....	"
" [comté].....	"
Richelieu	L. Lacouture.....	Sorel.
Richmond	J. Bédard.....	Richmond.
Rimouski.....	Aug. Tessier.....	Rimouski.
Rouville	A. Girard.....	Marieville.
St. Hyacinthe....	Dr A. P. Cartier.....	Ste-Madeleine.
St-Jean.....	L'hon. F. G. Marchand.	St-Jean d'Iberville.
St-Maurice.....	L. T. N. L. Duplessis ..	Trois-Rivières.
St-Sauveur.....	S. N. Parent.....	St. Sauveur.
Shefford	A. F. Savaria.....	Waterloo.
Sherbrooke	L. E. Panneton.....	Sherbrooke.
Soulange	A. G. Bourbonnais.....	Coteau Landing.
Stanstead	M. F. Hackett	Stanstead.
Témiscouata.....	N. Rioux.....	Trois-Pisioles.

du Dr Adam 10 cents en vente partout.

ez la gomme

TerrebonneL'hon. G. A. Nantel...Montréal.
Trois-Rivières ...T. E. Normand.....Trois-Rivières.
VaudreuilH. Cholette.....Ste-Justine.
Verchères.....A. E. E. Lussier.....Varenne.
Wolfe.....J. A. Chicoyne.....Sherbrooke.
YamaskaV. Gladu.....St-François du Lac
Greffier de l'Assemblée Législative :—L. G. Desjardins.

Conseil de l'Instruction publique.

Comité catholique.

Président : L'hon. P. B. de LaBruère, surintendant—Son Eminence le cardinal archevêque de Québec ; LL. GG. les archevêques de Montréal et d'Ottawa, et les évêques de Trois-Rivières, Rimouski, Sherbrooke, St. Hyacinthe, Nicolet, Chicoutimi, Valleyfield et Pontiac ; l'hon. L. F. R. Masson, Terrebonne ; l'hon. juge L. A. Jetté, Montréal ; l'hon. F. Langelier, M. P., Québec ; l'hon. H. Archambault, Montréal ; l'hon. Th Chapais, Québec ; MM. Eug. Crépeau, Drummondville ; H. R. Gray, Montréal ; J. L. Leprohon, M.D., Montréal.—*Secrétaire* : Paul de Caze.

Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

L'honorable A. C. P. R. Landry, Beauport ; l'honorable H. G. Joly de Lotbinière, Lotbinière ; Révérend M. T. Montminy, Saint-Georges, Beauce ; l'honorable F. X. O. Méthot, Saint-Pierre-les-Becquets ; Benj. Beauchamp, St. Hermas ; Milton McDonald, Acton Vale ; Joseph Girard, St. Gédéon ; J. de la Broquerie Taché, Québec ; I. J. A. Marsan, L'Assomption ; Rob. Ness, Howick ; Timothée Brodeur, St. Hugues ; Chs. D. Tylee, Ste-Thérèse de Blainville ; Henry S. Foster, Knowlton ; Rév. M. T. Dauth, St. Léonard ; Dr. Wil. Grignon, St. Angèle ; Bas. Lamarre, Longueuil ; Rév. L. O. Tremblay, Ste-Anne Lapocatière ; A. A. Ayer, Montréal ; Ora P. Patten, Montréal ; Andrew J. Dawes, Lachine ; Ed. A. Barnard, *secrétaire*, Québec.

L'homme, la femme, l'enfant ont besoin de la

mi
Pe
Ta
fla
Lc
M.
M.
J.
St
C
de
fac
Tu
vos
W
Gal
I
—
—
en
L
D
rela
T
—
gon

Conseil des Arts et Manufacture de la Province de Québec.

L. I. Boivin, *président*, Montréal ; l'hon. L. Beaubien, commissaire de l'agriculture et de la colonisation ; l'hon. L. P. Pelletier, secrétaire provincial ; l'hon. G. Ouimet : E. E. Taché, Québec ; J. F. Peachy, Québec ; Rév. J. C. K. Laflamme, Québec ; T. Normand, M.P.P., Trois-Rivières ; A. G. Lomas, Sherbrooke ; P. Poyen, St. Hyacinthe ; G. Boivin, Montréal ; Andrew Boyd, Montréal ; V. Roy, Montréal ; J. MacFarlane, J. D. Rolland, Montréal ; F. J. Hart, Montréal ; J. C. Wilson, Montréal ; W. McMaster, Montréal ; S. C. Stevenson, *secrétaire*, (bureau 76, rue St-Gabriel, Montréal),

Compagnie d'Exposition de Montréal.

Membres *ex officio* : l'hon. commissaire de l'agriculture et de la colonisation, le président du conseil des arts et manufactures. L'hon. L. Tourville, *président* : L. Huot, R. Auzias-Turenne, S. H. C. Miner, John-Crown, S. J. Doran, H. Provest, G. W. Sadler, O. Marin, T. A. Trenholme, P. Lyall Wm. Ewing ; S. C. Stevenson, *secrétaire* (bureau 76 aue St-Gabriel.),

Boursicoteres.

—Enfin, est-ce un honnête homme, oui ou non ?

—C'est très délicat à résoudre ici, ces questions-là.

—Enfin, lui donneriez-vous votre fille en mariage, si vous en aviez une ?

—Peut-être, mais je ne lui confierais pas mon argent.

La dernière de Toto.

De la pièce voisine, il entendait sa mère qui se plaignait relativement aux infidélités de son époux.

Toto alors, de sa voix pointue :

—Dis donc, m'man, tu pouvais donc pas l'épouser à l'essai.

gomme du Dr Adam 10 cents en vente partout.

COUR CRIMINELLE.

DISTRICTS.	CHEFS-LIEUX.	TERMES.	GREFFIERS DE LA COUR.
Arthabaska..	Arthabaskaville..	Mars 22 et octobre 22.	Rainville et Laurier.
Beauce	St Joseph	Mars 25 et sept. 20.	Vézina et Chassé.
Beauharnois..	Beauharnois.....	Mars 1er et oct. 1er.	M. Branchaud.
Bedford.....	Sweetsburg.....	Mars 1er et sept 1er.	Léonard et Noyes.
Chicoutimi....	Chicoutimi.....	Janv. 16 et juin 2.	F. X. Gosselin.
Gaspé.....	Percé	Janv. 28 et oct. 21.	Joseph X. Lavoie.
Iberville	New-Carlisle.....	Janv. 20 et juin 20.	G. F. Maguire.
Joliette	Joliette	Mars 25 et oct. 25.	Marchand et Bélanger.
Kamouraska	Fraserville	Juin 15 et déc. 15.	Desrochers et Ducharme.
Montmagny.	Montmagny	Mai 6 et novembre 10.	J. G. Pelletier.
Montréal.....	Montréal.....	Mars 21 et oct. 25.	Bender et Martineau.
Ottawa	Ay'mer	1 mars, juin, sept. 2 no.	L. W. Sicotte.
Québec	Québec	Juin 10 et déc. 10.
Richelieu	Sorel	Avril 10 et oct. 10.	W. E. Duggan.
Rimouski	Rimouski	Janv. 14 et juil. 2.	Antoine N Gouin.
Saguenay.....	Murray Bay.....	Mars 23 etc. 22.	Letendre et Chamberland.
St-François.	Sherbrooke	Juin 22 et fév. 16.	J. A. Martin.
St-Hyacinthe	St-Hyacinthe	Mars 1er et oct. 1er.	Cabana et Bowen.
Terrebonne..	Ste Scholastique	Juin 19 et déc. 19.	Roy et Beaugregard.
T.-Rivières ..	Trois-Rivières	Janv. 7 et juil. 2.	Ch. de Montigny.
		Juin 4 et déc. 4.	S. L. de Lottinville.

Les maux de dents disparaissent avec la

COUR DE CIRCUIT DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

DISTRICT D'ARTHABASKA.—Siège à Arthabaskaville, le 16 et 17 de chaque mois sauf le mois de juillet et août, 14 et 15 décembre.

DISTRICT DE BEAUCE.—Siège à St-Joseph de la Beauce du 7 au 12 de mars, juin et novembre. *A Sainte-Hénédine*, du 2 au 5 de mars, juin et novembre. *A Lambton*, du 26 au 29 janvier et du 24 au 27 septembre.

DISTRICT DE BEAUHARNOIS.—Siège à Beauharnois, du 17 au 22 de février, mai, septembre et décembre. *A Sainte-Martine*, pour le Comté de Chateauguay, du 1er au 4 février, mai et septembre. *A Huntingdon*, pour le comté de Huntingdon, du 8 au 11 février, mai et septembre.

DISTRICT DE BEDFORD.—Siège à Sweetsburg, le deuxième lundi et les quatre jours juridiques suivants de chaque mois sauf juillet et août. *A Waterloo*, pour le comté de Shefford, du 10 au 13 de février, avril, juin et octobre. *A Knowlton*, pour le comté de Brome, 16 et 17 janvier, mars, mai et septembre. *A Bedford*, pour le comté de Missisquoi, 15 et 16 février, avril, juin et octobre. *A Farnham*, 18 et 19 janvier, mars, mai et septembre.

DISTRICT DE CHICOUTIMI.—Siège à Chicoutimi, du 14 au 16 janvier, du 28 mai au 1er juin et du 7 au 12 octobre.

DISTRICT DE GASPÉ.—Siège à Percé pour le comté de Gaspé du 25 au 28 janvier, du 26 au 31 mai, et du 15 au 20 oct. *A New-Carlisle*, pour le comté de Bonaventure, du 11 au 14 janvier, du 10 au 14 juin et du 29 septembre au 2 octobre.

DISTRICT D'IBERVILLE.—Siège à St-Jean, du 14 au 18 de chaque mois, sauf janvier, juillet et août. *A Napierville*, le 21 de février, juin et octobre. *A Iberville*, le 18 de février, juin et octobre.

DISTRICT DE JOLIETTE.—Siège à Joliette, les mercredi, jeudi et vendredi de la semaine suivant le terme de la Cour Supérieure.—*A l'Assomption*, les deux premiers jours de mars, juin, septembre, novembre et les 27 et 28 décembre.—*A Sainte-Jovienne*, pour le comté de Montcalm, les 3 et 4 mars, juin, septembre et décembre.

Letendre e Chamberland.
J. A. Martin.
Cabana et Bowen.
Roy et Beauregard.
Ch. de Montigny.
S. I., de Lottinville.

Mars 22 etc. 22
Juin 22 et fév. 16
Mars 1er et oct. 1er
Juin 19 et déc. 19
Janv. 7 et juil. 2
Juin 4 et déc. 4
Kimouski
Murray Bay
Sherbrooke
St-Hyacinthe
Terrebonne
T.-Rivières
Kimouski
Murray Bay
Sherbrooke
St-Hyacinthe
Terrebonne
T.-Rivières

ent avec la

gomme du Dr Adam 10 cents en vente partout.

DISTRICT DE KAMOURASKA.—Siège à Fraserville, du 15 au 18 des mois de mars, mai, sept, et du 10 au 14 dec. *A St-Jean-Baptiste* (Ile verte), du 11 au 13 fev., juin et oct. *A Kamouraska* (village), du 15 au 17 fev., juin et oct.

DISTRICT DE MONTMAGNY.—Siège à Montmagny, du 7 au 12 février, octobre, et du 1er au 5 mai. *A Saint-Michel*, pour le comté de Bellechasse, du 1er au 3 avril, octobre, et du 2 au 4 juillet. *A Saint-Jean Port Joli*, pour le comté de l'Islet, du 20 au 22 février, octobre, et du 13 au 15 mai.

DISTRICT DE MONTRÉAL.—Siège à Montréal, du 15 au 20 janvier, et du 1er au 20 de chaque mois, sauf juillet et août.

DISTRICT D'OTTAWA.—Siège à Aylmer, du 9 au 13 janvier et septembre, du 15 au 19 avril et novembre. *A Hull*, du 26 au 30 janvier, du 1er au 5 mai, du 27 septembre au 1er octobre et du 28 novembre au 2 décembre. *A Papineauville*, du 5 au 9 février, du 11 au 15 mai et du 6 au 10 octobre.

DISTRICT DE QUÉBEC.—Siège à Québec, les premiers cinq jours juridiques de chaque mois, 5 sauf janvier, juillet et août, et les cinq jours juridiques qui suivent le 15, sauf juillet et août.

DISTRICT DE RICHELIEU.—Siège à Sorel, du 13 au 15 de fev., mars, avril, mai, juin, oct., nov. et dec., et du 17 au 19 sept. *A Berthier*, pour le comté de Berthier, du 11 au 13 janv., du 17 au 19 fev., mars, mai, juin, oct. et nov., les 20 et 21 sept. *A Saint-François du Lac*, pour le comté d'Yamaska, les 26 et 27 des mois de fev., mars, mai, juin, sept, et oct., du 17 au 19 sept.

DISTRICT DE RIMOUSKI.—Siège à Rimouski, du 10 au 15 mars et oct., du 10 au 13 juin et décembre. *A Saint-Jérôme* (de Matane), du 18 au 20 fev., juin et septembre.

DISTRICT DE SAGUENAY.—Siège à St-Etienne de la Malbaie, du 21 ou 23 fev., du 12 au 16 juin, du 1er au 4 septembre, du 3 au 7 nov. *A Be. e Saint-Paul*, pour le comté de Charlevoix, du 20 au 23 janvier, du 22 au 25 mai et du 1er au 2 octobre.

DISTRICT DE SAINT-FRANCOIS.—Siège à Sherbrooke, du 14 au 17 de chaque mois de l'année, sauf juillet et août. *A Stansstead*, du 18 au 20 février, juin et novembre. *A Coaticook*, du 22 au 24 février, juin et novembre. *A Dunville*, du 22

Toujours le doit sur la dent malade ? Eh bien,

Dis

Dis

Dis

Hono

“

“

“

essay

e, du 15 au 18
ec. *A St-Jean-*
t oct. *A Ka-*
oct.

ny, du 7 au 12
t-Michel, pour
tobre, et du 2
comté de l'Is-
5 mai.

15 au 20 jan-
illet et août.

u 13 janvier et
A Hull, du 26
re au 1er oc-
apineauville,
0 octobre.

iers cinq jours
illet et août,
sauf juillet et

au 15 de fev.,
17 au 19 sept.
11 au 13 janv.,
v., les 20 et 21
é d'Yamaska,
sept, et oct.,

0 au 15 mars
ut-Jérôme (de

le la Malbaie,
septembre, du
té de Charle-
u 1er au 2 oc-

ke, du 14 au
oût. *A Stans-*
A Coaticook,
enville, du 22

au 24 janvier, mai et septembre. *A Cookshire*, pour le
comté de Compton, le 25 janvier, mai et septembre. *A*
Richmond, du 19 au 21 janvier, mai et septembre. *A Ham*
Sud, pour le comté de Wolfe, du 4 au 6 février, juin et no-
vembre.

DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE.—Siège à Saint-Hyacinthe
du 14 au 18 des mois de février, avril, juin, octobre et dé-
cembre. *Marieville*, pour le comté de Rouville, du 10 au 12
de février, avril, juin, octobre et décembre.

DISTRICT DE TERREBONNE.—Siège à Saint-Scholastique, du
14 au 19 des mois de janvier, mars, juin et octobre. *A Saint-*
Jérôme, du 10 au 14 des mois de mars, juin et oct. *A La-*
chute, pour le comté d'Argenteuil, du 8 au 12 fev., mai, et
du 11 au 14 octobre.

DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES.—Siège aux Trois-Rivières, du
13 au 15 de chaque mois, sauf janvier, juillet et août. *A*
Louiseville, pour le comté de Maskinongé, les 4 et 5 février,
juin et octobre. *A Nicolet*, pour le comté de Nicolet, les
11 et 12 février, mai et octobre.



TRIBUNAUX.

Cour Suprême du Canada. (SIEGE A OTTAWA).

Honorable sir Henry Strong.....juge en chef (\$8,000).

“	D. Girouard,	} Juges puisnés, (\$7,000 chacun) <i>Réregistrataire.</i> —
“	Hen. Elz. Taschereau,	
“	Jn. Welling Gwynne,	R. Cassels, C. R.
“	Robert Sedgewick,	} <i>Secrétaire.</i> —
“	George King,	

Eh bien,

essayez la gomme du Dr Adam, 10 cents.

Tribunaux de la Province de Québec.

COUR DU BANC DE LA REINE.

Honorable A. Lacoste, juge en chef, (\$6,000)

Hon. J. S. C. Wurtele, }
 " L. F. G. B. by, } Juges puisnés, \$5,000 {
 " Jean Blanchet, } { Hon. J. G. Bossé.
 " " " " { " R. N. Hall.
 " " " " { " Ald. Ouimet.

COUR SUPERIEURE.

Juridiction pour sommes au-dessus de \$100.

Honorable sir Louis E. N. Casault, juge en chef. \$6,000

JUGES.	RESIDENCE	DISTRICT.		
Hon. Sir L ^e E N Casault,		Québec et une partie	\$5,000 chacun	
" B. Caron.....	Québec	d'Arthabaska.		
" Fred Wm. Andrews				
" A. B. Routhier.....				
" J. J. Curran.....				
" M. M. Tait.....	Montréal.	Mont. et une partie		
" L. A. Jetté.....				Terrebonne.
" L. O. Loranger.....				
" M. Mathieu.....				
" Charles Gill.....				
" C. P. Davidson.....				
" J. S. Archibald.....				
" S. Pagnuelo.....		\$4,000 chacun.		
" Charles I. Doherty.	Montréal....		Terrebonne	
" H. T. Taschereau...	Trois-Rivièr...		Trois-Rivières.	
" J. B. Bourgeois....	Sherbrooke.:		St-François	
" E. T. Brooks.....	Berth. en bas		Beauce et Montma.	
" H. C. Pelletier.....	Aylmer.....		Otta. et com. d'Ar.	
" L. Tellier.....	St-Hyacinthe		St-Hyacinthe	
" W. W. Lynch.....	Knowlton....		Bedford	
" J. A. Ouimet.....	Sorel.....		Richelieu.	
" J. A. Gagné.....	Chicoutimi...		Sag'nay et Chicou.	
" L. A. Billy.....	Québec.....	Gaspé.		
" Chs de Lorimier...	Joliette....	Joliette.	\$3,000	
" L. Bélanger.....	Beauharnois.	Beauharnois et Ter.		
" A. N. Charland....	Saint Jean...	Iberville.		
" M. A. Plamondon..	Arth'kaville	Arthabaska.		
" Ernest Cimon.....	Fraserville...	Kamouraska.		
" J. E. Larue.....	Rimouski....	Rimouski.		

Pourquoi passer les nuits blanches avec le mal

Est
 Cen
 Ou
 Ste
 St-
 St-
 St-
 Ste-
 Hoc
 St-
 St-
 St-
 F
 Brid
 M
 Ren
 Ch
 Dup
 Ec
 Penn
 Po
 Jacq
 Ho
 Dup
 de d

CONSEIL DE VILLE DE MONTRÉAL.

ANNÉE 1896.

SON HONNEUR LE MAIRE R. WILSON SMITH.

Représentation des Quartiers :

CHARGE D'ÉCHEVIN

	No 1	No 2
<i>Est</i>	C. Beausoleil	G. Marsolais
<i>Centre</i>	R. Prévost	H. B. Rainville
<i>Ouest</i>	A. A. Stevenson	Jas. McBride
<i>St-Anne</i>	B. Connaughton	T. Kinsella
<i>St-Antoine</i>	R. Costigan	
<i>St-Laurent</i>	J. Harper	Ed. G. Penny
<i>St-Louis</i>	J. R. Savignac	Geo. Reneault
<i>St-Jacques</i>	A. Dupuis	Jos Brunet
<i>St-Marie</i>	T. Charpentier	H. Dupré
<i>Hochelaga</i>	R. Préfontaine	J. B. Wilson
<i>St-Jean-Baptiste</i>	L. Ouimet	T. A. Grothé
<i>St-Gabriel</i>	L. A. Jacques	R. Turner
<i>St-Denis</i>	F. X. Prénoveau, jr	M. T. Lefevbre

COMITÉS.

Finance—Rainville, président ; Savignac, Beausoleil, McBride, Connaughton, Dupuis, Wilson.

Marchés—Marsolais, président ; Ouimet, Kinsella, Dupré, Reneault, Turner.

Chemins—Préfontaine, président ; Brunet, Grothé, Turner, Dupuis, Kinsella.

Eclairage—Prévost, président ; Préfontaine, Prénoveau, Penny, Beausoleil.

Police — Lefebvre, président ; Penny, McBride, Grothé, Jacques, Kinsella, Charpentier.

Hôtel de Ville—Penny, président ; Stevenson, Prénoveau, Dupuis, Charpentier, Wilson.

de dents quand la gomme du Dr. Adam soulage.

ec.
 00)
 J. G. Bossé.
 R. N. Hall.
 ld. Ouimet.

00.
 f. \$6,000

RICT.

 une partie \$5,000 chacun
 baska.

 ne partie
 onne.

e
 pres.
 a
 Montma.
 m. d'Ar.
 che

t Chicou.

is et Ter. \$3,000

a.
 ka.

ce le mal

Feu—Stevenson, président ; Costigan, Marsolais, Penny, ques, Lefebvre, Prévost.

anté—Prénoveau, président ; Brunet, Ouimet, Connaugh, Harper, Wilson.

Eau—Costigan, président ; Penny, Prénoveau, Savignac, Jacques, Ouimet, Kinsella.

Parcs et Traverses — Jacques, président ; Stevenson, Turner, Lefebvre, Grothé, Harper, Wilson.

Parc Mont - Royal — Ouimet, président ; Préfontaine, Stevenson, Beausoleil, Costigan, Ouimet, Dupré.

OFFICIERS DE LA CORPORATION.

Département en Loi.

Rouer Roy, C.R. ; L. J. Ethier, C.R. ; avocats conjoints de la cité ; P. J. Coyle, asst, avocat de la cité ; A. Mainville, commis.

Département du Greffier de la Cité.

L. O. David, greffier de la cité ; A. Gosselin, assit. greffier de la cité ; René Beauset, commis et secrétaire du maire ; J. Crépeau, 2e commis.

Département du Trésorier de la Cité.

Wm Robb, trésorier de la cité ; S. Casavan, caissier ; J. Hewitt, assist. caissier ; D. A. Hamel, paie-maitre ; C. Perrault et F. Bolté, assist. paie-maitres.

Département de l'Auditeur et du Contrôleur

O. Dufresne, contrôleur et auditeur ; J. Pelletier et John Day, commis.

Département du Revenu.

Chs Arnoldi, percepteur des taxes ; F. X. Castonguay, rece-

Mal de dents ? Eh bien, employez la

veur ; Nap. Lesage, comptable ; Michael Downes, percepteur du prix de l'eau et des taxes d'affaires.

Bureau des Evaluateurs.

J. T. Dillon, président ; P. H. Morin, Richard Thomas, J. W. Grose, Geo. B. Muir, L. J. Lamontagne, Arthur Langevin et C. E. A. Patterson, évaluateurs.

G. A. Normandin, chef du bureau et secrétaire des évaluateurs ; Pierre Terrault, registrateurs ; A. Sauvé, assistant.

Département des Chemins.

P. W. St-George, inspecteur de la cité ; J. R. Barlow, député inspecteur de la cité ; Alfred Brittain, asst. inspecteur de la cité ; J. E. Brais, comptable ; P. O'Reilly, secrétaire ; L. J. Marien, J. W. Lesage, C. de B. Leprohon, N. C. Mathieu, asst. ingénieur ; John Brophy, dessinateur en chef ; N. Lacroix, dessinateur ; Butler et A. Bochon, inspecteurs des canaux ; J. P. Flynn, inspecteur des rues ; F. X. Rousseau, contre-maître, division est ; James Griffin, centre-maître, division ouest ; A. Pinoteau, jardinier en chef.

Cour du Recorder.

B. A. T. de Montigny, recorder ; L. Forget, greffier de la cour ; M. E. Auclair, député greffier de la cour.

Département de Police.

Lt. Col. Geo. A. Hughes, surintendant de la police ; James Kehoe, C. D. Lancey, et L. G. Lapointe, inspecteurs de la police ; John J. Barry, secrétaire ; Chs. Glackmeyer, comptable ; Ernest Lacroix, asst. comptable.

Andrew Cullen, détective en chef ; L. H. Arcand, John Robinson, Olivier Campeau, Job. S. Trempe, David Barrett, Jacques Lafontaine et James O'Keefe, détective ; J. A. Lamarche, secrétaire.

Service des Incendies.

Z. Benoit, ingénieur en chef ; J. Naud, E. Jackson, J.

gomme du Dr Adam, 10 cents.

Beckingham et C. Dubois, asst. ingénieurs ; J. Beaulieu, commis des approvisionnements et surintendant des chevaux ; J. Nolan, surintendant des pompes à vapeur ; L. A. Damour, secrétaire.

Département du Télégraphe d'Alarme.

F. H. Badger, surintendant ; F. X. Gauthier, asst. surintendant et 1er opérateur ; James Ferns, 2me opérateur ; et James Wills, 3me opérateur ; A. Courville, contre-maître.

Département des Chaudières et des Bâtimens.

E. O. Champagne, inspecteurs des chaudières ; P. Lacroix, inspecteurs des bâtimens ; A. Décarie, commis.

Département de l'Aqueduc.

J. O. Alfred Laforest, surintendant ; Henri Filteau, comptable ; Frank Dowd, secrétaire ; Chs. Moretti, dessinateur et J. H. Leslie, commis des compteurs.

Département des Marchés.

CLERCS DES MARCHÉS.—C. Tessier, clerc ; O. Gadoua, asst. clerc, marché Bonsecours ; J. N. Duhamel, clerc, marché Ste-Anne ; J. B. Flynn, marché aux fromages ; J. Alexis Robert, clerc, marché St Laurent ; S. Racette, clerc, F. Durand, asst. clerc, pesée Papineau ; W. I. Pagé, clerc, marché St-Gabriel ; L. Jolicœur, clerc, marché St-Antoine ; T. Giroux, clerc, marché St-Jacques ; Max. Groulx, clerc, marché Hochelaga ; Elzéar Dérome, clerc, marché des abattoirs de l'est ; E. Bastien, clerc, marché des abattoirs de l'ouest ; A. Hamall et H. Poitras, inspecteurs des viandes ; A. Normandin, clerc, marché Saint-Jean-Baptiste.

Département de l'Hôtel-de-Ville.

F. Décary-Pearson, mécanicien ; Wm. Morrow, asst. mécanicien ; U. Richard, opérateur de l'ascenseur ; A. Lamontagne, menuisier ; N. Lamarre, messenger ; N. Thibault, concierge et Alfred Pellerin, 2e messenger.

Département de la Santé.

Dr Louis Laberge, médecin officier de santé ; J. E. Doray,

Sûr remède contre le mal de dents

ingénieur sanitaire ; J. Ignatius Flynn, secrétaire et commis des statistiques ; V. H. Lefebvre, comptable ; Dr Raymond, inspecteur du lait.

Département des Expropriations.

P. P. Bourque, secrétaire ; Jos. Marleau, assistant.

TARIF DES VOITURES DE LOUAGE DANS LES CITES DE MONTREAL ET DE QUEBEC.

VOITURES A UN CHEVAL — A LA COTRSE.

Temps alloué. — Un quart d'heure

Pour 1 ou 2 personnes	25 cts
Pour 3 ou 4 personnes	40 cts

Temps alloué. — Une demi-heure

Pour 1 ou 2 personnes	40 cts
Pour 3 ou 4 personnes	60 cts

PREMIERE HEURE. — A L'HEURE.

Pour 1 ou 2 personnes	40 cts
Pour 3 ou 4 personnes	60 cts

Chaque heure subsequnte.

Pour 1 ou 2 personnes	75 cts
Pour 3 ou 4 personnes	\$1 00

VOITURES A DEUX CHEVAUX — A LA COURSE.

Temps alloué. — Un quart d'heure

Pour 1 ou 2 personnes	50 cts
Pour 3 ou 4 personnes	65 cts

Temps alloué. — Une demi-heure

Pour 1 ou 2 personnes	65 cts
Pour 3 ou 4 personnes	75 cts

A L'HEURE

Pour 1 ou 2 personnes	\$1 00
Pour 3 ou 4 personnes	1 25

10 cents la gomme du Dr Adam.

J. Beaulieu,
es chevaux ;
A. Damour,

ne.
asst. surin-
pérateur ; et
e-maître.

ments.
; P. Lacroix,

lteau, comp-
assinateur et

adoua, asst.
marché Ste-
lexis Robert,
urand, asst.
St-Gabriel ;
roux, clerc,
Hochelega ;
sst ; E. Bas-
amall et H.
t, clerc, mar-

r, asst. méca-
Lamontagne,
concierge et

J. E. Doray,

il de dents

Pour toute malle portée sur l'une des voitures susdites, — 10 cts. Nulle charge pour les sacs de voyage, valises, boîtes ou paquets susceptibles d'être portés à la main.

a. Toute course, qui dépasse la demi-heure sera chargée à l'heure : les fractions d'heure, pour les courses audelà d'une heure, seront payées au *prorata* des charges ci-haut établies pour les courses à l'heure.

b. Pour les courses entre minuit et quatre heures du matin, il sera payé cinquante pour cent en sus des charges ci-dessus.

c. Les charges à l'heure s'appliquent à toute course en dehors des limites de la cité, pourvu que l'engagement soit fait en dedans de telles limites.

d. Ne sont pas compris dans le mot " personnes " dans le dit tarif et sont exempts de charges, les enfants au-dessous de cinq ans, portés sur les genoux de leurs parents ou gardiens.

e. Le mot " course " partout où il se trouve dans le dit tarif, doit être interprété comme admettent les *arrêts (stoppages)* dans la limite du temps fixé pour telle course.

GOUVERNEMENT DU CANADA.

SIÈGE DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

(*Traitement* : £10,000 sterling ou \$48,666).

Son Excellence le très honorable SIR JOHN CAMPBELL HAMILTON GORDON, Comte d'Aberdeen, etc., etc.

Conseil Privé de Sa Majesté pour le Canada.

(*Traitement* : Premier ministre, \$8,000 ; chacun des autres ministres, \$7,000).

Premier ministre et président du conseil. — L'hon. Wilfrid Laurier.

Ministre des finances — L'hon. Fielding.

Ministre de l'Intérieur et surintendant des affaires des sauvages —

Dix piastres de co o

M
M
M
M
M
Se
Mi
Mi
Mi
Sol
Mi
Mi

Tra

Arm
Bell
de
Bold
Bouc
ch
Béch
Coch
DeBl
Drun
Forge

10 co

Ministre des travaux publics.—L'hon. J. I. Tarte.
Ministre de l'agriculture.—L'hon. S. Fisher.
Ministre de la milice et de la défense.—L'hon. Dr Borden.
Maître-général des postes.—L'hon. W. Mulock.
Ministre de la marine et des pêcheries.—L. N. Davies.
Ministre de l'industrie et du commerce.—Sir R. Cartwright.
Secrétaire d'Etat.—L'hon. R. W. Scott.
Ministre des chemins de fer et canaux.—H. G. Blair.
Ministre de la justice.—L'hon. Sir O. Mowatt.
Ministres sans portefeuille.—Les hon. C. A. Geoffrion, R. R. Dobell.
Solliciteur général—L'hon. Chs Fitzpatrick.
Ministre des douanes.—L'hon. A. T. Patterson.
Ministre du revenu de l'Intérieur.—Sir H. Joly.
Greffier du Conseil Privé.—M. John J. McGee.

Membres du Sénat pour le Canada.

Traitements : Président, \$4,500 ; chaque sénateur, \$1,000.

Président : L'HON. C. A. P. PELLETIER.

QUÉBEC.

Les honorables

Armand, J R, Riv-des Prairies.	Hingston, Sir W.
Bellerose, J H, St-Vincent-de-Paul.	Landry, A C P R, Mastaï.
Bolduc, J, St-Victor de Tring.	Masson, L F R, Terrebonne.
Boucherville, C E B de, Boucherville.	Montplaisir, H, C de la Mad.
Béchar, F R.	Ogilvie, A W, Montréal.
Cochrane, M H, Compton.	Price, E J, Québec.
DeBlois, P A, Québec.	Robitaille, Th, New-Carlisle.
Drummond, G A, Montréal.	Ross, J J, Ste-Anne de la P'de
Forget, L J, Montréal.	Thibaudeau, A A, Montréal.
	Thibaudeau, J R, Montréal.
	Villeneuve, J O, Montréal.

10 cents de gomme du Dr Adam.

ONTARIO.

Les honorables

Allan, G W, Toronto.	McPherson, Sir D L, Toronto*
Casgrain, Chs E, Windsor.	MacInnes, Donald, Hamilton
Clemow, F, Ottawa	Merner, Sam, New Hamburg.
Dobson, John, Lindsay.	Mowat, Sir O, Toronto.
Ferguson, J, Niagara Falls.	O'Donohue, John, Toronto.
Flint, Billa, Bridgewater.	Read, Robert, Belleville.
Gowan, J R, Barrie.	Reesor, David, Yorkville.
Mackenzie Bowell, Sir, Ottawa	Sanford, W E, Hamilton.
McCallum, Lachl, Stromness.	Scott, R W, Ottawa.
McKindsey, Geo C, Milton.	Smith, Frank, Ottawa.
McLaren, P, Perth, Ont.	Sullivan, M, Kingston.
McMillan, Don, Alexandria.	Vidal, Alex, Sarnia.

NOUVELLE-ECOSSE.

Les honorables

Almon, W J, Halifax.	McKay, Th, Truro.
Dickey, R B, Amherst.	MacFarlane, A, Wallace.
Kaulbach, H A N, Lunenburg.	Miller, W, Arichat.
McDonald, W, L. Glace Bay	Power, L G, Halifax.
	Primrose, C, Pictou.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Les honorables

Botsford, A E, Westcock.	McLelan, A R, Riverside.
Dever, James, St-Jean.	Poirier, Pascal, Shédiac.
Glasier, John, Fredericton.	Snowball, J B, Chatham.
Lewin, J D, St-Jean.	Ward, David, Fredericton.

ILE DU PRINCE-EDOUARD

Les honorables

Howlan, G W, Charlottetown.	Montgomery, D, Park Corner.
Macdonald, A A, Charl'town.	S. Prowse, Murray Harbour.

Cette dent creuse vous fera souffrir.

COLOMBIE ANGLAISE.

Les honorables

Macdonald, W J, Victoria		Reid, James, Quesnelle
McInnes, T R, Victoria		

MANITOBA

Les honorables.

Bernier, T A, St Boniface,		Kirchhoffer, J N, Brandon
Boulton, C A, Shellmouth		Sutherland, J, Winnipeg

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Lougheed, J A, Calgary		Perley, W D, Wolsely
Greffier du Sénat : Edouard J. Langevin		

Membres de la Chambre du Commerce du Canada.

(Traitements : Orateur, \$4,000 ; chaque député, \$1,000.)

Orateur, L'HON. PETER WHITE.

QUEBEC.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Argenteuil,	T Christie.....	Lachute
Bagot	Flavien Dupont	St-Liboire
Beauce	Joseph Godbout.....	S Franç(Beauce)
Beauharnois	J G H Bergeron.....	Montréal
Bellechasse.....	E E Talbot.....	Québec
Berthier.....	C. Beausoleil	Montréal
Bonaventure.....	W L B Fauvel.....	Paspédiac
Brome	S A Fisher.....	Sutton
Chambly-Verchères...	C. A. Geoffrion.....	Montréal
Champlain	Dr Marcotte	Ste Anne Pérade
Charlevoix	Chs Angers.....	Malbaie

Ayez la gomme du Dr Adam.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Châteauguay	J P Brown	St - Chrysostôme
Chicoutimi et Sag'ny. V	Savard.....	Chicoutimi
Compton.....	Rufus H Pope.....	Cookshire
Deux-Montagnes	J Ethier,	Ste- Scholastique
Dorchester	J B Morin.....	St-Anselme
Dr. et Arthabaska... J	Lavergne.....	Arthabaskaville
Gaspé	R Lemieux.....	Montréal
Hochelaga.....	J A C Madore.....	Montréal
Huntingdon.....	Julius Scriver.....	Hemmingford
Iberville et St Jean. .	Hon. J I Tarte.....	Montréal
Jacques-Cartier	F D Monk.....	Montréal
Joliette	Chs Bazinet	Joliette
Kamouraska	H G Carroll... ..	Québec
Labelle	U Bourassa.....	Montebello
Laprairie-Napierville.	D Monet.....	St Rémi
L'Assomption.....	Jos Gauthier.....	St Lin
Laval.....	T Fortin	Montréal
Lévis	P M Guay.....	Etchemin
L'Islet.....	Deschène.....	
Lotbinière		Ste-Croix
Maskinongé.....	J H Legris	Louiseville
Mégantic	G Turcotte	St-Ferdinand
Missisquoi.....	R B Meigs.....	Sweetsburg
Montcalm.....	L E Dugas	Montcalm
Montmagny	P A Choquette.....	Montmagny
Montmorency	T C Casgrain.....	Québec
Montréal Ste Anne... J	F Quinn.....	Montréal
“ St Jacques. O	Desmarais.....	Montréal
“ St Laurent. E G	Penny	Montréal
“ St Antoine. Dr T G	Roddick.....	Montréal
Nicolet.....	M Boisvert	Nicolet
Pontiac.....	W J Poupore	
Portneuf	Sir H Joly de Lotbi. .	Ottawa
Québec Centre... ..	L'hon F Langelier... .	Québec
“ Est.....	L'hon W Laurier	Arthabaskaville

Oh ! ce n'est rien ! Achetez une

Q
R
Ri
Ri
Rc
St
Sh
So
Sta
Té
Ter
Tro
Vai
Ver
Wr
Yan

Add
Algo
Both
Bran
Bran
Brook
Bruce
Bruce
Bruce
Card
Carle
Corn.
Dund

bout

Québec Ouest.....	Hon. R R Dobell.....	Québec
“ (comté).....	Hon. Chs Fitzpatrick.....	Québec
Richelien.....	A A Bruneau.....	Sorel
Richmond et Wolfe.....	W Stevenson.....	Danville
Rimouski.....	Dr R Fiset.....	Rimouski
Rouville.....	L P Brodeur.....	Montréal
St Hyacinthe.....	M E Bernier.....	St-Hyacinthe
Shefford.....	C H Parmelee.....	
Sherbrooke.....	W B Ives.....	Ottawa
Soulanges.....	Dr Bourbonnais.....	
Stanstead.....	H U Moore.....	
Témiscouata.....	F Pouliot.....	R. du Loup (bas
Terrebonne.....	A Chauvin.....	Montréal
Trois-Rivières, St M.....	Sir A P Caron.....	Québec
Vaudreuil.....	H S Harwood.....	Vaudreuil
Verchères.....	C A Geoffrion.....	Montréal
Wright.....	C R Devlin.....	Aylmer
Yamaska.....	R M S Mignault.....	Yamaska

ONTARIO.

Addington.....	J W Bell.....	
Algoma.....	G H Macdonald.....	Port Arthur
Bothwell.....	J Clancy.....	London
Brant N.....	James Somerville.....	Dundas
Brant S.....	Robert Henry.....	Brantford
Brockville.....	John Fisher Wood.....	Ottawa
Bruce E.....	H Cargill.....	Cargill
Bruce N.....	Alexander McNeil.....	Warton
Bruce O.....	John Tolmie.....	
Cardwell.....	W Stubbs.....	
Carleton.....	W T Hodgins.....	Hazeldeau
Corn. et Stormont.....	D Bergin.....	Cornwall
Dundas.....	A Broder.....	

bouteille de gomme du Dr Adam.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.	
Durham Est.....	T D Craig...	Port Hope	
Durham Ouest	R Birth	Bowmanville	
Elgin Est.....	A B Ingram.....	St Thomas	
Elgin Ouest.....	George Elliott Casey.	Fingal	
Essex Nord	W McGregor.....	Windsor	
Essex Sud.....	W McCowan.....		
Frontenac.....	D D Boyer.....		
Glengarry.....	Mc Lennan.....	Alexandria	
Grenville Sud.....	J D Reid..	Cardinal	
Grey Eest.....	Thomas S Sproule...	Markdale	
Grey Nord,.....	J Clark		
Grey Sud.....	Geo Landerkin.....	Hanover	
Haldimand-Monck...	W H Montagne	Dunnville	
Halton	D Henderson.....	Acton	
Hamilton.....	{	A T Wood.....	Hamilton
		T U McPherson.....	Hamilton
Hastings Est	J M Curley.....		
Hastings Nord.....	A W Carscallen.....	Marmora	
Hastings Ouest.....	Henry Corby.....	Belleville	
Huron Est	Peter Macdonald.....	Wingham	
Huron Ouest.....	M C Cameron.....		
Huron Sud.....	John McMillan.....	Constance	
Kent	Archibald Campbell...	Chatham	
Kingston	B M Brillon.....	Kingston	
Lambton Est	John Fraser.....		
Lambton Ouest.....	J F Lister.....	Sarnia	
Lanark Nord.....	B Rosamond.....	Almonte	
Lanark Sud.....	L'hon. J G Haggart...	Ottawa	
Leeds et Grenville ...	F T Frost.....		
Leeds Sud	George Taylor.....	Gananoque	
Lennox.....	U Wilson.....	Napanee	
Lincoln et Niagara...	William Gibson	Beamsville	
London	Thos Beatty		
Middlesex Est	Jas. Gilmour		
Middlesex Nord.....	W H Hutchins.....	Parkhill	

Arrêtez cette douleur en faisant

usage

RÉSIDENCE.

COMTÉS.

DÉPUTÉS.

RÉSIDENCE.

Middlesex Ouest.....	W S Calvert .	London
Middlesex Sud.....	J McGuigan	
Muskoka.....	McCormick	Shanty Bay
Norford Nord	John Charlton	Lynedock
Norfolk Sud.....	David Tisdale.....	Simcoe
Northumberland E....	Edw. Cochrane	Dundonald
Northumberland O...	G Guillet.....	Cobourg
Ontario Nord.....	J A McGillivray..	
Ontario Ouest	J D Edgar	Toronto
Ontario Sud.....	L Burnett	
Ottawa (cité)	N A Belcourt	Ottawa
Ottawa	Wm Hutchison.....	Ottawa
Oxford Nord.....	James Sutherland ...	Woodstock
Oxford Sud	Hon sir J Cartwright.	Kingston
Peel.....	J Featherston	Streetsville
Perth Nord	A F McLaren ,.....	
Perth Sud.....	D K Erb	
Peterborough Est.....	John Lang	
Peterborough Ouest..	Jas Kendry.....	Peterborough
Prescott.....	Isidore Proulx	Plantagenet
Prince Edward	W V Pettit.....	
Renfrew Nord.....	W T Mackie.....	
Renfrew Sud	John Ferguson	Admaston.
Russell	W C Edwards	Rockland
Simcoe Est.....	W H Bennett.....	Midland
Simcoe Nord.....	Dalton McCarthy.....	Toronto
Simcoe Sud	Richard Tyrwhitt.....	Bradford
Toronto Centre	Wm Lount.....	Toronto
Toronto Est	E B Osler	Toronto
Toronto Ouest.....	E F Clark	Toronto
Victoria Nord.....	S Hughes.....	Lindsay
Victoria Sud.....	C McHugh	
Waterloo Nord.....	J E Seagram.....	Waterloo
Waterloo Sud	James Livingston.....	Barden
Welland	W McCleary.....	

n faisant

u sage de la gomme du Dr Adam 10 cents,

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Wellington Centre....	Andrew Semple	Fergus
Wellington Nord	James McMullen.....	Mount Forest
Wellington Sud	C Kloepfer	
Wentworth Nord.....	Jos. Sommerville	
Wentworth Sud.....	Thos Bain.....	Dundas
York Est.....	U R Frankland.....	Toronto
York Nord	William Mulock	Toronto
York Ouest	N Charles Wallace ...	Ottawa

NOUVELLE-ECOSSE.

Annapolis.....	J B Mills	Annapolis	
Antigonish.....	L'hon McIsaac	Ottawa	
Cap-Breton.....	{	Sir Chs Tupper	Ottawa
		H F McDougall.....	Christmas Ild
Colchester	W G Dimock		
Cumberland	U T Logan		
Digby	Hon Fielding.....		
Guysborough	{	Duncan C Fraser.....	New Glasgow
		R L Borden	Halifax
Halifax			
Hants	D A Alley.....		
Inverness	Dr McLenan.....		
King's	W F Borden.....	Cunning	
Lunenburg	{	C E Kaulbach.....	Lunenberg
		Sir Chas H Tupper ...	Ottawa
Pictou	{	A C Bell	
		F G Forbes.....	Halifax
Queen et Shelburne ..	J A Gillies.....	Sydney	
Victoria	Dr Bethune.....		
Yarmouth.....	Th B Flint.....	Yarmouth	

La gomme du Dr Adam contre le

C
C
G
K
K
N
Q
Ri
St
St
Vi
W
Yo

Kin
Pri
Que

Burr
Carib
Ile V
New
Victo

mal

NOUVEAU BRUNSWICK

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Albert	W F Lewis.....	Halifax, N S.
Carleton.....	T H Hale	
Charlotte	G W Gauron	
Gloucester	C Blanchard	
Kent.....	G V McInnerney.....	Richibouctou
Kings.....	J Dowville	
Northumberland.....	Jas Robinson.....	
Queen's et Sunbury...	A G Blais	Ottawa
Ristigouche.....	Col Tucker.....	Campbellton
St John (cité, comté)	R D Hazen.....	St John
St. John (cité)	Ellis.....	"
Victoria	L'hon John Costigan.	Ottawa
Westmoreland.....	Col. Robinson.....	
York	G E Foster.....	

ILE DU PRINCE-EDOUARD

King's	{ A C MacDonald	Montague Bridge
	{ E Hackett.....	
Prince.....	{ John Yeo	Port Hill
Queen's.....	{ Louis Henry Davies...	Charlottetown
	{ A Martin.....	"

COLOMBIE ANGLAISE

Burrard.....	Maxwell	
Cariboo	Bostock	Victoria
Ile Vancouver.....	W B McInnes	Nanajmo
New Westminster	A Morrisson	New Westminster
Victoria.....	{ E Gawlor Prior.....	Victoria
	{ Thos Earle.....	"

mal de dents, ça ne coûte que 10 cents.

MANITOBA.

Lisgar	R L Richardson	Winnipeg
Marquette	Dr Roche	
Provencher.....	A A C LaRiviere	St Boniface
Selkirk	Mc Dounell	
Winnipeg.....	H J McDonald	Winnipeg
McDonald Brandon .	N Boyd.....	“

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Alberta	T Oliver	Fort McLeod
Assiniboia E. t.	Dr Douglas	
“ Ouest	N F Davin	Régina
Saskatchewan.....		

Comment, Jean, toi qui n'aimes pas le bouilli, tu en recommandes. C'est pour qu'il n'en reste plus pour demain.

En correctionnelle.

Comparaît un témoin, visiblement éméché.

—Levez la main, fait le président.

Le témoin bredouille quelques mots vagues, sans bouger.

—Plait-il ? poursuit le président facétieux... Vous aimeriez sans doute mieux lever le coude !

—Que vas-tu pouvoir faire de ces toiles d'araignée que tu t'es fait recueillir ?

—Bêtasse, va ! Faut bien préparer les vins pour les gourments.

Mademoiselle, je vaudrais que vous me permisiez de déposer à vos pieds mes hommages.

Allez-y mon p'tit ! Vous pourriez même commencer par votre chapeau.

Gomme ! Gomme ! Gomme du Dr Adam, 10c.

Té

8
11
13
14
15
16
17
18
19
21
22
23
24
25
26
27
28
29
31
32
33
34
35
36
37
38
39
41
42
43
44
45
46
47

Toujour

Télégraphe d'Alarme de la Cité de Montréal.

- 8 Hôpital Général, rue St Dominique.
- 12 Station centrale du feu, Craig.
- 13 Hôpital Général de Montréal.
- 14 Coin Vitré et Sanguinet.
- 15 Coin St Laurent et Lagauchetière
- 16 Coin Dorchester et St Urbain
- 17 Coin Dorchester et Bleury.
- 18 Côte Beaver Hall et Lagauchetière.
- 19 Coin Craig et petite rue St Antoine.
- 21 Coin Avenue Union et Dorchester
- 22 Coin Aqueduc et Avenue Overdale
- 23 Station No 5, Ste Catherine, près Bleury.
- 24 Coin Ste-Catherine et St Laurent
- 25 Coin Ste Elizabeth et Dorchester.
- 26 Coin Ste Catherine et St Denis.
- 27 Station du feu No 6, Ontario et des Allemands.
- 28 Coin Sherbrooke et St Laurent
- 29 Coin Mance et Sherbrooke
- 31 Coin Sherbrooke et Université
- 32 Coin Ste Catherine et ave. McGill College
- 33 Coin St Denis et Dorchesser
- 34 Coin Charbonneau et St Laurent
- 35 Coin Shuter et Prince Arthur
- 36 Coin King et Commune
- 37 Coin Duke et Ottawa
- 38 Coin Dupré et Notre Dame
- 39 Coin St Antoine et Cahedral
- 41 Station du feu No 4, Carré Chaboillez
- 42 Station du feu No 3, Wellington et Dalhousie.
- 43 Moulin Ogilvie, rue du Moulin.
- 44 Coin Tupper et Sussex.
- 45 Coin Wellington et McCord.
- 46 Coin Ottawa et Colborne.
- 47 Coin McCord et Notre-Dame.

Toujours prête et sûre la gomme du Dr Adam.

m, 10c.

- 48 Coin Montagne et St Antoine.
- 49 Coin Ste Catherine et Drummond.
- 51 Coin Sherbrooke et Peel
- 52 Coin Guy et St Antoine
- 53 Coin St Martin et St Jacques
- 54 Coin Notre Dame et Canning.
- 55 Coin Chatham et St Antoine
- 56 Coin Coursol et Fulford
- 57 Coin Seigneurs et William
- 58 Station du feu No 10, Ste Catherine. près Guy.
- 59 Sceurs Grises, rue Guy
- 61 Canada Sugar Refining Co.
- 62 Station du feu No 9, Marché St Gabriel.
- 63 Ateliers du Grand Trunk, Pte St Charles.
- 64 Coin Craig et St André
- 65 Coin Notre Dame et St Ignace
- 66 Coin Visitation et Dorchester
- 67 Coin Wolfe et Notre Dame
- 68 Coin Roy et Drolet
- 69 Coin Sherbrooke et St Denis
- 71 Coin Crescent et Dorchester
- 72 Coin Craig et Visitation
- 73 Coin Cadieux et Prince Arthur
- 74 Coin Dorchester et St André
- 75 Coin St Christophe et de Montigny
- 76 Station du feu No 11, Ontario et Beaudry
- 77 Coin Amherst et Robin
- 78 St Patrice, vis-à-vis des Seigneurs.
- 81 Coin Robin et Visitation
- 82 Coin Ste Catherine et Panet
- 83 Coin Maisonneuve et Dorchester
- 84 Coin Logan et Champlain
- 85 Coin Champlain et Ontario
- 86 Coin Congregation et Wellington.
- 87 Coin Menai et Forfor
- 91 Station du feu No 8, Craig et Gain
- 92 Coin Notre Dame et Fullum

La gomme du Dr Adam pour le

- 93 Coin Ontario et Fullum
- 94 Coin Berri et Lagauchetière
- 95 Mcntreal Gas Works, partie Est
- 96 Montreal Rolling Mills, Ste Cungonde
- 97 Ecuries Cie Shedden, rue William.
- 112 Notre Dame Est, vis-à-vis le bloc Rolland
- 113 Coin Gale et Notre Dame
- 114 Station du feu No 13 rue Desery.
- 115 Notre Dame vis-à-vis Moreau
- 116 Coin Moreau et Ontario
- 117 Coin Marlborough et Stadacona
- 118 Coin Notre Dame et Frontenac
- 119 Coin Iberville et Logan
- 121 Coin Parthenais et Ste Catherine
- 123 Coin Wolfe et Lagauchetière
- 124 Coin Dufresne et De Montigny
- 125 Coin St Christophe et Ontario
- 122 Elév. du C. P. R. près du Carré Dalhousie
- 126 Coin Wellington et St Etienne
- 127 St Hubert et Cherrier
- 128 Coin Ste Catherine et Amherst
- 129 Manufacture de Tabac Macdonald, Rue Ontario
- 131 Abattoirs de l'Est
- 132 St Paul, près Dupré
- 133 Coin Avenue Papineau et Ste Catherine
- 134 Coin William et Dalhousie
- 135 Coin McCord et Séminaire
- 136 Coin William et Guy
- 137 Coin Notre Dame et Versailles
- 138 Coin St Jacques et Versailles
- 139 Ateliers du C P R, avenue DeLorimier
- 141 Coin St Jacques et Windsor
- 142 Station du feu No 12
- 143 Coin Notre Dame et Richmond
- 144 Coin Simpson et MacGregor
- 145 Réservoir, rue McTavish
- 146 Coin Ste Catherine et Davidson

pour le

mal de dents se vend 10 cents.

147 Ateliers du C P R, Hochelaga	22
148 Avenue Papineau vis-à-vis Ste Rose	22
149 Canadian Rubber Works	22
151 Coin Ste Monique et Lagauchetière	22
152 Coin Mansfield et Dorchester	22
153 Coin Ste Catherine et Fort	22
154 Coin Windsor et Osborne	22
155 Coin Dorchester et St Mark	22
156 Coin Sherbrooke et McKay	22
157 Coin Ontario et St Urbain	231
158 Moulin Manthas, St Chs Borromée, près Craig	232
159 Hôpital Civique, rue Moreau	232
161 Coin Hibernia et Wellington	234
162 Station du feu No 15, rue Hibernia.	235
163 Coin Centre et Island	236
164 Coin Centre et Ropery	237
165 Aqueduc	241
166 Coin Charlevoix et Knox	242
167 Coin Wellington et Charron	243
168 Coin Leber et Bourgeois	244
169 Couvent de la Prov. Ste Catherine et Fullum	245
171 Coin St Patrice et Charlevoix	246
172 Coin Laprairie et St Patrice	247
173 Coin Madeleine et Favard	248
174 Hotel Exchange, rue du Moulin	249
175 Coin Centre et Charlevoix	251
176 Coin Grand Trunk et Shearer	252
211 Coin Roy et St Hypolite	253
212 Coin Napoléon et Cadieux	254
213 Coin Avenue Duluth et St Laurent	255
214 Coin Avenue Duluth et St Denis	256
215 Coin Rachel et Sanguinet	257
216 Station du feu No 14, rue St Dominique	258
217 St Laurent, vis-à-vis Marie-Anne	259
218 Coin Panthaléon et Marie-Anne	261
219 Coin Cadieux et Marie-Anne	262
221 St André, coin Duluth	263
	264

O'est votre faute si vous avez mal aux dents la

gom

- 222 Station du feu No 16, rue Rachel
- 223 Coin Dufferin et Mont Royal
- 224 Terrains de l'exposition
- 225 Coin des avenues Park et Milten
- 226 Coin Rachel et Seaton
- 227 Coin Sherbrooke et Shaw
- 228 Hotel-Dieu
- 229 Coin St Urbain et Prince Arthur
- 231 St Paul, vis-à-vis Friponne
- 232 Coin St Louis et Berri
- 232 Coin Notre Dame et Lacroix
- 234 Coin Craig et Bonsecours
- 235 Windsor Hotel
- 236 Coin Coté et Vitré
- 237 Coin de Montigny et Cadieux
- 241 Coin Bonsecours et Notre Dame
- 242 Coin St Paul et Claude
- 243 Palais de Justice, rue Notre Dame
- 244 Hôpital Notre Dame
- 245 Coin St Denis et Carrière
- 246 Station du feu No 17, rue St Denis
- 247 Coin Carrière et St Joseph
- 248 Coin Rivard et Perrault
- 249 Inst. des Sourds et Muets, rue St Denis
- 251 Station du feu No 2, rue St Gabriel
- 252 Coin St Hubert et Roy
- 253 Coin Berri et Rachel
- 254 Coin Berri et Marie Anne
- 255 Collège McGill
- 256 Grand Sém naire, rue Sherbrooke
- 257 Couvent du Mont Ste Marie
- 258 Boy's Home, rue de la Montagne
- 259 Grand Sém. de Phil. (Côte-des-Neiges).
- 261 Coin Mont-Royal et Berri
- 262 Coin Marie-Anne et Lasalle
- 263 Coin Beaubien et Amherst
- 264 Bushnel Oil Works, Mile-End

lents la

gomme du Dr Adam vous guérira pour 10 cents.

- 265 Coin St Hubert et St Zotique
271 Académie St Louis de Gonzague, rue Sherbrooke
272 Couvent du Bon Pasteur
273 Coin Mitchison et Cuthbert
312 Coin Carré Jacques-Cartier et St Paul
313 Coin St Paul et St Jean Baptiste
314 Notre Dame, vis-à-vis la Côte St Lambert
315 Coin Craig et Côte St Lambert
316 Coin Dorchester et Shaw
317 Coin Ste Catherine et St Hubert
318 Coin Ste Catherine et des Allemands
319 Sœurs de la Providence, Ste Cath. vis-à-vis Labelle
321 Coin St Jacques et Place d'Armes
323 Coin St Sulpice et LeRoy
324 Coin St Paul, vis-à-vis Place Royale
331 Coin Sanguinet et DeMontigny
332 Coin St Denis et Ontario
334 Coin Sherbrooke et Amherst
341 St François-Xavier, vis-à-vis St Sacrement
342 Coin Notre Dame et St François Xavier
343 Coin St Jacques et St Pierre
344 Coin Fortification et George
351 Craig, vis-à-vis St Alexandre
352 Coin Récollet et Ste Hélène
372 Archevêché, rue Cathédral
373 Petites Sœurs des Pauvres, en haut des Seigneurs
374 Ladies' Benevolent Institute
412 St Jacques, vis-à-vis rue St Michel
413 Coin Notre Dame et McGill
414 Coin St Maurice et St Henri
415 Coin St Sacrement et St Pierre
421 Coin St Paul et McGill
423 Coin des Enfants Trouvés et du Port
424 Coin Nazareth et Canal
431 Coin Youville et St Pierre
432 Coin des Sœurs Grises et Wellington
433 Rue du Moulin, près du pont Black

Ménagez pas 10 cents pour guérir un mal

511 I
512 C
513 C
514 C
515 C
516 C
517 C
518 C
519 C
521 C
522 C
523 C
524 C
525 C
526 C
527 C
528 C
529 E
531 C
532 C
533 C
534 S
535 C
536 M
537 H
538 A
541 P

Sur la
laquelle
—Cor
La da
avec un
—No
suivra.

de den

- 511 LaGauchetière et St George
512 Coin Ste Catherine et St Philippe
513 Coin Ontario et Bleury
514 Coin Berthelet et Aylmer
515 Coin Sherbrooke et Montagne
516 Coin Ste Catherine et Bishop
517 Coin St Luc et St Mark
518 Coin Albert et Canning
519 Coin Notre Dame et Murray
521 Coin William et Young
522 Coin Condé et St Patrice
523 Coin Lafontaine et Plessis
524 Coin Montcalm et de Montigny
525 Coin Desery et Stadacona
526 Coin Poupert et Ste Catherine
527 Coin de Montigny et Plessis
528 Coin Avenue de l'Hôtel-de-Ville et de Montigny
529 East End Electric Station
531 Coin Lafontaine et DeLorimier
532 Coin Ontario et DeLorimier
533 Coin Shaw et DeMontigny
534 Singer Sewing Machine Factory
535 Collège Mont St Louis
536 Manuf. Foisy, ave. Papineau
537 Hôpital Victoria
538 Ateliers du C. P. R., Hochelaga
541 Prison des femmes, rue Fullum

Sur le boulevard, un galant s'approche d'une dame derrière laquelle il a emboîté le pas, et d'un ton insinuant :

—Consentiriez-vous à suivre quelqu'un qui vous aime ?

La dame qui est une femme comme il faut, se retourne, et avec un bel air d'ironie imperturbable :

—Non, monsieur, car jamais je n'aimerai quelqu'un qui me suivra.

de dents avec la gomme du Dr Adam.

guérir un mal

CONSEIL MUNICIPAL DE LA
Cité de Sainte-Cunégonde de Montréal.

— 1895 —

Son Honneur le Maire, L. H. Hénault Ecr.
Pro-Maire, G. N. Ducharme, Ecr.

Echevins : (Représentation des Quartiers.) Quartier Nord.
Joseph Luttrell, M. E. Lymburner.—Quartier Sud.—C. P.
Fabien, G. N. Ducharme.—Quartier Est.—L. H. Hénault, A.
S. Delisle.—Quartier Ouest.—H. Morin, J. A. R. Léonard,
H. Fauteux.

Comités : Finances—J. A. R. Léonard. Chemins—H.
Morin, Hôtel-de-Ville—A. S. Delisle. Santé—M. E. Lym-
burner. Feu et Police—J. Luttrell. Licences C. P. Fabien
Eclairage—H. Fauteux.

Officiers de la Corporation : F. X. Dupuis, recorder ; C.
F. Porlier, greffier ; J. P. Vébert, trésorier ; J. H. Charette
et T. G. Leders, trésoriers de la cité ; Théo. Cypihot, Méde-
cin, officier de santé ; Jos. Hébert, chef du département du
feu et police ; Louis Fortin, inspecteur-général.

Cour du Recorder : F. X. Dupuis, recorder ; J. P. Vé-
bert, greffier ; Louis Fortin, huissier.

Bureau des Evaluateurs : Alfred Piché, P. Desjardins,
L. Hamelin, P. X. Bessette.

Commission Locale d'hygiène : M. E. Lymburner, pré-
sident ; Rév. E. Ecrement, curé ; J. A. R. Léonard, M. D ;
Louis Fortin, secrétaire et inspecteur-général.

Encore le mal de dents ? Essayez la gomme

du

Conseil Municipal de la Cité de St-Henri.

— 1896 —

Toussaint J. Aquin, Maire ; Dr. A. A. Bernard, Pro-Maire.

Echevins : Quartier St-Henri.—Nérée Leclaire, W. Labrèche.—Quartier St Antoine.—Joseph Sénécal, Eugène Guay, Quartier St Jacques, A. A. Bernard, Grégoire Meloche Quartier St-Augustin.—Aimé Taillefer, Clément Lafleur-Jules Beauchamp, Greffier-Très.; L. H. Sénécal, Ass.-Greffier. Très. ; Jules Papineau, Clerc ; Gilbert Cartier, comptable ; Adolphe Sénécal, commis ; J. E. Vanier, ingénieur. *Comités Permanents* :—Finances : Nérée Leclaire, président ; Clément Lafleur, A. A. Bernard. Feu et Police : Eugène Guay, président ; W Labrèche, Clément Lafleur ; Chemins.—Jos. Sénécal, président, A. A. Bernard, Aimé Taillefer. Santé. N. Leclaire, A. A. Bernard, Eug. Guay. Eau et Eclairage : Eugène Guay, Président ; L. M. Sénécal, Alfred Leduc. Hôtel-de-Ville : Aimé Taillefer, président, Clément Lafleur, Eug Guay. Eoguts : Joseph Sénécal, président ; A. A. Bernard, Aimé Taillefer. Licences : W. Labrèche, président ; Joseph Sénécal, Aimé Taillefer. Parc : Aimé Taillefer, président ; W. Labrèche, Eugène Guay. Bâtisses . Aimé Taillefer, président ; Joseph Sénécal, W. Labrèche.—*Commission Locale d'Hygiène*.—A. A. Bernard, président ; le maire T. J. Aquin, l'échevin L. M. Sénécal. George Nicholson et Odilon David. Dr. Joseph Lanctot, Officier de santé . W. Brissette inspecteur sanitaire ; Jules Beauchamp, Secrétaire.

Aux courses d'Auteuil.

—Regardez donc la comtesse de... Elle est vraiment belle.

—Oui, mais depuis trop longtemps.

du Dr Adam 10 cents en vente partout.

LE VIEUX MONTREAL

COUP D'ŒIL HISTORIQUE.

Montréal, — que l'on appela à l'origine Ville-Marie, — fut fondée en 1642 par Paul de Chomedey, Sieur de Maisonneuve. Choisi par M. de la Dauversière, sur le conseil du Père Charles Lallemand, M. de Maisonneuve était bien l'homme qu'il fallait pour mener à bonne fin une œuvre aussi ardue et entourée de si graves périls. A la première ouverture que lui fit M. de la Dauversière de ses projets, il répondit sans hésiter : " J'emploierai ma fortune et ma vie à votre entreprise, sans autre récompense que l'honneur de servir Dieu et mon roi ". Nobles paroles ! bien dignes de l'illustre héros que Montréal s'énergeuillit d'avoir eu pour père.

Au Printemps de 1641 deux convois, l'un à la Rochelle et l'autre à Dieppe se préparaient à venir jeter les bases de la future ville. Le convoi parti de la Rochelle se composait de deux navires ; celui de Dieppe d'un seul. Sur les trois avec M. de Maisonneuve, Melle Mance et le père Laplace se trouvaient 48 hommes et cinq femmes.

Le 24 Août 1641 M. de Maisonneuve arriva à Québec. Le 15 Octobre, de la même année, accompagné de M. de Montmagny, gouverneur de la Nouvelle France, du père Vimont supérieur des Jésuites et de quelques compagnons, M. de Maisonneuve vint prendre possession de l'île au nom de la

L'homme, la femme, l'enfant ont besoin de la

Comp
veaux
et qui
Apr
où, vu
Le
quitta
arrivai
de dev
autre c
Montn
et de l
C'es
Ausi
élevère
ALE UN
profon
et d'un
" Les c
de l'aut
même c
leurs â
possibl
Le p
Ville M
mencen
la suite
mis, les
même d
une esc
gomm

Compagnie de Montréal dont il était le mandataire. Les nouveaux venus mirent pied à terre au lieu appelé par Champlain, et qui porte encore aujourd'hui le nom de PLACE ROYALE.

Après cette prise de possession tous retournèrent à Québec, où, vu la saison avancée, on avait résolu d'hiverner.

Le Printemps suivant, dès le 8 Mai, M. de Maisonneuve quittait définitivement Québec et neuf jours après, le 17, il arrivait en face de Montréal à la tête d'une flotille composée de deux barques, d'une pinasse et d'une gabarre montées, en outre des soldats, desouvriers et des futurs colons, de MM. de Montmagny, du Puyseau, du Père Vimont, de Melle Mance et de Mme de la Peltrie.

C'est de ce 18 Mai 1642 que date Montréal.

Aussitôt les courageux pionniers se mirent à l'œuvre et élevèrent à l'endroit où se trouve aujourd'hui la PLACE ROYALE une forte palissade, autour de laquelle ils creusèrent un profond fossé, puis ils entreprirent la construction d'un fort et d'une église. Les commencements furent des plus pénibles. " Les colons, dit un historien, couchaient sous la tente près de l'autel qu'ils avaient élevé, n'ayant tous au cœur qu'un même désir la conversion des sauvages, qu'un but le salut de leurs âmes, qu'une ambition celle de se rapprocher le plus possible de la pratique des vertus de la primitive Eglise."

Le premier hiver, bien que rude pour les fondateurs de Ville Marie, se passa sans revers d'aucune sorte. Mais au commencement de l'été ils firent la connaissance de ceux qui dans la suite devaient se montrer leurs terribles et implacables ennemis, les Iroquois, et souventes fois mettre en péril l'existence même de la future métropole. Trois hommes furent tués dans une escarmouche avec ces terribles maraudeurs. Mais la Pro-

gomme du Dr Adam 10 cents en vente partout.

REAL

UE.

le-Marie, — fut
de Maisonneuve.
du Père Char-
l'homme qu'il
si ardue et en-
rture que lu ift
it sans hésiter :
entreprise, sans
eu et mon roi".
os que Montréal

à la Rochelle
eter les bases de
le se composait
l. Sur les trois
père Laplace se

va à Québec. Le
de M. de Mont-
du père Vimont
mpagnons, M. de
ile au nom de la
it besoin de la

vidense veillait et au mois d'Août Mr. d'Ailleboust vint se joindre à la colonie amenant avec lui des renforts précieux. La palissade de pierre autour du fort fut remplacé par une suite de bastions parfaitement reliés ensemble et avec le principal corps de défense. Le fort avait la forme d'un quadrilatère régulier et était flanqué de quatre bastions en maçonnerie ; les courtines de deux toises de haut étaient en bois et le tout mesurait 320 pieds de long. Trois portes y donnaient accès : l'entrée principale ouvrait sur le St-Laurent, les deux autres donnaient, celle du nord sur la petite rivière St-Pierre, celle du sud sur le moulin qui fut construit plus tard en 1648. Dans son enceinte s'élevait un bâtiment à deux ailes au centre duquel se trouvait la chapelle, des logements pour les colons et la garnison, des magasins servant d'entrepot, l'hôpital. Enfin près du fort on établit le premier cimetière ouvert à Montréal.

“ Tous ces colons, dit la Sœur Morin, restèrent près de onze ans renfermés dans le fort sans que durant tout ce temps il y eut entre eux aucun différend qui put blesser la charité. Ceux à qui il échappait une parole trop vive en demandaient pardon avant de se coucher à ceux qu'ils avaient offensés de la sorte et aussi exactement qu'on eut pu le demander dans un monastère plein de régularité et de ferveur”

Il faudrait de longues pages pour raconter chacune des tentatives que firent les Iroquois pour détruire Ville-Marie naissante et massacrer ses habitants. C'étaient des alertes continuelles ; ils ne quittèrent presque pas les murailles et tombaient sur les colons isolés qui rentraient du travail des champs. Cependant toujours vaincus, ils étaient obligés de se retirer avec perte.

Les maux de dents disparaissent avec la

Dès les premières années, à deux reprises M. de Maisonneuve dut repasser en France pour aller chercher des secours. Pendant son premier voyage ce fut M. d'Ailleboust qui le remplaça à la tête de la colonie et pendant le second M. des Musseaux. Ce dernier grâce à sa bravoure et à son expérience put continuer à tenir les Iroquois en respect.

Ce n'était pourtant pas chose facile. Durant l'année 1653 notamment il ne se passa pas un mois qui ne fût marqué par quelque combat. De leur côté les colons encouragés par leurs succès sans cesse renouvelés s'étaient aguerris. " Sitôt qu'ils entendaient tirer quelque part un coup de fusil ils couraient au combat comme à un bon repas," dit une relation du temps. Ils firent si bien que les Iroquois demandèrent la paix et Ville-Marie put respirer un peu.

Enfin M. de Maisonneuve revint de son second voyage amenant avec lui la sœur Marguerite Bourgeois et une réserve de 115 hommes. C'était un appoint considérable et presque inespéré.

Aussi les Iroquois qui avaient jugé à propos de renouveler les hostilités furent-ils bientôt contraints de redemander le paix. Profitant de l'accalmie qui s'en suivit, M. de Maisonneuve se rendit en France pour la troisième fois laissant le commandement du Fort au major Closse ; M. d'Ailleboust et des Musseaux l'accompagnèrent.

Ce fut pendant ce troisième voyage que le fondateur de Montréal obtint du vénérable M. Olier, fondateur de St Sulpice, qu'il établit une succursale de sa communauté à Montréal. MM. de Queylus, Souart, Galinier et d'Allet furent désignés pour cet office et arrivèrent à Montréal dans le cours de l'été de 1657 en compagnie de MM. de Maisonneuve et

gomme du Dr Adam 10 cents en vente partout.

d'Ailleboust. M. Souart fut nommé curé de Villemarie, M. Galinier eut la charge de former un village de sauvages et de les évangéliser et M. Dallet devait servir de secrétaire à M. de Queylus qui remplissait les fonctions de supérieur de la mission.

Le 21 Novembre 1657, en assemblée générale les habitants élirent les trois premiers marguilliers : Louis Prud'homme, Jean Gervaise et Gilbert Barbier.

La première église paroissiale, commencée en 1656 et terminée deux ans après avait été érigée au coin de la rue St Paul et de la rue St-Joseph (aujourd'hui la rue St-Sulpice), fut bientôt abandonnée à cause de ses dimensions trop modestes et remplacée en 1672 par une nouvelle église bâtie sur la Place d'Armes.

La chapelle de Bonsecours commencée en 1657 par la Sœur Marguerite Bourgeois a été transformée deux fois. Construite d'abord en chêne sur fondements de pierre, elle avait 40 pieds de long et 30 de large. En 1676 on remplaça cette construction par un édifice en pierre de 75 pieds de long sur 40 de large, qui fut incendié en 1754 avec une partie de la ville. En 1772 on rebâtit la chapelle telle qu'elle existe maintenant moins la façade d'arrière construite dernièrement par M. l'abbé Lenoir.

Ce fut le 30 avril 1658 que la sœur Bourgeois ouvrit la première école de Montréal. Petit à petit elle se remplit, il fallut en ouvrir une autre. M. Souart s'en chargea. Il ouvrit au Séminaire une classe pour les garçons seulement et fut le premier instituteur de Montréal.

Pendant que ces œuvres admirables de civilisation prenaient naissance et se développaient grâce aux efforts et à

Toujours le doigt sur la dent malade ? Eh bien,

l'esprit d'initiative d'un zèle véritablement apostolique, les terribles ennemis de la naissante, les Iroquois, ne restaient pas inactifs. L'esprit sans cesse en éveil ils attendaient le moment propice de fondre sur Ville-Marie et de la détruire de fond en comble. En 1660, ils crurent l'occasion favorable et douze cents guerriers fournis par les cinq nations formèrent le complot de se réunir à la Roche-Fendue, aux environs de Montréal, pour de là fondre sur les établissements français. L'héroïsme de Dollard et de seize braves Montréalais, qui s'offrirent en victimes pour le salut de la communauté sauva la colonie toute entière.

Prévenue à l'avance des desseins de l'ennemi par un prisonnier iroquois, Ville-Marie se préparait bravement à vaincre ou à mourir.

Ses préparatifs devaient être pour cette fois inutiles. "Un matin du mois de juillet, Dollard, accompagné de seize vaillants compagnons se présenta à la sainte table dans l'église paroissiale ; ces héros chrétiens vinrent demander au Dieu des forts de bénir la résolution qu'ils avaient prise d'aller se sacrifier pour leurs frères. Aussitôt après la messe, s'arrachant des bras de leurs parents, ils partirent et après une marche longue et fatigante arrivèrent au pied du Long Sault. Le point précis où ils s'arrêtèrent est probablement Greece's Point, à cinq ou 6 milles au-dessus de Carillon. Car ils savaient que les Iroquois, au retour de leurs chasses, devaient passer par cet endroit.

" Ils s'installèrent dans un misérable fort de palissade, où ils furent rejoints presque aussitôt par deux chefs sauvages qui, s'étant lancé un défi sur le courage, cherchaient une occasion de se surpasser en valeur ; c'était Anahotaha à la

essayez la gomme du Dr Adam, 10 cents.

tête de 40 Hurons, et Métiomègue, accompagné de 4 Algonquins.

“ Leur attente ne fut pas longue ; deux canots vinrent jeter des Iroquois à la portée de leurs mousquets ; ceux qui échappèrent à la terrible décharge qui les accueillit et qui tua le plus grand nombre d’entre eux, coururent prévenir une bande de 300 autres Iroquois, dont ils s’étaient détachés. Les Indiens, croyant à une victoire facile, accoururent, mais ils se jetèrent vainement sur les Français qui, à l’abri de leurs faibles palissades, en couronnaient les pieux des têtes des ennemis, au fur et à mesure qu’ils les abattaient. Exaspérés par cet échec inattendu, les Iroquois brisèrent les canots de leurs adversaires, et à l’aide de ces débris qu’ils enflammèrent, tentèrent de brûler le petit fortin ; mais un feu bien nourri empêchait les plus téméraires d’avancer. Leur orgueil cédant alors à leur soif de vengeance, ces trois cents hommes se trouvèrent en trop petit nombre devant des ennemis si intrépides, et ils firent demander de l’aide à une bande de cinq cents des leurs, campée aux îles Richelieu.

“ Ces derniers accoururent, et huit cents hommes se ruèrent sur des héros que soutenaient le sentiment du devoir, l’amour de la patrie, et la foi dans une éternité bienheureuse. Inutiles efforts ! les balles font dans leurs rangs de terribles ravages, et ils reculent de nouveau, emportant seulement l’assurance que leur nombre n’a pas paralysé le courage des Français.

“ Mais les choses allaient changer de face par la lâcheté des Hurons. L’eau manquait aux assiégés que la soif torturait : ils faisaient de temps en temps des sorties pour s’en procurer, et n’en pouvaient rapporter qu’une bien petite

Pourquoi passer les nuits blanches avec le mal

quantité dans des vases insuffisants, au prix des plus grands dangers. Les Iroquois, qui n'ignoraient pas cette circonstance, en profitèrent pour offrir la vie et leur amitié aux Indiens qui se rendraient à eux. Il n'en fallut pas davantage pour décider les Hurons, et soudain trente d'entre eux suivirent LaMouche, propre neveu du chef huron, et bondirent par-dessus les palissades. Le brave Anahotaha tira un coup de pistolet sur son neveu, mais le manqua. Les Algonquins restèrent fidèles, et moururent bravement à leur poste.

“ Les Iroquois apprirent par ces transfuges le nombre réel de ceux qui leur résistaient si audacieusement ; ils firent alors le serment de mourir jusqu'au dernier plutôt que de renoncer à vaincre, plutôt que de jeter ainsi un opprobre sur leur nation. Les plus braves se firent une sorte de bouclier avec des bûches liées ensemble, et se mettant devant leurs compagnons, se lancèrent sur les palissades, en s'efforçant de les arracher.

“ Le moment de la lutte suprême est venu, Dolard le comprend. En même temps que ses frères d'armes font des vides affreux dans les rangs des sauvages par les coups les mieux dirigés, il charge à mitraille un mousquet qui doit éclater en tombant, et le lance avec force ; malheureusement une branche d'arbre arrête au passage le terrible engin de destruction qui retombe sur les Français et fait une sanglante trouée parmi eux : “ Rends-toi ! ” criait LaMouche à Anahotaha : “ J'ai donné ma parole aux Français, je mourrai avec eux, ” dit l'intrépide chef.

“ Déjà quelques pieux étaient arrachés, et les Iroquois allaient se précipiter comme une avalanche par cette ouver-

de dents quand la gomme du Dr. Adam soulage.

ture, lorsqu'un nouvel Horatius Coclès, aussi brave que le Romain, fit de son corps un bouclier à ses frères, et bientôt la hache qu'il tenait à la main ruissela de sang. Il tomba, et fut remplacé aussitôt. Les Français succombèrent un à un, on les voyait brandissant leurs armes jusqu'au dernier souffle, et criblés de blessures, résister jusqu'au dernier soupir.

Dulce et decorum est pro patria mori.

“ Ivres de vengeance, les farouches vainqueurs retournent les corps pour en trouver de palpitants encore à attacher au poteau de torture ; trois agonisent, mais ils meurent avant d'avoir été jetés sur le bûcher. Un seul fut guéri, mais il résista héroïquement aux raffinements de la cruauté la plus barbare ; pas une faiblesse ne lui échappa, et il ne cessa de prier pour ses bourreaux. Tout dans ce fait d'armes éclatant devait forcer l'admiration de la postérité la plus reculée !

“ Les misérables Hurons eurent le sort qu'ils avaient mérité ; ils furent brûlés dans les différentes bourgades ; cinq échappèrent, et c'est par leurs récits qu'on apprit les détails de cet exploit qui sauva le Canada. En effet, les Iroquois, songeant à ce que dix-sept braves seulement avaient accompli, crurent qu'une attaque de front contre de semblables hommes ne pouvait qu'échouer misérablement ; ils changèrent de tactique, et recommencèrent leur guerre de surprises et de guet-apens, dans le but de ruiner en détail la petite colonie.”

La nouvelle de la retraite des Iroquois apportée par un Huron échappé au massacre excita chez les habitants la joie la plus vive, mais on s'aperçut bientôt que les ennemis n'avaient pas renoncé à la vengeance. Les tribus iroquoises battaient la campagne, et les colons craignaient beaucoup la destruction de leurs récoltes, lorsque deux faits inattendus les tirèrent d'inquiétude : le gouverneur de Ville-Marie avait fait

Mal de dents ? Eh bien, employez la

prison
blessé
supers
contre

Dan
France
annales
attribu
Nouve

“ Le
l'histo
demie
faisait
bruit s
cinq e
une t
l'édific
au del
ondule
vantés
renver
une se
mais F
ne fut
Québe
Cet
d'août
fusser
c'est c
Cel

gomi

prisonniers seize Onneiouts, et un chef sauvage avait été blessé accidentellement par l'un des siens, ce qui engagea ces superstitieux ennemis à remettre à plus tard leurs attaques contre les Français.

Dans le mois de février 1663 commença dans la Nouvelle-France une série de tremblements de terre unique dans les annales de l'histoire du Canada et que la sœur Bourgeois attribua à la malice des démons, furieux de voir l'empire du Nouveau-Monde leur échapper.

“ Le cinq février qui tomba cette année le lundi gras, dit l'historien que nous avons déjà cité, vers quatre heures et demie du soir pendant la prière commune que M. Souart faisait dans l'église de l'Hôtel-Dieu, on entendit soudain un bruit sourd, assez semblable au bruissement d'un incendie ; cinq ou six minutes après, la terre trembla tout à coup avec une telle violence que les vieux fidèles s'élançèrent hors de l'édifice pour ne pas être ensevelis sous ses ruines. Cependant au dehors le péril ne semblait guère moins imminent : le sol ondulait comme les vagues de la mer et les habitants épouvantés étaient obligés de s'étendre sur la neige pour ne pas être renversés. Le lendemain mardi, à 4 heures du matin eut lieu une seconde secousse et une se manifesta le soir du même jour, mais plus douce que les précédentes. Le tremblement de terre ne fut pas aussi violent à Montréal qu'à Trois-Rivières et à Québec.

Cette perturbation terrestre persista jusque dans le mois d'août, c'est-à-dire plus de six mois, quoique les secousses ne fussent pas également rudes, et ce qu'elle eut de particulier c'est que personne n'y reçut la moindre blessure.

Cependant au milieu de ces émois et de ces guerres conti-

gomme du Dr Adam, 10 cents.

nelles Montréal grandissait. En 1644, sur l'initiative de M. de Maisonneuve, Montréal avait été érigée en corporation municipale, les intérêts civils de la ville avaient été remis entre les mains d'un Procureur-Syndic. En 1663, la Société de Montréal abandonnait à la Communauté de St-Sulpice tous ses droits, la faisant donc Seigneuresse de l'île de Montréal.

En l'année 1664 Ville-Marie eut la douleur de perdre son fondateur. Par suite des intrigues du gouverneur-général de Mesy, M. de Maisonneuve fut remplacé comme gouverneur de Montréal par Etienne Pezard de la Touche qui n'entra probablement jamais en fonctions et qui fut remplacé dès l'année suivante par M. Zacharie Dupuis, qui lui aussi n'exerça ses fonctions que bien peu de temps. M. de Maisonneuve expira à Paris onze ans après son départ de Montréal, le 9 septembre 1676.

L'arrivée du régiment de Carignan au Canada en 1665 changea la face des choses. La colonie avait désormais des défenseurs attitrés. Les colons sentirent leur courage et leur confiance en l'avenir s'augmenter encore. Les défrichements, les habitations et les ouvrages de défense se multiplièrent par tout le Canada et notamment à Montréal.

En 1672 on commença à creuser les fondations puis à construire la première église Notre-Dame. Elle fut terminée en 1678.

“ L'église avait, dit M. Morin, la forme d'une croix latine avec bas-côtés terminés par une abside circulaire ; son portail construit en pierre de taille, se composait de deux ordonnances, l'une toscane et l'autre dorique : cette dernière ordonnance était couronnée par un fronton triangulaire. Ce beau

Sûr remède contre le mal de dents

portail élevé en 1722 sur les dessins de Chaussegros de Lery, ingénieur du roi, était flanqué au côté droit d'une tour carrée surmontée d'un campanile au sommet duquel s'élevait une belle croix fleurdelisée, haute de 24 pieds. Cette église était bâtie dans l'axe de la rue Notre-Dame, et une partie sur la place d'Armes ; elle mesurait, hors d'œuvre 140 pieds de longueur et 96 pieds de largeur, la tour 144 pieds de hauteur. Elle fut rasée en 1830 et la tour abattue en 1843."

En 1684 les Sulpiciens commencèrent à bâtir le séminaire de la rue Notre-Dame. L'horloge qui en orne encore aujourd'hui la façade et qui est la plus vieille de l'Amérique du Nord, faisait alors l'admiration de tous les Montréalais et surtout des sauvages.

En 1677 on construisit le fort de la Montagne dont deux tours subsistent encore en face du collège Montréal de la rue Sherbrooke.

" La plus épouvantable catastrophe dont fassent mention nos annales, allait attrister les derniers jours de M. de Denonville au Canada, dit l'historien que nous avons déjà cité.

" L'année 1688 s'était passée dans la paix et la tranquillité pour la colonie, mais ce n'était là que le calme avant-coureur de la tempête. Les Cinq-Nations employaient leur temps à s'organiser en silence, et pour mieux endormir la vigilance de leurs ennemis, se gardaient de tout acte d'hostilité. Les Français, rassurés par cette sécurité trompeuse et par des nouvelles venues de M. de Varennes, commandant le fort Frontenac, à qui les Iroquois avaient déclaré qu'ils descendaient à Montréal pour faire la paix, étaient sortis des forts pour rentrer dans leurs demeures et s'occuper aux travaux

10 cents la gomme du Dr Adam.

des champs. Bien plus, le chevalier de Vaudreuil qui commandait à Montréal en l'absence de M. de Callières passé en France, poussa l'imprévoyance jusqu'à permettre aux officiers de la campagne de laisser leurs postes. On est surpris de constater une telle confiance chez des hommes qui devaient pourtant connaître le caractère des sauvages ; la rancune n'est-elle pas le défaut le plus enraciné chez l'Indien, et les Iroquois pouvaient-ils avoir sitôt oublié l'affront fait à leurs armes par l'expédition de M. de Denonville, l'insulte faite à leur indépendance par l'enlèvement de leurs chefs envoyés en France en qualité de forçats ? L'avis de leur descente prochaine était parvenu cependant à Québec par un sauvage nommé Ataviata ; malheureusement les Pères Jésuites n'avaient aucune confiance en cet Indien ; ils assurèrent au gouverneur général qu'Ataviata était un mauvais génie, et M. de Denonville eut le tort d'accepter trop facilement ces préventions, et de ne pas tout au moins redoubler de précautions.

“ C'était dans la nuit du 4 au 5 août 1689, tout reposait dans l'île de Montréal. A la suite de la *veillée*, ce couronnement obligé de toute journée bien remplie, les hommes avaient suspendu leur vénérable pipe, compagne fidèle de leurs travaux, à une solive du plafond, les femmes avaient serré leur tricot ou repoussé dans un coin leur infatigable rouet, et tous n'avaient pas tardé à chercher dans le sommeil de nouvelles forces pour les labeurs du lendemain.

“ Au dehors les éléments étaient déchaînés, la pluie et la grêle faisaient rage. Aussi audacieux que les Normands quand ils bravaient sur de frêles embarcations la fureur des mers, les Iroquois, au nombre de 1500, profitaient de la tempête pour traverser le lac St-Louis dans leurs canots d'écorce

Dix piastres de confort pour

et aborder silencieusement sur toute la côte de Lachine. Ils eurent soin de ne pas approcher des forts ; les ténèbres étaient si épaisses, que les soldats, n'ayant rien aperçu d'insolite, ne tirèrent pas du canon, comme on avait coutume de le faire à l'approche de l'ennemi.

Longtemps avant la pointe du jour, les sauvages, qui s'étaient divisés en une foule de pelotons, avaient réussi à entourer presque toutes les maisons dans un rayon de plusieurs lieus. Soudain le signal est donné par les chefs : aussitôt une horrible clameur déchire les airs, le terrible cri de guerre des Iroquois a réveillé les dormeurs et fait dresser les cheveux sur la tête des plus braves. Les colons se jettent à bas de leurs couches, mais ils n'ont pas le temps de saisir leurs armes ; des démons qui semblent échappés de l'enfer ont déjà enfoncé les portes ou les fenêtres. Les demeures dans lesquelles les Iroquois ne peuvent pénétrer sont livrées aux flammes, mais les malheureux qui en sortent affolés pour échapper aux tortures du feu vont être livrés à des tourments encore plus épouvantables. La plume se refuse à décrire les horreurs de cette nuit, et l'imagination du Dante peut à peine dans son Enfer nous en donner une idée. Les bourreaux tuèrent les bestiaux, brûlèrent les habitations, empalèrent des femmes, forcèrent des pères à jeter dans les flammes leurs enfants, mirent à la broche d'autres petits êtres tout vivants, et contraignirent les mères à les tourner pour les faire rôtir.

Tout fut brûlé et pillé, excepté les forts, qui ne furent même pas attaqués ; deux cents personnes de tout âge et de tout sexe périrent dans les supplices, et environ 50 emmenées dans les villages furent attachées au poteau de torture

10 cents de gomme du Dr Adam.

et brûlées à petit feu. Toutefois la grande majorité des habitants put s'échapper, grâce aux liqueurs fortes qui étaient renfermées dans plusieurs maisons, et avec lesquelles la plupart des sauvages firent ample connaissance. Quelques colons se réfugièrent dans les forts, d'autres furent poursuivis dans les bois.

Cependant l'alarme s'était répandue dans Ville-Marie ; un coup de canon tiré de l'un des forts de la ville avait annoncé l'approche des ennemis. A peine les soldats du camp-volant de Verdun, établi à deux lieues de là, l'eurent-ils entendu, qu'ils s'élançèrent sur leurs armes, et, presque aussitôt, ils virent accourir vers eux, d'abord un colon annonçant l'incendie de Lachine, puis quelques habitants poursuivis par les Iroquois, enfin un courrier dont les récits semèrent l'épouvante.

M. de Denonville, qui se trouve en ce moment à Montréal, donne au chevalier de Vaudreuil l'ordre de se jeter dans le fort Rolland avec ses troupes et une centaine de volontaires : M. de Vaudreuil y court, accompagné de MM. de Subercase, commandant du camp de Verdun, de St-Jean, et d'autres officiers. En arrivant au fort Rolland, ils apprennent que l'ennemi se trouve à une demi-lieue plus haut ; ils ne sont séparés de lui que par un bois assez épais.

M. de Subercase, à la tête de ses volontaires, s'élançe en avant : " A peine avons-nous entré dans le bois, dit l'auteur d'un *Mémoire sur le Canada* publié dans la *Collection des Manuscrits*, que le cry se fit de l'arrière à l'avant, halte à la teste ; M. de Subercase ne voulut pas s'arrêter, courant au lieu de marcher ; mais M. de Vaudreuil le rejoignit qui luy

Cette dent creuse vous fera souffrir.

dit qu'il avait ordre de M. le marquis de Denonville de ne rien risquer, et qu'il fallait relâcher.

“ Ils en vinrent aux gros mots, cependant il fallut obéir. Pendant cette halte, un officier et quelques soldats s'avancèrent dans les bois, et sur leur route trouvèrent trois Iroquois qui dormaient. Ils les menèrent au camp. Cet exemple engagea M. de Subercase à insister à son premier dessein qui tendait à la destruction entière des Iroquois, puisque toutes leurs forces estoient rassemblez dans leur camp et que les trois quarts estoient morts yvres des eaux de vie qu'ils avaient pris chez les habitants, ainsy que nous l'apprismes la nuit suivante par un habitant, qui se sauva. Pour conclusion nous relaschames au camp volant pour observer la contenance de l'ennemy qui passèrent la nuit sans sentinelle comme il leur est ordinaire.....

“ Le lendemain (6 août), on estoit en attention si l'ennemi ferait quelque mouvement. Vers 10 heures, nous les vismes doubler au large de l'isle de la Présentation (l'île Dorval) parcequ'au dedans il y avoit un fort qui estoit très bien gardé et où trois Iroquois furent tuez ; ils se laissaient dériver dans leurs canots, et vinrent attérer à une demy quart de lieu du fort. Quelques temps après, ils commencèrent à défiler par pelotons à travers le désert, hors la portée du mousquet. ”

Les troupes brûlaient du désir de se mesurer avec l'ennemi mais l'ordre de M. de Denonville était formel ; on devait se tenir sur la défensive et ne courir aucun risque. A force d'instances, M. de Subercase obtint l'autorisation de faire une sortie avec cent volontaires ; au moment où il allait partir, il dut céder le commandement à M. de St-Jean, qui réclamait cet honneur comme plus ancien en grade. La petite troupe

Ayez la gomme du Dr Adam.

alla se retrancher dans les décombres d'une maison incendiée, et échangea sans effet des coups de fusil avec les Sauvages embusqués dans un bouquet de bois. Elle aperçut bientôt un parti de Français et d'Indiens amis qui, sorti du fort Remy, se dirigeait vers elle, en grand danger d'être enveloppé par les Iroquois déjà dégrisés.

Les volontaires veulent s'élancer au-devant de ce renfort, mais leur commandant, alléguant ses instructions qui lui interdisent de pousser plus loin, les retient. Ce qu'on pouvait prévoir arriva ; le détachement du fort Rémy, envoyé par le marquis de Denonville au secours de M. de Vaudreuil, se composait de 50 soldats et de 30 sauvages de la Montagne et du saut St-Louis, sous les ordres du sieur de la Rabeyre, de Charles LeMoyne, son lieutenant, et des officiers St-Pierre, Denis, Villedonné et Laplante. Il fut attaqué par les Iroquois, et presque tous ceux qui en faisaient partie furent tués et brûlés : " Il n'y eut que nos sauvages qui, presque tous se firent tuez ; le baron de Longueuil y eut le bras cassé, quatre de nos sauvages l'emportèrent au fort Rémy où quelques-uns de nos meilleurs coureurs se sauvèrent, tout le reste fut pris prisonnier et ensuite plus de la moitié de bruslez, il y eut environ 20 de nos sauvages à qui les Iroquois levèrent la chevelure."

De la Rabeyre, St-Pierre, Denis, Villedonné et Laplante furent pris et emmenés aux villages des Iroquois, mais ils parvinrent tous à tromper la vigilance de leurs gardiens et à s'échapper en route, sauf de la Rabeyre, qui fut attaché au poteau de torture et périt dans les supplices.

A la suite de ce désastre, les troupes rentrèrent dans les forts, et les environs abandonnés ainsi à la fureur des barba-

Oh ! ce n'est rien ! Achetez une

res furent ravagés dans tous les sens. Les Iroquois, fiers de la crainte qu'ils inspiraient, menacèrent la ville elle-même ; nous constatons par les registres de Montréal que le 25 août de cette même année, on inhuma deux soldats de M. de St. Jean, tués par les Sauvages, et que le 7 septembre suivant, Jean Beaudry dit l'Épinette eut le même sort. Ne trouvant plus rien à piller ou à brûler, ils passèrent sur la rive opposée, et saccagèrent le village de Lachesnaye ; ils massacrèrent une partie de la population qui se composait de 72 personnes et emmenèrent le reste. Ils ne se retirèrent qu'à l'automne, emmenant avec eux dans leurs villages environ 200 captifs, y compris les 50 prisonniers faits à Lachine."

La guerre devait être le partage des premiers Canadiens. A peine la paix avec les sauvages fut-elle rétablie qu'on apprit la reprise des hostilités entre l'Angleterre et la France ; la guerre de la succession d'Espagne venait d'éclater en Europe et s'étendait jusqu'en Amérique où les établissements français et anglais ne cessèrent presque plus d'être aux prises.

La guerre entraîne ordinairement d'autres fléaux à sa suite : la disette, et parfois les épidémies. Le vaisseau *La Seine* qui portait au Canada des provisions de toutes espèces, et dont la cargaison était estimée à un million de livres tournois, fut capturé, malgré l'héroïque résistance du chevalier de Maupeou, par une flotte virginienne. L'équipage et tous les passagers, y compris Mgr de St Valier furent faits prisonniers et menés en Angleterre. Aussi la vie devint-elle fort chère à Montréal, et la famine fréquente : "Les hardes, dit un missionnaire, y étaient d'un prix extraordinaire ainsi que les logements. Les cabaretiers faisaient fortune en falsifiant la boisson qu'ils vendaient surtout aux sauvages qui buvaient

bouteille de gomme du Dr Adam.

tout ce qu'on leur livrait en échange de leurs pelleteries : Tu m'as donné de la barrique des sauvages ! disait un ouvrier à la servante qui venait de lui servir à boire."

La pénurie des vêtements attira pourtant un avantage à la colonie : sur la suggestion de l'intendant Raudot, le Conseil du Roi permit aux habitants de fabriquer de la toile et des droguets avec le fil et la laine du pays. Mme de Repentigny qui avait contribué puissamment au progrès de cette industrie écrivait en 1708 : "Il y a à présent une quantité considérable de métiers qui travaillent à faire de la toile en Canada ; les femmes y travaillent comme les hommes, chez elles. Les hommes ont goûté l'habillement de peau de chevreuil, qui leur revient à beaucoup moins que les étoffes de France, ils en ont presque tous, avec des surtouts de droguets du pays par dessus." M. Bégon écrivait de son côté en 1714 : "Il y a à Montréal jusqu'à 25 métiers pour faire de la toile et des étoffes de laine. Les sœurs de la Congrégation m'ont fait voir de l'éta mine qu'elles ont faite pour leur habillement, et qui est aussi belle que celle qui se fait en France ; et on fait ici des étoffes noires pour l'habillement des prêtres, et des bleues pour celui des pensionnaires.

C'est ainsi que l'industrie prit naissance dans cette ville qui devait devenir la métropole commerciale et industrielle du Canada.

C'est en 1717 qu'on créa pour la première fois à Montréal une Bourse "où les négociants pussent se réunir chaque jour et y traiter des intérêts de leur commerce."

Les travaux des fortifications nouvelles quoique décidés en 1716, ne furent commencés qu'en 1722, sous la direction du même M. Chaussegros de Léry qui venait de fortifier Québec. Les

Arrêtez cette douleur en faisant

pie
pi
le
ver
pet
cei
par
con
l'ex
180
l'ex
Ma
I
qu'
vin
C
A
Qu
nad
du
cal
ave
à la
il n
com
I
il p
une
tant
uss

ailles en pierre brute, garnies de barbacoanes, avaient 18 pieds de hauteur ; leur base avait 4 pieds et leur faite 3 pieds d'épaisseur. Elles présentaient 13 bastions, 4 vis-à-vis le fleuve, 4 donnant sur la petite rivière ; les 5 autres, dont 3 vers le nord, et 2 vers l'ouest, étaient armés de quelques petits canons. Enfin on pénétrait dans la ville, dont l'enceinte enveloppait une superficie de 110 arpents (93 acres), par 3 portes et 8 poternes. Ces fortifications ne furent jamais complétées, aussi ne furent-elles qu'un *hors-d'œuvre*, suivant l'expression de B. Sulte. On en commença la démolition en 1804, et c'est de cette époque que datent le développement et l'extension des faubourgs St. Laurent, des Récollets et Ste-Marie ou de Québec.

Enfin le Canada devait succomber dans cette lutte de géant qu'il soutenait seul abandonné de la France, contre les forces vingt fois supérieures et l'Angleterre.

Québec ouvrit ses portes.

Aussitôt que les troupes britanniques furent entrées à Québec, Montréal devint la ville la plus importante du Canada resté français. M. de Vaudreuil y transporta le siège du gouvernement, et M. de Lévis, qui avait remplacé Montcalm comme général en chef, rejoignit le gouverneur général avec presque tout le reste de l'armée. Il ne pouvait songer à laisser l'ennemi jouir paisiblement des fruits de la victoire : il ne s'était retiré à Montréal que pour mieux se préparer au combat.

La réorganisation de l'armée ne se fit pas sans difficulté : il parvint cependant à réunir un petit matériel de guerre et une certaine quantité de munitions ; il réussit à équiper tant bien que mal environ 7000 hommes.

usage de la gomme du Dr Adam 10 cents,

Au printemps, la vaillante armée se mit en marche pour aller attaquer Murray à Québec. Les troupes belligérantes se rencontrèrent à Ste-Foye le 28 avril 1760 : après une lutte terrible et acharnée, durant laquelle nos miliciens, particulièrement ceux de Montréal, commandés par M. de Repentigny, firent des prodiges de valeur, les Anglais retrai-
tèrent en désordre ; mille de leurs restèrent sur le champ de bataille. Les survivants coururent se réfugier dans l'en-
ceinte de la ville, pour y attendre les renforts qui devaient leur être envoyés.

M. de Lévis les assiégea ; mais avec le faible effectif dont il disposait, il était dans l'impossibilité de tenter un grand coup ; des renforts lui devenaient indispensables. Il dut se contenter de bloquer étroitement la place, espérant que la mère-patrie enverrait à temps les secours nécessaires.

Deux semaines se passèrent dans cette situation critique ; on peut facilement deviner les sentiments qui s'agitaient alors dans l'âme des vaillants officiers et soldats des deux armées, lorsque le 9 mai une frégate entra dans le port. Le drapeau qu'on allait déployer devait aussi bien que l'écusson aux fleurs de lis arboré par Jacques-Cartier dans la baie de Gaspé, prendre possession de la Nouvelle-France.

Devant de nouvelles troupes fraîches et bien équipées venant au secours des Anglais, la résistance chez les Français assiégeant Québec, eût été plus qu'une témérité ; aussi se replièrent-ils sur Montréal.

Cette ville, après Québec, était l'objectif des envahisseurs, et Murray avait préparé un plan de campagne afin de s'en emparer.

Le 6 septembre, le général Amherst prenait position à l'ouest de Montréal, le 8, Murray et Haviland se plaçaient

La gomme du Dr Adam contre le

de l'a
saien
n'av
que p
quant
que h
gés d
nos ai
rendr
conse
à capi
Le
neurs
Inc
de so
comp
les re
Le
lation
Le
le gov
tionn
rôle d
troué
peau
inébra
qu'au
Es
qu'ell
Bie

mal

de l'autre côté. Ils commandaient à 20,000 soldats et disposaient d'une puissante artillerie, tandis que la ville assiégée n'avait de vivres que pour quinze jours, et n'était défendue que par trois mille hommes ayant à leur service une infime quantité de munitions et douze petites pièces de canon presque hors d'usage : en outre cinq cents hommes étaient chargés de défendre l'île Ste-Hélène. Dans de telles conditions, nos ancêtres ne pouvaient choisir qu'entre deux partis : se rendre ou mourir. M. de Vaudreuil assembla à la hâte un conseil de guerre, et, sur l'avis de l'intendant Bigot, se décida à capituler.

Le général de Lévis réclamait pour ses troupes les honneurs de la guerre : cette demande fut repoussée.

Indigné de ce refus et profondément blessé dans sa fierté de soldat, il se retira dans l'île Ste-Hélène avec deux mille compagnons d'armes où il brûla ses drapeaux plutôt que de les rendre.

Le 8 septembre 1760, le général Amherst signait la capitulation de Montréal.

Le même jour, les Anglais prirent possession de la ville, et le gouverneur, le général de Lévis, les troupes et les fonctionnaires s'embarquèrent pour la mère-patrie ; dès lors, le rôle de la France en Canada était fini. L'étendard fleurdelysé, troué par la mitraille à Carillon, allait céder la place au drapeau britannique auquel les Canadiens devaient rester aussi inébranlablement fidèles sinon aussi vivement sympathiques qu'au premier.

Es-ayons maintenant de nous représenter Montréal telle qu'elle était le jour de la conquête.

Bien que Québec, par le chiffre de sa population, occupât

mal de dents, ça ne coûte que 10 cents.

le premier rang, le rôle que jouait déjà sa rivale en Canada, vers l'époque de la cession, ne laissait pas que d'être prépondérant. Une note écrite en 1756, et relative à la nomination du marquis de Rigaud aux fonctions de gouverneur, en fournit le témoignage :

“Le gouvernement de Montréal, est-il dit dans cette note, est très important en temps de paix comme en temps de guerre. Il est toujours le centre des opérations et de toutes les correspondances avec les sauvages. C'est là particulièrement que se font tous les préparatifs pour les opérations militaires. Le gouverneur général est obligé par ces raisons d'y faire un voyage tous les ans ; mais lorsqu'il n'y est pas, le gouverneur particulier se trouve souvent dans le cas de prendre sur le champ son parti sur les objets les plus intéressants.”

Construite au bord du fleuve, sur un emplacement mesurant 110 arpents de superficie, Montréal était ceinte, comme nous l'avons dit plus haut, d'un mur de pierre brute de quatre pieds d'épaisseur à la base et de trois pieds au faite ; au moment de la capitulation cette muraille était garnie de quelques petites pièces d'artillerie en mauvais état. Démolies et reconstruites plusieurs fois déjà, et améliorées par M. de Léry, ces fortifications ne pouvaient être de quelque efficacité que contre les attaques des tribus aborigènes, aussi les laissait-on peu à peu tomber en ruines.

Si, aujourd'hui, on les rétablissait sur leur ancien site, elles s'étendraient, approximativement—car nous n'avons pas l'intention de donner ici des détails d'une précision puérile—de la rue McGill à la place Dalhousie, et de la rue des Fortifications à celle des Commissaires.

Gomme ? Gomme ? Gomme du Dr Adam, 10c.

Trente-et-une rues étaient ouvertes en 1760, et portaient les noms suivants : Notre-Dame, St Josaph, St Sulpice, St Pierre St Paul, St Charles, St Jacques, St François Xavier, Dollard, St Lambert, St Gabriel, St Victor, St-Jean Baptiste, Ste-Thérèse, St Eloi, St Claude, St-Giles, (Casernes), St François, Friponne, de l'Hôpital, St Jean, St Alexis, St Denis (Vaudreuil), St-Sacrement, St-Nicolas, Augustine (McGill), Ste-Anne (Bonsecours), Callières, du Port. Il y avait, en plus, quatre ruelles.

La rue Notre-Dame constituait à cette époque le quartier aristocratique de la ville, qu'elle traversait dans toute son étendue. En la parcourant d'un bout à l'autre, de l'Est à l'Ouest, on remarquait d'abord le monastère et l'église des Récollets et le grand jardin y attenant ; lors de la cession, cette propriété tomba entre les mains du gouvernement britannique et fut plus tard échangée contre l'île Ste-Hélène qui appartenait à l'honorable Charles Grant, puis vendue à la Fabrique de la paroisse de Montréal.

Au coin de la rue St. François-Xavier se trouvaient les tribunaux et le greffe.

Presque en face de ces édifices, on voyait le séminaire, monument déjà séculaire qui servait de résidence à MM. les Sulpiciens. Un passage communiquait du séminaire à la sacristie de l'église paroissiale. Cette église était bâtie dans l'axe de la rue Notre-Dame et sur une partie de la Place d'Armes ; le cimetière était contigu.

Un peu plus loin se trouvait la prison, et vis-à-vis, sur l'emplacement où elle est encore aujourd'hui, la chapelle de la Congrégation, qui fut appelée Notre-Dame de Pitié, quand M. Faillon y eût déposé la statue qu'on y vénère. Un incen-

Toujours prête et sûre la gomme du Dr Adam.

die la réduisit en cendres en 1768 ; on la rebâtit plusieurs années après, ainsi que la chapelle de Notre-Dame des Victoires qui avait été détruite en même temps.

En face de la place Jacques-Cartier, sur une partie du terrain occupé aujourd'hui par le Palais de justice et le Champ de Mars, était située la maison des Jésuites, qui fut brûlée en 1803 ; à quelques pas plus loin, on apercevait, en bas de la rue Ste-Anne, aujourd'hui rue Bonsecours, la chapelle Notre-Dame de Bonsecours, qui fut détruite avec une partie de la ville par l'incendie de 1754. La première pierre de l'église Notre-Dame de Bonsecours actuelle fut posée le 30 juin 1771, par M. Et. Montgolfier, grand-vicaire et curé titulaire de la paroisse (décédé le 27 août 1791). Cette église fut ouverte au culte le 30 juin 1773.

Sur la rue Notre-Dame on remarquait, entre autres résidences, celle de M. de Ramesay, en face du couvent des RR. PP. Jésuites,

Sur la rue St. Paul, au coin de la rue St. Joseph, maintenant St-Sulpice, s'élevait l'Hotel-Dieu de Ville-Marie. Il était de très vastes dimensions, et des demoiselles appartenant aux meilleures familles françaises émigrées, telles que Melles Gabrielle d'Ailleboust, Jeanne Gabrielle Migeon et nombre d'autres, s'y dévouaient, à l'époque de la conquête, au service des malades pauvres ; un couvent, une église et un grand jardin étaient adjoints à l'hôpital.

On voyait sur la rue où ils se trouvent encore aujourd'hui, les bâtiments de la Congrégation, et en face de la place Jacques-Cartier, le château Vaudreuil, dans lequel on installa en 1773, le collège St-Raphaël ; la fabrique avait acheté ce château pour la somme de 19500 louis.

La gomme du Dr Adam contre le

Entre les rues St Paul et des Commissaires s'élevait le palais de l'intendance. Près de la rue St-Paul, sur le terrain où l'on voit aujourd'hui les magasins de la Cie Frothingham, était située l'antique résidence de M. de Maisonneuve qui fut pendant quelques années le premier Séminaire de Montréal. A l'extrémité ouest de la rue St-Jacques, on remarquait la poudrière et, à côté, le "cimetière de la poudrière" établi vers l'année 1750.

Pour la suite voir l'almanach de 1898

(Nous avons tiré ces renseignements pour la plupart de l'histoire de Montréal de M. Leblond de Brumath que nous citons textuellement en plus d'un endroit.)

Le docteur X n'engendre pas la mélancolie. Il a toujours le petit mot pour rire quand on va le consulter.

L'autre jour, arrive un éclopé se plaignant de violentes douleurs.

Le docteur X... le regarde.

Vous devez avoir pour le petit verre un penchant particulier.

—J'avoue que...

—Eh bien, cher monsieur, c'est là l'origine de vos maux. Rappelez-vous cet axiome: *Une goutte donne l'autre.*

Sur l'Esplanade.

Passe un vieux brave. Car vous savez qu'on n'a pas encore licencié les Invalides malgré de vaines rumeurs.

Le glorieux mutilé tousse cruellement. Mais Gravoche qui est sans pitié le désigne à un camarade, et d'un ton blagueur:

—Tu vois... voilà ce qu'on appelle un catarrhe sur une jambe de bois.

mal de dents se vend 10 cents.

TOUCHANTE HISTOIRE.

Il y avait un jour un aveugle, un chien et une actrice d'un théâtre excentrique qui étaient amis.

L'aveugle était fort vieux, le chien était un caniche, et l'actrice était bien peu riche, car ses appointements se montaient à quinze sous par représentation. Les jours où elle ne jouait pas, elle devait vivre d'espérance.

Ce trio d'amis vivait donc sous la raison sociale : "Misère et compagnie." L'actrice, par bonté d'âme, soignait le ménage de l'aveugle et peignait Baptiste (le chien !) tous les dimanches. Ces attentions étaient payées le soir par l'aveugle en récit des gloires du premier empire qu'il avait servi. Cette confraternité de la misère dura jusqu'au jour où le corbillard des pauvres, en passant devant la porte, emporta l'aveugle, les deux autres le suivirent à son dernier gîte, et quand ils revinrent, Baptiste s'installa chez l'actrice.

C'était un bien misérable logis que celui de la jeune femme, si misérable qu'il ne tentait pas même les voleurs, car il ne fermait point à clef, et la porte n'avait qu'un modeste loquet, que Baptiste, avec sa sagacité de chien d'aveugle, avait, en deux jours, appris à faire jouer.

L'artiste ne jouait pas, et elle voyait rapidement s'épuiser ses petites économies. Elle répétait, à la vérité ; mais, pour arriver à la représentation, il devait s'écouler bien des jours que son mince pécule n'assurait pas jusqu'au bout contre la faim. Vous pouvez comprendre ses inquiétudes et son désespoir. Deux jours après, l'artiste, revenant de sa répétition, crut faire un rêve. Le carreau de la mansarde était jonché de

Ménagez pas 10 cents pour guérir un mal

pièces de deux sous, de dix sous, d'un franc, voire même de deux francs ! L'addition donna un total de trente-cinq francs, une fortune ! Au milieu de ses trésors, Baptiste était étendu et dormait avec toute l'insouciance d'un chien philosophe.

En vain la jeune femme chercha quel pouvait être ce bienfaiteur maniaque qui venait ainsi dans les mansardes jeter par terre une aumône qu'il pouvait placer sur un meuble.

Le lendemain, le bienfait anonyme se reproduisit l'artiste, au retour de son théâtre, recueillit, toujours sur le carreau, une somme de plus de trente francs. Au bout de huit jours, riche de deux cent cinquante francs, elle voulut connaître celui qui profitait de son absence pour l'enrichir, et, manquant à sa répétition, elle se mit au guet dans le couloir.

Dix minutes après, elle connaissait son bienfaiteur.

C'était Baptiste !

Aussitôt son amie partie, Baptiste, la sébile à la gueule, soulevait le loquet et allait dans la ville s'installer à la place occupée si longtemps par son défunt maître. En voyant le chien seul, les passants qui le connaissaient croyaient son propriétaire malade, et par une générosité que cette supposition rendait encore plus large, ils quintuplaient, dans la sébile, leur offrande à l'aveugle absent. Deux heures après, Baptiste rapportait au logis sa sébile pleine qu'il vidait par terre.

Et voilà comment un bon et brave chien sauva de la misère et de la faim celle qui, pour lui, avait été une bienfaitrice en le recueillant.

De dents avec la gomme du Dr Adam.

NOS HOMMES FORTS

LA FAMILLE GRENON

Nous étions tous réunis à la cabane, le soir, après avoir fait des tours de force en attendant le souper : chacun de ceux qui s'étaient livrés à cet exercice, se glorifiait de ses prouesses, car à l'exception des deux messieurs Fournier, nous avions tous pris part à la lutte. M. Fraser lui-même s'en était retiré avec honneur, et nous avait donné les preuves d'une force bien au-dessus de son âge.

Lorsque nous eûmes fini de souper, M. Louis Fournier prit la parole :

—Vous vous vantez, messieurs, d'être des hommes ; je veux bien le croire, j'en ai eu des preuves, mais, voyez-vous, il y a des hommes d'une force si prodigieuse qu'on a peine à y ajouter foi : j'étais ici, à cette batture, il y a quarante ans, avec mon frère Pierre que vous voyez, feu mon frère Michel et le défunt José Jean, lorsque nous vîmes venir du nord, un canot qui se dirigeait vers cette batture. C'est un de nos amis, de l'Isle aux Coudres qui vient nous rendre visite, dites-nous. Le soleil venait de se coucher, le vent du sud s'éleva, en sorte que le feu allumé à la porte de notre cabane nous incommodait beaucoup : les flammèches, les charbons nous aveuglaient. Un de nous proposa alors d'aller chercher

Toujours le doigt sur la dent malade ? Eh bien,

à une petite distance sur le sable un arbre de merisier afin d'en faire un coupe-feu. Mais, après bien des efforts, (et nous étions pourtant des hommes tous dans la vigueur de l'âge), nous n'avions pas le poignet pourri et mon défunt frère Michel, surtout, était d'une grande force athlétique, après bien des efforts, dis-je, il fallut à notre courtoise honte renoncer à notre entreprise : outre que l'arbre était très pesant, les branches enfouies dans le sable à une assez grande profondeur, rendaient notre travail inutile.

Il était nuit close, et il faisait bien noir, quand celui dont nous attendions la visite arriva. C'était un petit vieillard, chétif en apparence dont nous n'aurions pas donné quatre sols. Quoiqu'il nous fut inconnu, nous lui fîmes le meilleur accueil possible, et nous lui offrîmes de souper avec nous.

—Ce n'est pas de refus, dit-il, mais je ferai comme les sauvages, je vous laisserai aussitôt que j'aurai pris mon repas, car je ne veux pas perdre la marée montante pour me rendre à l'Isle-au-Grue. Et puis il ajouta : est-ce que vous n'avez pas de coupe-feu que vous vous laissez aveugler par les flammèches ?

—Il y a bien, lui dis-je, un arbre, le long de ce banc de sable qui pourrait nous rendre ce service, mais il est si pesant que nous avons renoncé à le traîner jusque ici.

Le veillard continua à fumer pendant quelques minutes tout en jasant avec nous, se leva ensuite ; et grâce à l'obscurité, nous le perdîmes bien vite de vue. Quelle fut notre surprise, notre horreur, lorsque à l'expiration de quelques minutes, nous le vîmes revenir l'arbre sur l'épaule !

—Tenez, dit-il en le jetant à terre, voici votre coupe-feu et nous souperons plus à l'aise. La pesanteur de l'arbre était

essayez la gomme du Dr Adam, 10 cents.

telle que sa secousse en tombant près de nous, nous fit faire un bond d'un pied de hauteur. — Nous crûmes fermement que c'était le diable en personne qui nous avait rendu visite, et nous le vîmes partir de grand cœur quand il eut soupé. — Ce ne fut que le lendemain que nous apprîmes par Dufour de l'Isle-aux-Coudres, que c'était le bonhomme Grenon, et non le diable qui avait soupé avec nous. Nous avions souvent entendu parler par les gens du nord de sa force surhumaine, sans y ajouter foi, mais nous en fîmes cette fois convaincus. J'ai été depuis rendre visite au père Grenon, un brave homme s'il en fut, qui s'amusa beaucoup de la belle peur qu'il nous avait donnée.

Toute la famille Grenon, ajouta M. Pierre Fournier, est douée d'une grande vigueur, mais une seule de ses filles a hérité de la force prodigieuse de son père. Un des fils de Grenon après un séjour de trois à quatre années au service de la compagnie du nord-ouest, retournait dans sa famille chargé de trophées sous la forme de plumets qu'il avait gagnés dans les luttes qu'il avait soutenues contre les Monferant, les Monarque, les Dumouchel, et autres fiers-à-bras redoutables, voyageurs des pays d'en haut. On informa son père, qui passait par hasard, que son fils venait d'entrer dans une auberge. Le père Grenon s'empresse d'aller le rejoindre, et voyant qu'il avait le dos tourné à la porte, il fit signe aux gens de la maison de ne rien dire, et marchant à pas de loup derrière son fils, il lui prit la tête entre ses mains. Le fils fit des efforts inutiles pour se dégager de cette étreinte et s'écria : C'est mon père, il n'y a pas un autre homme dans le Canada capable de me tenir avec des pinces semblables.

Quoique plusieurs des prouesses du vieux Grenon doivent

L'homme, la femme, l'enfant ont besoin de la

appartenir au domaine de la légende, en voici une que je crois véritable, étant attestée par plusieurs personnes témoins oculaires. Grenon fit rencontre le dimanche, dans les bois, d'un jeune ours, gros comme père et mère ; l'animal voulut fuir à son aspect, mais l'hercule le considérant de bonne prise, lui livra bataille, le terrassa, finit par le saisir par la nuque et arriva avant la messe à la porte de l'église de la Baie Saint-Paul avec son prisonnier, où de nombreux spectateurs furent témoins de cette scène assez nouvelle pour eux. Il paraît que le maître de nos forêts canadiennes goûtait peu cette manière de voyager, car Grenon dit en arrivant : Le gremlin n'aime guère la société des honnêtes gens : il s'accrochait avec ses griffes à tous les arbres et racines qu'il trouvait à sa portée.

L'inspection des lieux convainquit bien vite les curieux de la vérité de ces dernières paroles : jeunes pousses d'arbres et racines auxquels l'ours s'était accroché, jonchaient le chemin qu'il avait parcouru.

En m'entretenant dernièrement des prouesses du vieux Grenon avec un vieil habitant nommé Joseph Charretier, mon voisin à la campagne, je lui dis que l'on m'avait assuré que les filles même de cet hercule avaient des nerfs d'acier.

—Je n'ai jamais connu le bonhomme Grenon, ni ses fils, me dit Charretier, mais quant à une de ses filles, je puis vous en parler sagement. J'avais alors environ vingt-cinq ans, et c'était la première fois que je mettais le pied sur la terre du nord. J'arrivais à grands pas au pied des côtes épouvantables de la baie Saint-Paul qu'il me fallait franchir, lorsqu'une jeune fille chargée d'un paquet qu'elle portait sous un bras, passa près de moi en trottinant. J'étais dans l'âge où l'on

gomme du Dr Adam 10 cents en vente partout.

sait accoster proprement une créature (femme) et je lui dis, après avoir ôté mon bonnet en la saluant jusqu'à terre : J'ai deux grâces à vous demander, mademoiselle ; d'abord, celle de me permettre de jouir de votre agréable compagnie aussi longtemps que nous suivrons la même route, et celle ensuite de vous soulager du paquet que vous portez. Vous voyez, monsieur, ajouta le père Charretier, que c'était parler poliment et comme un homme qui sait vivre avec le monde.

—Je vois, père Charretier, lui dis-je, que vous savez accoster une créature sans réplique, et qu'elle dut être sensible à vos politesses.

—Je n'eus point à m'en plaindre au début, répliqua le vieillard : elle me fit une belle révérence et me dit : C'est trop d'honneur que vous me faites de m'offrir votre agréable compagnie, et je l'accepte avec plaisir ; mais quant au léger paquet que je porte, ce n'est pas la peine de vous en embarasser.

—Je n'ai pas été élevé parmi les sauvages, que je lui répliquai ; les gens du sud connaissent les égards qu'ils doivent à la créature.

—Puisque vous êtes si galant, vous autres messieurs du sud, à ce qu'elle me dit, voici le paquet.

Etant sous l'impression, fit le père Charretier, que ce paquet enveloppé proprement dans une nappe blanche contenait de la laine ou tout au plus du linge, je voulus le prendre sans précaution, mais, à ma honte, il m'échappa des mains et tomba à terre.

—Faites excuses, à ce qu'elle me dit : c'est une gaucherie de ma part d'avoir laissé tomber ce paquet.

J'étais rouge jusque dans le blanc des yeux, et me baissant

Oh ! ce n'est rien ! Achetez une

aussitôt, ce fut à grand'peine que je réussis à mettre sur mes épaules son léger fardeau.

—Mais, dis-je au père Charretier, quel était donc le contenu de ce paquet ?

—Une misère qui ne vaut guère la peine d'en parler, reprit le veillard, c'était tout simplement un minot de sel.

C'a alla assez bien tant que nous marchâmes sur le chemin planche, mais lorsque nous fûmes dans les côtes, les sueurs m'abîmaient. Quant à ma campagne, elle caquetait comme une pie ; et tout en sautant sur un pied et sur l'autre, elle me faisait en ricanant des excuses de la peine que je prenais pour elle ; ajoutant que les messieurs du sud du fleuve Saint-Laurent étaient beaucoup plus polis que ceux du nord.

Lorsque je m'arrêtais pour me reposer en montant les infernales côtes, sous prétexte de lui faire admirer quelques beaux points de vue, elle me disait :

—Nous autres, montagnardes, sommes si accoutumées à ce spectacle que nous n'en faisons aucun cas ; mais tenez, monsieur, je suis un peu pressée, ma mère m'attend, rendez-moi s'il vous plaît mon paquet et je vais continuer ma route, tandis que vous jouirez des beautés de la nature.

Je rentrais en terre ; la honte me donnait des forces et je répliquai que je ne voudrais pas me séparer d'une si aimable compagne ; et je repris le collier de misère tout en haletant comme un chien qu'on fesse pour lui faire tirer sa charge. J'étais éreinté, lorsque nous arrivâmes, par bonheur, à un chemin de traverse. Je lui demandai alors quel côté elle allait prendre, bien déterminé à gagner le nord-est si elle allait du côté du sud-ouest. Nous finîmes par nous séparer ; elle me

bouteille de gomme du Dr Adam.

fit, encore, une belle révérence en me disant qu'elle n'oublierait jamais la galanterie des messieurs du sud.

Je l'envoyai, en moi-même, à tous les diables, et je fis une halte à la première habitation que je trouvai et où je demandai un vaisseau de lait, pour me rafraîchir, car la langue me desséchait dans la bouche.

Je m'enquis de la maîtresse de la maison si c'était, ici, le pays où les femmes sont plus fortes que les hommes ; et je lui racontai mon aventure.

—C'est Marie Grenon, me dit-elle, en éclatant de rire ; et elle vous aurait, au besoin, porté par dessus son minot de sel et monté les côtes sans fléchir.

Mon fils Alfred, assistant inspecteur dans le département des postes à Québec, auquel je lisais cette notice sur les Grenon, tout en regrettant le manque de plus amples renseignements sur cette famille, me dit :

—Je crois pouvoir vous en donner bien vite par Augustin Tremblay, un de nos conducteurs de malles de la paroisse de la Baie Saint-Paul.

En effet, peu de jours après cette conversation, voici ce que cet homme lui raconta :

—Mon père encore plein de vie, quoique quasi monagérien, a bien connu le vieux Grenon et sa famille. Un de ses fils était d'une force remarquable, sans néanmoins approcher de celle du père, mais une de ses filles semblait en avoir hérité. Les autres Grenon sont des bons hommes, mais rien de plus. Quant au vieux Grenon, on croyait tout que le diable lui aidait, car il était rare qu'il voulût forcer devant le monde. C'était, d'ailleurs, un excellent homme, doux, paisible, et entendant bien le badinage, mais si on le chara-

dait un peu fort, et s'il disait : c'est assez ! les farceurs, quelque nombreux qu'ils fussent, se le tenaient pour dit et changeaient de conversation. Grenon était un petit homme ; mon père m'a souvent dit qu'il l'avait vu, un jour, nu, et qu'il en eut horreur ! il était velu comme un ours ; et des nerfs, aussi prononcés que ceux d'un taureau, lui sillonnaient toutes les parties du corps.

Un jour qu'il avait fauché des joncs sur les grèves de la baie Saint-Paul avec plusieurs habitants, son cheval, surchargé de fourrage vert, ne put monter les formidables côtes qu'il avait à franchir. Grenon détèle son cheval, allume sa pipe, s'assied près du chemin et se met à fumer tranquillement.

—Que vas-tu faire ? lui dit un de ses amis.

—Je vais laisser reposer ma bête, fit Grenon, et je ne suis pas en peine qu'elle montera bien sa charge ensuite.

Sur ce, les autres partirent ; mais quand il fit nuit, un des habitants revint sur les lieux et se cacha près d'une clôture pour voir comment Grenon et son cheval se retireraient d'affaire. Mais les cheveux lui vinrent à pic sur la tête, quand il vit Grenon monter les épouvantables côtes de la baie Saint-Paul, au pas ordinaire, en traînant seul sa charrette, tandis que son cheval suivait la charge en se régaland de quelques gueulées de foin qu'il arrachait de la voiture. Le curieux voulut alors fuir croyant que c'était le diable en personne qu'il voyait, lorsque Grenon qui le reconnut lui cria : Malheur à toi si tu en parles ! Toute la paroisse a toujours pensé que satan seul pouvait être doué d'une telle force.

Je n'ai pas cru devoir clore cet article sur les Grenon sans rendre visite aujourd'hui, 28 février 1864, à mon ancien ami l'honorable Paschal de Sales Laterrière, membre du Conseil

mal de dents, ça ne coûte que 10 cents.

Législatif, dans l'espoir d'obtenir quelques renseignements sur l'Hercule du Nord. Je le croyais en mesure de me les donner : 1o. parce qu'il a résidé pendant quarante-cinq années dans la seigneurie des Eboulements voisine de la baie Saint-Paul ; et 2o parce que étant lui-même pendant sa jeunesse d'une force musculaire peu commune, il n'aura pas manqué de s'enquérir des prouesses attribuées au sieur Grenon. Je n'ai pas été trompé dans mon attente ; il m'a fait part de l'anecdote suivante, qu'il tenait des vieillards de la baie Saint-Paul.

Vous devez avoir vu, me dit mon ami, quelques-unes des anciennes cheminées que l'on construisait au bon vieux temps ?

—Oui ; fis-je, il y en avait une semblable dans la cuisine de mon grand-père au manoir de Saint-Jean-Port-Joli, dans laquelle un arbre entier pouvait flamber à l'aise !

—On en construisait une semblable, reprit monsieur Latterrière, pour le presbytère de la baie Saint-Paul ; huit à dix hommes vigoureux avaient renoncé à poser le manteau, pierre énorme de six pieds de longueur, sur dix-huit pouces de hauteur et huit pouces d'épaisseur ; car le plus difficile n'était pas de la lever de terre, mais de l'asseoir sur les deux jambages d'une élévation de quatre à cinq pieds au-dessus de l'âtre de la cheminée. Les manœuvres avaient donc renoncé à cette rude tâche, lorsque voyant passer Grenon, un d'eux lui cria :

—Toi qui es fort comme un taureau, viens donc nous aider à mettre en place le manteau de la cheminée !

—C'est l'heure de mon déjeuner, ainsi que du vôtre, fit

Dix piastres de confort pour

Grenon ; je vous donnerai un coup de main quand nous aurons fini notre repas.

Ils se séparèrent sur cette assurance, mais Grenon revint sur ses pas quant ils furent éloignés et posa seul la pierre.

Vous savez, me dit M. Laterrière d'un ton goguenard, que le diable a toujours joué un certain rôle dans la construction de certains édifices merveilleux, tels que la cathédrale de Cologne en Europe, et aussi dans celle de quelques églises du Canada. Après leur retour, les maçons ne manquèrent pas d'attribuer cette prouesse à sa majesté satanique, malgré les réclamations des femmes d'une maison voisine, qui affirmaient qu'elles avaient vu Grenon entrer et sortir seul du presbytère après leur départ, et sans que le diable l'accompagnât.

J'avais déjà entendu parler de ce tour de force, mais j'ignorais les dimensions de cette pierre dont le souvenir s'est conservé, je vois, jusqu'à nos jours, parmi les habitants des Laurentides.

J'ai dit que les exploits musculaires de Grenon étaient passés dans le domaine de la légende. voici ce qu'un farceur de l'Île-aux-Coudres conta à ce sujet :

Grenon travaillait dans la forêt près d'un camp sauvage avec un de ses amis ; ce dernier, chargé de faire la cuisine, dit à Grenon, lorsqu'il vint dîner, qu'un indien d'une taille énorme lui avait rendu visite, avait levé le couvercle de la marmite dans laquelle leur soupe mitonnait, et avait fait une insulte à la dite soupe. Quoiqu'on en vit aucune trace, ce n'en était pas moins un cruel et sanglant affront à leur potage. Grenon leva les épaules et dina d'assez mauvaise humeur. Mais le même sauvage continuant le même jeu

10 cents de gomme du Dr Adam.

pendant deux jours consécutifs, Grenon prit la chose au sérieux et dit à son compagnon : Je garderai la cabane demain.

L'indien arrive à la même heure que de coutume et traite la malheureuse soupe avec autant de mépris que les jours précédents. L'hercule irrité saisit le sauvage par les jambes au-dessus de la cheville du pied et s'en servant comme d'une massue, il en frappa un arbre avec tant de violence à plusieurs reprises, que de la tête, des bras et du tronc de l'indien, il ne lui resta que les jambes qu'il tenait en mains. Il est inutile d'ajouter que c'était celui des exploits de Grenon qui m'amusait le plus, lorsque j'étais enfant, et auquel j'ajoutais le plus de foi. Il est cependant permis de croire qu'il y a quelque chose de vraie dans cette anecdote si connue dans les Laurentides, et que le sauvage paya cher sa gentillesse.

(Extraits des mémoires de M. de Gaspé).

Le champ de bataille.

Un capitaine suisse faisait entrer pêle-mêle sur le champ de bataille, les morts et les mourants : on lui représenta que quelques-uns des enterrés respiraient encore, et ne demandaient qu'à vivre. " Bon ! dit-il, si on voulait les écouter, il " n'y en aurait pas un de mort. "

Réponse d'une mariée à son curé.

M. *** livra sa fille à un vieux richard, on la conduisit à l'église ; le prêtre, après avoir demandé au mari s'il la prenait pour femme, demanda à la fille si elle le prenait pour mari ; la pauvre fille répondit : " Hélas ! monsieur, vous êtes encore le premier qui m'avez consultée là-dessus. "

Mal de dents ? Eh bien, employez la

POUR LES CELIBATAIRES

Un prince, très gentil, voulait se marier. Mais il ne suffit pas de vouloir, il faut encore ne pas tomber sur un démon en croyant offrir la moitié de son trône à un ange.

Or ce prince avait entendu dire par son précepteur, avec de profonds soupirs, que souvent le mariage a pour effet de transformer en démons de charmants petits anges. Ce vieux précepteur était d'ailleurs affligé d'une femme qui avait été certainement un ange dans sa première jeunesse.

Ces réflexions et cet exemple donnaient fort à réfléchir au pauvre prince, et, ne sachant à quoi se résoudre, il s'en alla faire un voyage en Ecosse.

Il se promenait mélancoliquement sur les rives d'un lac bleu, lorsqu'il entendit un cri, un plongeon, puis vit quelque chose qui se débattait dans l'eau.

C'était une petite vieille, qui lavait son linge dans le lac bleu et qui, s'étant trop penchée, avait culbuté la tête la première.

Le prince, sans délibérer, à son tour plongea, rattrapa la pauvre petite vieille, et la ramena sur la rive, non sans avoir été obligé de lutter désespérément contre un énorme poisson, qui semblait vouloir l'avalier, lui et son fardeau.

Or la petite vieille lavandière connaissait des tours surprenants. Elle remercia le prince de tout son cœur, et elle voulut aussitôt lui prouver sa reconnaissance.

“ Si tu ne t'étais pas trouvé là, dit-elle, j'aurais été infailliblement dévorée par ce gros mauvais poisson, qui est

gomme du Dr Adam, 10 cents.

N. LEVEILLE



Marchand 

 Tailleur....

138½ RUE ST-LAURENT

MONTREAL

Toujours en magasin un grand assortiment de.....

Draps, Casimirs, Tweeds

De premières qualités et de patrons les
plus nouveaux



mon mortel ennemi, et qui me guette depuis neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mois, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf semaines, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf jours, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf heures, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf minutes, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf secondes.

“ A la seconde précise, tu es arrivé pour me sauver. Je voudrais bien te récompenser de ta bonté de cœur et de ton courage. Dis-moi ce que tu désires, et je crois que je pourrai t'aider à te le procurer.

— Madame la vieille, dit le prince en soupirant, je voudrais bien me marier.

— Ah ! ah ! ah ! ah ! ricana la lavandière, quelle drôle d'idée, mon cher enfant !

— Mais je voudrais aussi savoir le moyen de reconnaître, avant de prendre ma future femme, si elle doit être un ange ou un démon.

— Pourquoi donc ? demanda ironiquement la vieille.

— Mais, répondit le prince avec une naïveté vraiment touchante, parce que si je savais qu'elle ne doit pas être un ange, je ne la prendrais pas.

— Tu me demandes, mon bon ami, le moyen de deviner une chose que jamais aucun homme n'a pu savoir d'avance... Cela dépend un peu de sa femme et beaucoup de lui... Enfin ! je veux tenir ma parole dans la mesure du possible.”

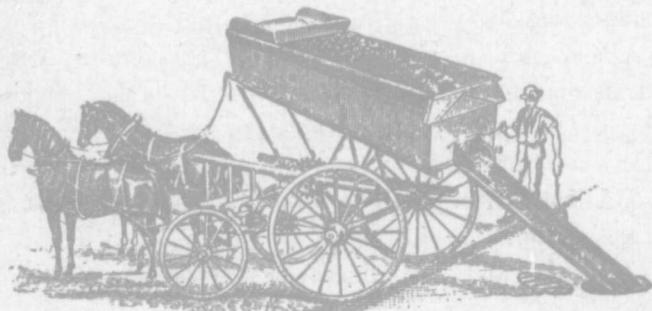
La vieille alors siffla dans un sifflet d'argent. L'on vit descendre du ciel un petit papillon gris, pas très beau, qui vint se poser sur le doigt tendu de cette étrange bonne femme.

“ Voici, dit-elle. Quand tu auras fait un choix, tu n'auras qu'à dire ceci :

Toujours prête et sûre la gomme du Dr Adam.

A. PATENAUDE & CIE
MARCHANDS DE
CHARBON ET BOIS
DE TOUTES SORTES,—EN GROS ET EN DÉTAIL.

Tel. Bell 1499



Tel. March 846

360 Rue Craig, En face du Bureau du soir, **MONTREAL**
Jardin Viger 303 Maisonneuve

Telephone Bell 2557

Tel. des Marchands 95

G. G. GAUCHER

Ci-devant de la maison GAUCHER & TELMOSSÉ

MARCHAND DE

FARINES, GRAINS, PROVISIONS, BEURRE,

Fromage et Conserves Alimentaires

DE TOUTES SORTES

95 et 97 Rue des Commissaires et 22 Place Jacques-Cartier

MONTREAL.

Nous achetons les produits agricoles et faisons des avances sur consignations.

Papillon papillonnant,
Veux-tu venir papillonner
Sur le front de ma bien-aimée ?

“ Alors le papillon accourera.

“ S'il devient rouge en voltigeant autour de la jeune demoiselle, c'est que ta femme sera colère. S'il devient vert, c'est qu'elle sera coquette. S'il devient rose, c'est qu'elle sera gourmande. S'il devient jaune, c'est qu'elle sera paresseuse. S'il devient bleu, c'est qu'elle sera bavarde comme une pie borgne. En un mot, il n'y a que si de gris il devient blanc, qu'elle sera une véritable perle.”

Là-dessus la petite vieille et le petit papillon disparurent.

*
* *

Le prince voyagea longtemps. Il parcourut la Chine, la France, l'Allemagne, l'Angleterre et même l'Amérique, bien qu'elle ne fût pas encore découverte.

Partout il trouvait des jeunes filles charmantes qui auraient été bien heureuses d'épouser un prince. A la vérité, elles ressemblaient à autant de petits anges parfaits, tant elles étaient douces, tant elles avaient les yeux baissés et le sourire ingénu.

Seulement, lorsque sur la réquisition du prince le petit papillon gris papillonnant, sur le front de la bien-aimée, s'en venait papillonner, il devenait tantôt d'une couleur, tantôt d'une autre ; mais jamais, jamais, jamais, il ne devenait blanc comme la neige sur la cime des montagnes, ou comme l'aile des cygnes qui naviguent sur les beaux lacs bleus. Alors le

Gomme ! Gomme ! Gomme du Dr Adam, dix cts.

Bell Telephone 7247



Tel. des Marchands 176



J. A. VAILLANT

MARCHAND-ÉPICIER.

Vins et Liqueurs.



La plus grande épicerie de
famille de la rue Ste-Catherine

Ventes Strictement au Comptant.

Importation Spéciale pour les Fête.

150 caisses de Cognac de la marque Comerade et Cie
que nous vendons au prix incroyable de 60c la bouteille.

200 caisses de Gin marque C. A. Nolet, pour 45c et
75c le flacon ; ce gin est égal au Gin de Kuyper...

Nous avons un stock considérable d'épices que
nous garantissons purs. Cafés et Thés de toutes
sortes, (récolte 1896), etc, etc.

Nos prix sur toutes les lignes d'épiceries sont de
15 à 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

Notre système de livraison de marchandises est parfait.

**1247 Rue STE-CATHERINE, COIN DE LA RUE
CHAMPLAIN**

prince cherchait un prétexte poli, et il faisait un nouveau petit voyage.

Il lui arrivait même plus d'une fois que, le papillon devenait de toutes les couleurs à la fois, il s'enfuyait précipitamment épouvanté, vers une autre contrée pour chercher une autre fiancée, sans même donner de prétexte poli.

C'est que ce jeune prince, aussi, était vraiment bien difficile. Il voulait une femme qui ne fût ni gourmande, ni coquette, ni paresseuse, ni colère, ni bavarde comme une pie, ni méchante, ni ceci, ni cela. Pauvre bon petit prince, va !

Enfin, voici qu'un jour il rencontra une très belle jeune fille, qui était la fille d'un très riche seigneur. Un secret pressentiment lui dit que si celle-là n'était pas sa femme, pour le coup jamais il ne se marierait.

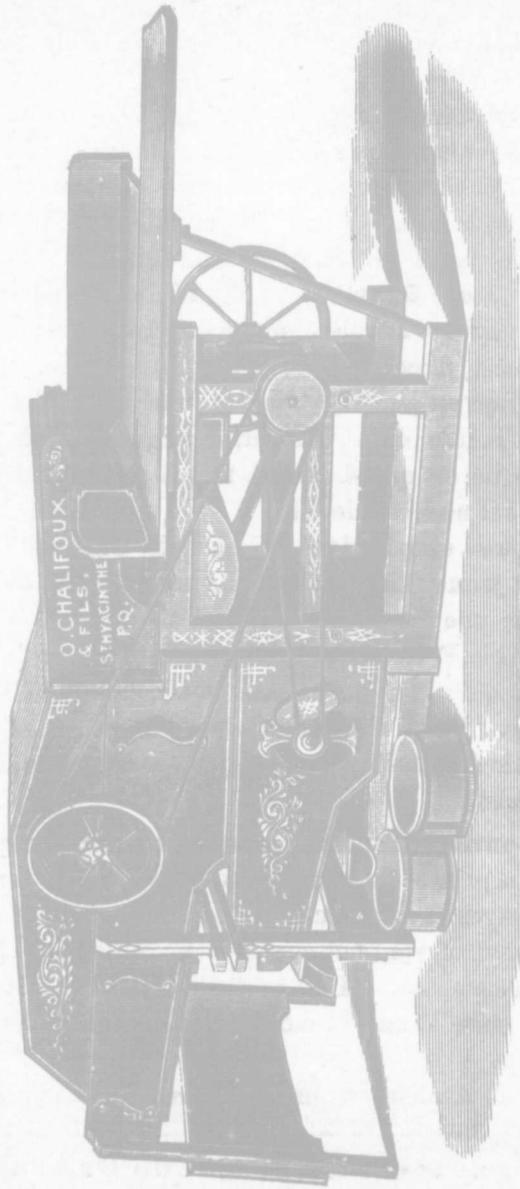
Le prince passa chez le riche seigneur les plus délicieuses journées. La jeune fille était véritablement accomplie : elle brodait comme une fée, chantait comme un rossignol, dansait comme Mlle Loie Fuller, et faisait la cuisine comme feu Antoine Carême, qui a fini par donner son nom à la plus large rue des Halles. Enfin elle était pleine d'esprit, de grâce, de bon sens, et elle était belle comme le jour, et la nuit avec, par-dessus le marché.

“ J'ai bien envie de l'épouser sans consulter mon papillon, dit cette fois le prince, transporté d'admiration et de joie. A quoi bon déranger de nouveau cette pauvre bête, que j'ai tant fait voyager et si souvent fait changer de couleurs ? Ici, ce n'est pas la même chose. Il est évident que s'il venait ici, il serait tout de suite d'une blancheur éblouissante, rien qu'à faire le chemin.

Cependant un dernier sentiment de prudence l'emporta, et

Toujours prete et sûre la gomme du Dr Adam.

CULTIVATEURS veillez à vos intérêts, et pour cela quand vous aurez besoin de quelques-unes des machines, mentionnées plus bas, écrivez pour notre circulaire de 1896 et nos prix, livrés chez vous.



Moulins à Batre, simples et doubles ; Scieurs-Godendars et Tables de Scies, Scieurs combinés, Godendards et Scies Rondes, Râteaux à Foin, *Tiger et Warrior* ; Hache-Paille, Cribles, Séparateurs, Presses à foin horizontales et verticales. Bancs et Traîneaux de Scies Rondes pour la planche, Engins et Chaudières jusqu'à 300 forces, Etc.
Adressez-vous à **O. CHALIFOUX & FILS, St-Hyacinthe, P. Q.**

le prince dit tout bas, tout bas, espérant que le papillon ne l'entendrait point :

Papillon papillonnant,
Veux-tu venir papillonner
Sur le front de ma bien-aimée ?

Le papillon, esclave de la consigne, descendit du haut du ciel, gris comme un petit chiffon de poussière.

“ Il n'est pas devenu blanc rien qu'à faire le chemin, se dit le prince un peu inquiet ; mais il n'y a pas de mal encore.”

* * *

Le prince et la jeune fille, à ce moment-là, se promenaient dans un beau jardin.

Au moment où le papillon voletait, voletait, et allait se poser sur le joli front, voici que la jeune fille pousse un cri de terreur, et dit d'une voix entrecoupée :

“ Ah ! mon Dieu ! que j'ai peur ! N'est-ce pas un serpent que je vois là-bas dans l'herbe ? Courez, courez, courez donc vite, mon tendre ami, et tuez cette vilaine bête qui m'effraye !”

Naturellement le prince, oubliant le papillon, courut à l'endroit indiqué. Il ne trouva rien du tout, et revint tout heureux dire à la belle peureuse que c'était une illusion.

Or, en disant cela, il lève les yeux, voit le papillon, et laisse échapper un grand cri de joie.

Le papillon était blanc comme l'aile du cygne le plus blanc, blanc comme la plus blanche neige sur le pic le plus inaccessible de l'Himalaya !

Le soir même, le prince demandait la main de la jeune châtelaine ; huit jours après avaient lieu les noces, en magnifique tralala.

Gomme ! Gomme ! Gomme du Dr Adam, dix cts.

el. Bell 7354

Tel. Marchands 216

JOS. COUSINEAU

MARCHAND DE

Bois et Charbon



180 RUE LAGAUCHETIERE

Coin de la Rue Beaudry,

MONTREAL

F. X. BENOIT

ET FILS.



Grains, Fleur et Provisions

71 et 73

RUE DES COMMISSAIRES

Telephone
2252

MONTREAL

Et, quinze jours après, le prince s'apercevait que sa femme avait tous les défauts du monde, ce qui ne le rendit pas aussi heureux qu'il l'avait espéré.

* * *

Furieux, il s'en retourna en Ecosse, pour retrouver la vieille et lui conter sa mésaventure.

Après avoir hoché la tête, fait craquer la jointure de ses doigts et branlé longtemps le menton, la vieille déclara qu'elle n'y comprenait goutte.

Pour savoir à quoi s'en tenir, elle siffla de nouveau le papillon, avec qui elle s'entretint dans un langage mystérieux.

“ Décidément j'y perds ma science. Le papillon m'affirme qu'au moment où il toucha le front de la princesse, il devint de toutes les couleurs, et très foncées. Or il dit certainement la vérité ; il ne se trompe jamais et ne ment jamais : c'est une bête.

— C'est donc, dit le prince tout penaud, que j'ai eu la berlue.”

Et il s'en retourna, faute de mieux, auprès de son ange, devenu le démon le plus parfait, c'est-à-dire le plus méchant.

* * *

Un jour qu'elle était moins méchante qu'à son ordinaire, et qu'elle s'entretenait avec son mari de choses d'autrefois, le pauvre prince ne put s'empêcher de lui demander si elle se souvenait de leur promenade dans le beau jardin, de cette grande frayeur qu'elle avait eue, enfin de la charmante et trompeuse journée de printemps qui avait décidé de leur union.

Toujours prête et sûre la gomme du Dr Adam.

Restaurant

Commercial

THEO. LANCTOT, Propriétaire.

1612, 1614 et 1620 Rue Notre-Dame.

...**T**oujours désireux d'améliorer
mon établissement et de donner un meilleur service à mes clients, je viens d'engager un nouveau chef de cuisine français, autrefois du Windsor, du St. Lawrence Hall et des meilleurs hotels européens.



C'est le favori des gourmets.

Diner Complet à 25 Cents

De MIDI à TROIS HEURES

REPAS A LA CARTE

Cabinets Particuliers et Chambres d'Hotel.

“ Oh ! je crois bien, répondit-elle en riant ; je crois bien, mon cher ami ! Il m'en souvient comme si c'était d'hier.

“ Ah ! que vous étiez naïf à cette époque ! Ah ! ah ! ah !

“ Je savais parfaitement qu'il n'y avait pas de serpent. Mais, à ce moment-là, m'étant regardée dans ma petite glace, il me sembla que j'étais un peu rouge, et craignant de ne plus vous plaire, je voulus me mettre un peu de poudre de riz sans être vue de vous . . .

—Et alors ? demanda le prince avec animation.

—Et alors . . . eh bien, mais alors, dit la princesse étonnée de cette emportement, je me suis poudrée, voilà tout.

—Non ! Ce n'est pas tout, Madame !

—Je vous jure, mon cher prince, que je ne mens pas à présent. Tenez, vous voyez que ma mémoire est fidèle : je me rappelle parfaitement qu'à cette minute même un vilain papillon gris papillonnait autour de ma tête et m'agaçait.

“ Pendant que vous cherchiez le serpent, ah ! ah ! ah ! ah ! je m'amusai à secouer sur la bestiole ma houppette à poudre, et cela me divertit fort de le voir devenir tout blanc, comme si on l'avait déguisé en Pierrot.”

Cette fois, le prince ne répondit plus rien.

ARSENE ALEXANDRE.

EXIGEZ

Cette marque de Commerce

SUR CHAQUE

Bouteille de Sirop d'Anis

QUE VOUS ACHETÉREZ



Gomme ! Gomme ! Gomme du Dr Adam, dix cts.

ial

Dame.



Cents

Hotel.

La Société Mutuelle de Frais Funéraires

Nous avons le plaisir d'informer le public qu'une nouvelle société, sous le nom de *La Société Mutuelle de Frais Funéraires*, vient de se fonder pour entreprendre toutes sortes d'enterrements, sous forme de souscriptions annuelles.

Voici ce que la Société garantie de donner à ses abonnés :

- Classe 1 — De naissance à 12 ans :
Un très beau cercueil avec riches garnitures, un corbillard avec deux chevaux blancs..... 45 cts par année
- Classe 2 — De 12 ans à 45 ans :
Un cercueil en drap ou en bois de rose, un corbillard avec deux chevaux, belles décorations de chambre. 65 cts par année
- Classe 3 — De 45 ans à 55 ans :
Même avantage que la classe 2..... 80 cts par année
- Classe 4 — De 55 ans à 65 ans :
Même avantage que ci-dessus..... \$ 1.25 par année

Comme étant des entrepreneurs de pompes funèbres nous mêmes, nous n'hésitons pas à garantir au public pleine et entière satisfaction sous tous rapports. Afin de faciliter l'entreprise nous avons établi des succursales aux numéros 1104 rue Ontario ; 187 rue Centre, Pointe St-Charles et au coin des rues Rachel et Papineau.

OVILA CHAPUT. J. B. PILON & Fils.

BUREAUX PRINCIPAUX :

2517 Rue Notre-Dame. 113 Rue Maisonneuve,

Tél. des Marchands 1217
Tél. Bell 6104.

MONTRÉAL

Repartie d'un prédicateur

Un religieux, au milieu de son sermon, entendant babiller ; il en fit ses plaintes ; une femme se leva et, pour venger son sexe, dit : Au moins, mon révérend Père, ce n'est pas de notre côté. " Tant mieux, ma bonne, tant mieux, dit le prédicateur, cela finira plus tôt."

Madame, les gendres en sont ils ?

Une dame respectable, voyant une de ses filles en danger de mort, s'écriait en fondant en larmes : " Mon Dieu ! rendez-la-moi, et prenez tous mes autres enfants. " Un homme, qui avait épousé la sœur de la mourante, s'approcha, en tirant la mère par la manche, lui dit : " Madame, les gendres en sont ils ? "

Le plat de perdrix.

Dominique, se trouvant au souper du roi, avait les yeux fixés sur un plat de perdrix. Ce prince, qui s'en aperçut, dit à l'officier qui le desservait. " Que l'on donne ce plat à Dominique.—Quoi ! sire, et les perdrix aussi ? " Le roi dit : " Eh bien ! et les perdrix aussi. " Ainsi, Dominique eut, avec les perdrix, le plat qui était d'or,

La femme regrettée.

Un homme, marié en secondes noces, regrettait toujours sa première femme. " Ah ! monsieur, lui dit la seconde, je vous " jure que personne ne la regrette plus que moi. "

Une rivière de province.

Un Parisien, étant sorti de son pays pour la première fois, admirait la largeur de la Loire : " Ah ! ah ! dit-il, voilà une " belle rivière pour une rivière de province ! "

Toujours prête et sûre la gomme du Dr Adam.

de
res

ne nouvelle
vrais Funé-
putes sortes
lles.

s abonnés :

is par année

is par année

is par année

is par année

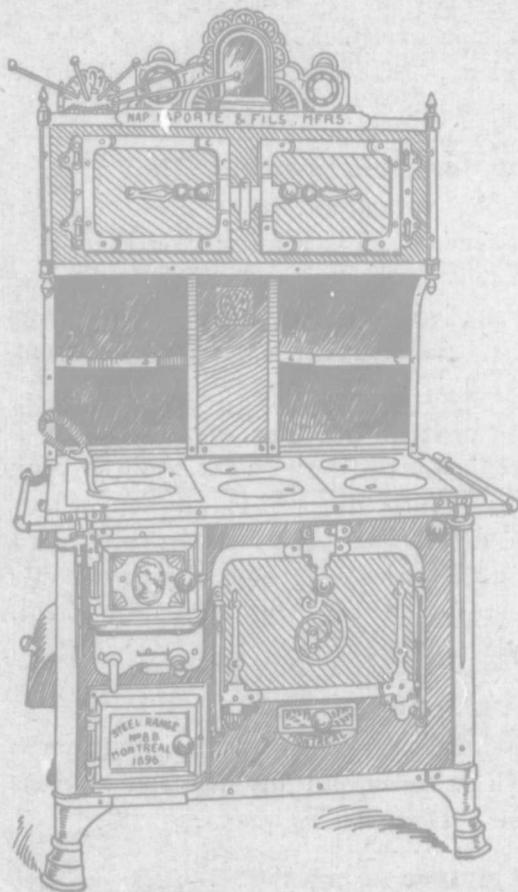
nèbres nous
lic pleine et
aciliter l'en-
ix numéros
s et au coin

& Fils.

meuve,

MONTRÉAL

N. LAPORTE & Fils



Manufacturiers
de

**POÊLES
EN
ACIER**

De toute sortes.

Superieurs a tout
autre sur le
marche.

En achetant ce
POÊLE
vous economi-
serez au moins
20 Pour Cent.
de Charbon
20 livres de
charbon durera
24 heures.

MANUFACTURE :

BUREAU ET MAGASIN :

**613 RUE LAGAUCHETIERE, 300 RUE ST. LAURENT,
MONTREAL**

Tel. des Marchands 935.

Teleph. Bell 6039

Bois de Sciage

...EN GROS ET EN DETAIL

Un assortiment des plus variés
A vendre aux plus bas prix du marché

CHEZ

THIBODEAU et BOURDON

No 1203 Rue Ste-Catherine

Coin de l'Avenue Papineau

 **MONTREAL.**

L. A. DANSEREAU & CIE

FABRICANTS DE

Biscuits, Marinades, Etc.

•••

354 & 356 Avenue Papineau

MONTREAL

Nos Biscuits sont en vente dans toutes les bonnes épiceries et
magasins généraux.

Ecrivez pour la liste de prix.

AIGUILLES a COUDRE de MILLWARD

FIL DE LIN DE KNOX POUR LES TAILLEURS

Prix et Medailles

A TOUTES LES EXPOSITIONS

FIL A COUDRE EN COTON DE DEWHURST



Strong, Even, Elastic and Free from Knots.



ASK FOR THE "THREE SHELLS" BRAND.



*Fort, Egal, Elastique
Exempts de Nœuds.*

Demandez la marquée THREE SHELLS

MILLWARD

les

S EXPOSITIONS

HURST

rom Knots.

SEWING
COTTON



LS" BRAND.

stique

œuds.

REE SHELLS